CHRIST DANS SON SANCTUAIRE

Ellen G. White



Chapitre 1

La vérité du Sanctuaire Une introduction [1]

Écrivant au sujet de ce qui devait être accompli par l'émergente Église Adventiste du Septième Jour, avant que le Seigneur ne revienne, Ellen G. White disait en 1883 :

« Les esprits des croyants devaient être dirigés vers le Sanctuaire Céleste, où le Christ est entré pour accomplir une oeuvre de propitiation en faveur de son peuple. » [2]

Dans une crise en 1906, au cours de laquelle certains enseignements de base des Adventistes du Septième Jour étaient menacés, elle écrivit :

« Le fondement de notre foi réside dans une compréhension correcte du ministère qui s'opère dans le Sanctuaire Céleste. » [3]

La fin des 2300 jours

Parmi les prophéties formant la fondation du réveil Adventiste des années 1830 et du début des années 1840, se trouvait celle de Daniel 8:14 : « Jusqu'à deux mille trois cents soirs et matins, puis le sanctuaire sera purifié. » Ellen White, qui est passé par cette expérience, explique concernant l'application de cette prophétie :

« Avec tout le monde chrétien, les adventistes croyaient alors que la terre, en totalité ou en partie, constituait le sanctuaire, et que la "purification du sanctuaire" signifiait l'embrasement du globe par le feu au dernier jour, c'est-à-dire au moment du retour du Seigneur, qui, selon cette interprétation, devait se produire en 1844. » [4]

Cette période prophétique se finissait le 22 Octobre 1844. Le désappointement de ceux qui espéraient rencontrer leur Seigneur ce jour-là était grand. Hiram Edson, un étudiant attentif de la Bible dans l'État du Mid-New York, décrivit ce qui se passa parmi le groupe de croyants duquel il

faisait parti:

- « Nos attentes étaient élevées bien haut, et par conséquent nous attendions le retour de notre Seigneur jusqu'à ce que la cloche sonne minuit. Le jour passa, et notre désappointement était devenu une certitude. Nos espérances fondées et nos attentes furent anéanties et un esprit de tristesse vint sur nous tel que je n'en avais jamais expérimenté auparavant. Il semblait que la perte de nos amis terrestres ne pouvait en rien y être comparé. Nous avons pleuré et pleuré, jusqu'à la tombée de la nuit. ...
- » Je méditais dans mon coeur, disant: "Mon expérience adventiste avait été la plus brillante de toute mon expérience Chrétienne. ... La Bible, a-t-elle montré un échec ? N'y a-t-il pas de Dieu, de Ciel, de Cité d'or, de Paradis ? Tout cela n'est-il qu'une fable habilement conçue ? N'y a-t-il pas de réalité à nos espérances et à nos attentes fondées ? "
 - » J'ai commencé à sentir qu'il pouvait y avoir

lumière et espoir pour nous dans notre détresse. J'ai dis à quelques-uns de mes frères: "Allons à la grange." Nous sommes entrés dans le grenier, avons fermé les portes derrière nous, et nous nous sommes inclinés devant le Seigneur. Nous avons prié sincèrement, car nous sentions notre besoin. Nous avons persévéré dans la prière sincère jusqu'à ce que le témoignage de l'Esprit soit donné que nos prières étaient acceptées, et que la lumière nous serait donnée -- notre désappointement serait expliqué, rendu plus clair, et satisfaisant.

» Après le petit-déjeuner, j'ai dis à l'un de mes frères: "Allons voir et encourager nos frères." Nous avons commencé, et pendant que nous passions à travers un large champ, j'y fus arrêté à mi-chemin. Les cieux semblaient s'ouvrir à ma vue, et je vis distinctement et clairement qu'au lieu que notre Grand Prêtre ne sorte du Lieu Très Saint du Sanctuaire Céleste pour venir sur cette terre, au dixième jour du septième mois, à la fin des 2300 jours, il entra pour la première fois ce jour-là dans le second appartement du Sanctuaire, et qu'il avait une oeuvre à poursuivre dans le Lieu Très Saint

avant de revenir sur cette terre; qu'il entra au mariage, ou en d'autres termes, à l'Ancien des Jours, pour recevoir le royaume, la domination et la gloire; et que nous devions attendre son retour du mariage. Mon esprit fut alors dirigé vers le dixième chapitre de l'Apocalypse, où je pouvais voir que la vision avait parlée et ne mentait point. » [5]

Suivit alors une étude attentive des écritures concernant ce sujet -- particulièrement celles dans Hébreux -- par Hiram Edson et deux proches collaborateurs, Dr. F.B. Hahn, un médecin, et O.R.L. Crosier, un professeur. Le résultat de cette étude jointe a été écrite par Crosier et fut publiée, premièrement dans The Day Dawn, un papier de circulation limitée, et ensuite dans une forme réécrite et plus détaillée dans un numéro spécial du Day-Star, du 7 Février 1846. Ce fut le journal Adventiste le plus lu, publié à Cincinnati, Ohio. Par ce moyen, un nombre important de croyants Adventistes furent atteints. La présentation, plutôt longue, mais bien soutenue par les Écritures, apporta espoir et courage à leur coeur, alors qu'il leur était clairement démontré que le sanctuaire qui devait être purifié à la fin des 2300 jours est dans le ciel, et non sur la terre, comme ils l'avaient cru auparavant.

Ellen G. White, dans une citation écrite le 21 Avril 1847, déclara, en avec l'article de Crosier sur la question du Sanctuaire :

« Le Seigneur m'a montré en vision, il y a plus d'un an de cela, que Frère Crosier avait la vraie lumière, sur la purification du sanctuaire, etc...; et que c'était sa volonté que Frère Crosier écrive le point de vue qu'il nous donna dans le Day-Star Extra du 7 février 1846. Je me sens pleinement autorisée par le Seigneur, à recommander ce numéro spécial, à chaque saint. » [6]

Plus tard, elle écrivit concernant le développement rapide de la compréhension de la doctrine qui suivit le désappointement :

« Le passage du temps en 1844, fut une période de grands événements, ouvrant à nos yeux étonnés la purification du Sanctuaire se déroulant au Ciel, et ayant une relation déterminante avec le peuple de Dieu sur terre. » [7]

Une vérité établie par le témoignage du Saint-Esprit

Les visions données à Ellen White, tout en n'allant pas au-delà de l'étude Biblique, confirmaient la solidité de leur position, selon laquelle une phase importante du ministère de Christ dans le Sanctuaire Céleste débuta le 22 Octobre 1844. Graduellement, l'ampleur et la profondeur du sujet s'ouvrirent devant les croyants Adventistes. Regardant à l'expérience passée des dernières années, elle [Ellen White] rappela leur souvenir et les preuves manifestes de la main directrice de Dieu:

« Plusieurs parmi les nôtres ne voient pas avec quelle fermeté ont été posés les fondements de notre foi. Mon mari, le pasteur Joseph Bates, le père Pierce [8] le pasteur [Hiram] Edson, et d'autres hommes clairvoyants, nobles et sincères, étaient parmi ceux qui, la date de 1844 écoulée, cherchaient la vérité comme un trésor caché. Je les ai rencontrés et nous avons étudié et prié avec ardeur. Souvent nous restions ensemble tard dans la nuit, et parfois jusqu'au matin, priant pour obtenir la lumière et étudiant la Parole. Ces frères se sont souvent réunis pour étudier la Bible, afin de comprendre sa signification et d'être à même de prêcher avec puissance. Quand ils arrivaient dans leurs études à un point où ils devaient dire : "Impossible d'aller plus loin", l'Esprit du Seigneur descendait sur moi, j'entrais en vision, les passages que nous avions examinés m'étaient expliqués clairement, et j'étais informée sur la manière de travailler et d'enseigner avec succès. Une lumière était accordée pour nous aider à comprendre les Écritures touchant le Christ, sa mission, son sacerdoce. Une ligne de vérité partant de ce tempslà pour aboutir au moment où nous entrerons dans la cité de Dieu devenait claire pour moi et je communiquais à d'autres les instructions reçues du Seigneur.

Pendant tout ce temps je ne réussissais pas à suivre les raisonnements des frères. Mon esprit

paraissait fermé, de sorte que je ne pouvais comprendre la signification des passages étudiés. Ceci me remplissait de tristesse. Je demeurais dans cet état jusqu'au moment où les principaux points de notre foi nous devenaient clairs, en accord avec la Parole de Dieu. Les frères savaient que j'étais incapable de comprendre ces sujets sans une vision, et ils acceptaient comme venant du ciel les révélations accordées. » [9]

Le fait que Christ était entré dans le Lieu Très Saint du Sanctuaire Céleste pour débuter la fin de son Ministère en notre faveur, symbolisée par le service du sanctuaire observé par l'ancien Israël, réjouissait le coeur de nos pionniers Adventistes. Les vérités étaient si claires, si grandioses, si vitales qu'il était difficile pour eux de ressentir la responsabilité de transmettre cette lumière à d'autres. Ellen White écrivit sur la certitude de leur position :

« Nous devons être affermis dans la foi et dans la lumière de la vérité qui nous a été donnée à nos débuts. A cette époque, les erreurs se présentaient à nous les unes après les autres. Des pasteurs et des docteurs apportaient de nouvelles doctrines. Nous sondions les Écritures avec beaucoup de prière et le Saint-Esprit nous révélait la vérité. Parfois, nous passions des nuits entières à l'étude des Écritures, en demandant à Dieu avec ferveur de nous guider. Des groupes d'hommes et de femmes pieux se réunissaient à cet effet. La puissance de Dieu reposait sur moi et me rendait capable d'établir clairement où était la vérité et où était l'erreur. Au fur et à mesure que les points essentiels de notre foi étaient ainsi établis, nos pieds reposaient sur un solide fondement. Nous acceptions la vérité point par point, à mesure que le Saint-Esprit nous la montrait. J'avais des visions et je recevais des explications. Des éclaircissements sur les choses célestes m'étaient donnés, en particulier sur le sanctuaire, si bien que la lumière brillait pour nous clairement et distinctement.

Je sais que le sujet du sanctuaire tel que nous l'avons exposé depuis un si grand nombre d'années est vrai et juste. » [10]

Les pionniers du mouvement virent la vérité du sanctuaire comme fondamentale à toute la structure de la doctrine Adventiste du Septième Jour. James White, en 1850, republia les parties essentielles de la première présentation du sujet par O.R.L. Crosier, et commenta :

« Le sujet du sanctuaire devrait être soigneusement examiné, puisqu'il est à la base de notre foi et de notre espoir. » [11]

Le Sanctuaire et le Sabbat

C'était dans le cadre d'un aperçu du Sanctuaire céleste que la vérité du Sabbat fut confirmée dans une vision donnée à Ellen White, le 3 Avril 1847, à la maison des Howland en Topsham, Maine. Parlant de ceci, elle écrivit :

« Nous ressentions un vif besoin de prier, et alors que nous étions en prière le Saint-Esprit descendit sur nous. Nous en étions très heureux. Bientôt je perdis de vue les choses terrestres, et je fus ravie en vision. Je vis un ange qui volait rapidement vers moi. Il me transporta de la terre à la Sainte Cité. Là, je vis un temple dans lequel j'entrai. Je passai par une porte et je me trouvai devant le premier voile. Ce voile fut soulevé, et j'entrai dans le Lieu Saint. J'y vis l'autel de l'encens, le chandelier à sept branches et la table des pains de proposition. Après avoir vu la gloire du Lieu Saint, le second voile ayant été soulevé par Jésus, je pénétrai dans le Lieu Très Saint.

» Dans le Lieu Très Saint je vis une arche; le haut et les côtés étaient composés de l'or le plus pur. À chaque extrémité de l'arche il y avait un chérubin, les ailes déployées. Leurs faces étaient tournées l'une vers l'autre, et leurs yeux étaient baissés. Entre les anges on voyait un encensoir d'or. Au-dessus de l'arche, où se trouvaient les anges, il y avait une lumière éclatante, qui apparaissait comme un trône où Dieu habitait. Jésus se tenait près de l'arche, et lorsque les prières des saints montaient vers lui, l'encens fumait dans l'encensoir, et il offrait ces prières avec la fumée de l'encens à son Père. Dans l'arche il y avait un vase de manne, la verge d'Aaron qui avait fleuri, et les

tables de pierre, qui ressemblaient à un livre. Jésus les sépara, et je vis les dix commandements écrits du doigt même de Dieu. Il y avait quatre commandements sur une table et six sur l'autre. Ceux de la première table étaient plus lumineux que les six autres. Mais le quatrième, celui du sabbat, brillait davantage encore que tous les autres; car le sabbat a été mis à part pour être gardé en l'honneur du nom du Dieu saint. Le saint sabbat paraissait glorieux -- un halo lumineux l'entourait. Je vis que le commandement du sabbat n'avait pas été cloué à la croix. Si cela avait été le cas, les neuf autres l'auraient aussi été; et nous serions libres de les violer tous, de même que le quatrième. Je vis que Dieu n'avait pas changé le sabbat, car Dieu ne change jamais. » [12]

La vérité du Sanctuaire mise à l'épreuve

Tandis que ceux qui virent clairement les réclamations obligatoires de la loi de Dieu, commencèrent à observer le Sabbat du Septième jour comme exposé dans la loi de Dieu, ils rencontrèrent une forte opposition. Parlant de ceci

et de ses raisons, Ellen White expliqua:

« Des efforts nombreux et sérieux furent tentés en vue de les amener à renoncer à cette résolution. Mais ils avaient bien compris que si le sanctuaire terrestre était une image, une ombre du céleste, la loi déposée dans l'arche du terrestre était une copie exacte de celle du céleste. Or, pour eux, l'acceptation de la vérité concernant le sanctuaire céleste entraînait la reconnaissance des droits de la loi de Dieu et l'obligation d'observer le sabbat du quatrième commandement. Cela suscita une opposition acharnée contre l'exposé clair et scripturaire du ministère de Jésus-Christ dans le sanctuaire céleste. » [13]

Ce n'est pas étonnant que, dans les années suivantes, ceux qui abandonnèrent la cause de l'Église Adventiste du Septième jour, fassent de la vérité du Sanctuaire un point d'opposition. Il en était ainsi des Anciens Snook et Brinkerhof, responsables de la Conférence à Iowa, qui démissionnèrent dans le milieu des années 1860, et de D.M. Canright, un ministre influent, qui quitta

l'Église Adventiste du Septième jour en 1887 pour devenir un ennemi acharné et critique. Il n'est pas non plus étrange que les vues panthéistes, au changement de siècle, soutenues et défendues par les travailleurs tant médicaux que ministériels, devaient frapper directement cette doctrine fondamentale. Ce fut dans ce contexte qu'Ellen White, par des paroles d'avertissement, écrivit le 20 Novembre 1905 :

- « À ces missionnaires médicaux et à ces ministres qui ont bu aux sophismes scientifiques et aux fables envoûtantes, contre lesquelles vous avez été avertis, je dirais, vos âmes sont en péril. Le monde doit savoir où vous vous tenez et où se tient l'Église Adventiste du Septième Jour. Dieu appelle tous ceux qui ont accepté ses illusions destructrices de l'âme, à ne plus osciller entre deux opinions. Si le Seigneur est Dieu, suivez-le.
- » Satan, avec toutes son armée est sur le champ de bataille. Les soldats de Christ se rassemblent maintenant sous la bannière ensanglantée d'Emmanuel. Au nom du Seigneur, quittez la

bannière noire du prince des ténèbres, et prenez position pour le Prince des cieux.

- » "Que celui qui a des oreilles, écoute." Lisez vos Bibles. D'une terre plus élevée, et selon les instructions qui m'ont été données de Dieu, je vous présente ces choses. Le temps est proche où les puissances séductrices des agences sataniques seront pleinement développées. D'un côté, il y a Christ à qui a été donné tout le pouvoir dans les cieux et sur la terre. De l'autre, il y a Satan, qui exerce continuellement son pouvoir pour séduire, pour tromper avec des sophismes puissants, spiritualistes, pour ôter Dieu de la place qu'il doit occuper dans l'esprit des hommes.
- » Satan s'efforce en permanence d'apporter des suppositions fantaisistes en ce qui concerne le Sanctuaire, avilissant la merveilleuse représentation de Dieu et du ministère de Christ pour notre salut, en quelque chose qui plaît aux esprits charnels. Il ôte son pouvoir [à la vérité du Sanctuaire] sur le coeur des croyants et fournit à sa place des théories fantastiques inventées pour

annuler la vérité de l'expiation et détruire notre confiance dans les doctrines que nous avons tenues pour sacrées depuis que le message du troisième ange fut donné pour la première fois. Ainsi, il voudrait nous ravir notre foi dans ce même message qui fit de nous un peuple à part et qui donna du caractère et du pouvoir à notre oeuvre. » [14]

C'était dans le contexte de la crise panthéiste qu'Ellen White, qui assista à la session de la Conférence Générale de 1905, déclara ceci en des termes significatifs pour nous aujourd'hui :

« Dans le futur, des tromperies de toutes sortes surgiront, et nous voulons une base solide pour nos pieds. Nous voulons de solides piliers pour la construction. Pas une épingle ne doit être déplacée de ce que le Seigneur a établi. L'ennemi introduira de fausses théories, telle que la doctrine qu'il n'y a pas de Sanctuaire. C'est un des points sur lequel il y aura une perte de foi. Où trouverons-nous de la sécurité, à moins que ce ne soit dans les vérités que le Seigneur a donné ces dernières cinquante années

? » [15]

Les vues panthéistes, si honnêtement défendues par plusieurs, déclara Ellen White, « séparent de Dieu » [16], et invalident la vérité du sanctuaire.

Vers la même période, un de nos ministres, que nous identifieront comme "Elder G.", épousa la vue selon laquelle, quand Christ retourna au ciel après son ministère sur terre, il entra dans la présence de Dieu, et que là où Dieu est, doit être le Lieu Très Saint, et que par conséquent le 22 Octobre 1844, il n'y eu pas d'entrée dans le Lieu Très Saint du Sanctuaire Céleste comme nous l'avons cru et enseigné. Ces deux concepts, qui attaquèrent la doctrine du Sanctuaire comme nous l'avons soutenu, conduisit Ellen White plusieurs fois à se référer à la solidité et à l'intégrité de ce point de notre foi. En 1904, elle écrivit :

« Ils (les enfants de Dieu) ne conduiront personne, par leurs paroles et leurs actes, à douter en ce qui concerne la personnalité distincte de Dieu, et en ce qui concerne le Sanctuaire et son ministère.

» Nous avons tous besoin de garder le sujet du sanctuaire à l'esprit. À Dieu ne plaise que le bruit des paroles venant de lèvres humaines amoindrisse la croyance de notre peuple dans la vérité qu'il y a un Sanctuaire dans les cieux, et qu'un modèle de ce Sanctuaire fut, une fois, construit sur cette terre. Dieu désire que son peuple devienne familier avec ce modèle, gardant toujours à l'esprit le Sanctuaire Céleste, où Dieu est tout en tous. Nous devons fortifier nos esprits par la prière et l'étude de la Parole de Dieu, afin que nous puissions saisir ces vérités. » [17]

Points soutenus par une mauvaise utilisation des Écritures

Écrivant tout particulièrement en ce qui concerne le travail de "Elder G." minant la confiance dans la vérité du sanctuaire en 1905, Ellen White souligna la fragilité de son utilisation des preuves des Écritures et la fiabilité de notre compréhension de la vérité du sanctuaire. Voici ce

qu'elle dit:

- « J'ai supplié le Seigneur de m'accorder force et sagesse pour reproduire les écrits des témoins qui ont été confirmés dans la foi et dans l'histoire des premiers temps de notre message. Après l'expiration du temps en 1844 ils ont reçu et suivi la lumière; quand des hommes prétendaient être en possession de nouvelles lumières et avançaient de merveilleux messages concernant divers sujets de l'Écriture, nous recevions à point nommé des témoignages du Saint-Esprit qui neutralisaient l'influence de tels messages, que le pasteur G s'est efforcé de montrer. Ce pauvre homme a combattu ouvertement la vérité que le Saint-Esprit avait confirmée.
- » Quand la puissance de Dieu donne son attestation à ce qui est la vérité, celle-ci doit rester debout à jamais. Il faut se garder d'entretenir des suppositions ultérieures contraires à la lumière reçue de Dieu. Des hommes se lèveront pour défendre ce qu'ils diront être de vraies interprétations de l'Écriture, mais qui n'en sont pas.

La vérité pour notre temps nous a été donnée par Dieu pour servir de fondement à notre foi. Luimême nous a fait savoir ce qu'est la vérité. Il en surgira un, puis un autre, apportant de nouvelles lumières en opposition avec la lumière que Dieu nous a donnée avec une démonstration de son Saint-Esprit. Quelques-uns vivent encore de ceux qui ont passé par l'expérience obtenue lors de l'établissement de la vérité. Dans sa grâce Dieu a épargné leur vie pour leur permettre de répéter sans cesse, jusqu'à la fin de leur vie, l'expérience qu'ils ont faite, comme l'a fait l'apôtre Jean jusque vers la fin de sa vie. Il faut que les porte-étendards que la mort a fauchés continuent à parler grâce à la réimpression de leurs écrits. C'est ainsi que leurs voix doivent être encore entendues, d'après les instructions que j'ai reçues. Ils doivent attester en quoi consiste la vérité destinée à notre temps.

» Ne recevons pas les paroles de ceux qui apportent un message en opposition avec nos doctrines particulières. Ils accumulent des textes de l'Écriture afin d'étayer leurs théories. Ceci est arrivé à plusieurs reprises au cours des cinquante

dernières années. S'il est vrai que les Écritures doivent être respectées en tant que parole de Dieu, si l'application qu'on en fait tend à renverser un seul pilier de l'édifice que Dieu a maintenu pendant ces cinquante années, il y a là une erreur grave. L'auteur de telles applications ignore les merveilleuses démonstrations du Saint-Esprit qui ont fait la force des messages que Dieu a donnés à son peuple dans le passé.

» Les preuves avancées par le pasteur G ne sont pas dignes de confiance. Si elles étaient acceptées, elles auraient pour effet de détruire la confiance que le peuple de Dieu a placée dans les vérités qui ont fait de nous ce que nous sommes.

Il faut prendre une position ferme dans cette question, car les doctrines qu'il s'efforce d'établir par l'Écriture ne sont pas solides. Elles ne prouvent pas que l'expérience passée du peuple de Dieu a été fallacieuse. Nous avons eu la vérité; des anges de Dieu nous ont dirigés. C'est sous la direction du Saint-Esprit que la question du Sanctuaire a été présentée. Un silence éloquent est la meilleure

attitude à prendre par celui qui n'a pas participé à la recherche de certains aspects de la vérité. Dieu ne se contredit jamais. C'est faire une fausse application des textes bibliques que de leur faire dire ce qui n'est pas vrai. L'un après l'autre surgira pour apporter ce qu'il donnera pour une grande lumière, et il fera des affirmations. Quant à nous, nous restons à l'intérieur des bornes anciennes. » [18]

La réalité du sanctuaire céleste confirmée

À maintes reprises, nous trouvons dans les écrits d'Ellen White, des citations sur la réalité du sanctuaire céleste, son mobilier et son ministère. Une de ces dernières fut écrite dans les années 1880, comme elle décrivait l'expérience des croyants Adventistes, après le désappointement :

« Dans leurs recherches, ils apprirent que le sanctuaire terrestre, construit par Moïse d'après le commandement de Dieu, selon le modèle qui lui fut montré sur la montagne, était "une figure des choses présentes dans lesquelles on offrait des dons

et des sacrifices"; que ses deux Lieux Saints étaient des "copies des choses dans les cieux"; que Christ, notre Grand-prêtre, est "le Ministre du Sanctuaire, et du Véritable Tabernacle, que le Seigneur a dressé et non l'homme". ...

- » Le Sanctuaire dans le ciel, dans lequel Jésus intercède en notre faveur, est le grand original, dont le Sanctuaire construit par Moïse était une copie. ...
- » La splendeur incomparable du tabernacle terrestre reflétait aux yeux humains les gloires de ce Temple Céleste où Christ notre précurseur intercède pour nous devant le trône de Dieu.
- » Tout comme le sanctuaire sur terre avait deux appartements, le Lieu Saint et le Lieu Très Saint, ainsi il y a deux Lieux Saints dans le Sanctuaire dans le ciel. L'arche contenant la loi de Dieu, l'autel de l'encens et d'autres ustensiles du service que l'on trouve dans le sanctuaire ici-bas, ont aussi leur équivalent dans le Sanctuaire Céleste. Dans une sainte vision, l'apôtre Jean eu la permission d'entrer

dans le ciel, et il contempla là le chandelier et l'autel de l'encens, et comme "le Temple de Dieu fut ouvert", il contempla aussi "l'arche de son témoignage". (Apocalypse 4:5; 8:3; 11:19)

» Ceux qui cherchaient la vérité trouvèrent des preuves indiscutables de l'existence d'un Sanctuaire dans le ciel. Moïse fit le sanctuaire terrestre d'après le Modèle qui lui fut montré. Paul déclare que ce Modèle est le vrai sanctuaire qui est dans les cieux. Jean atteste qu'il l'a vu dans les cieux. » [19]

Précédemment elle écrivit avec force à propos du mobilier:

« Il me fut aussi montré un sanctuaire sur la terre ayant deux appartements. Il ressemblait à celui que j'avais vu au ciel; et il me fut dit qu'il n'en était qu'une image. L'ameublement du premier appartement était semblable à celui du ciel. Le voile fut levé, et je pus jeter un coup d'oeil dans le Lieu Très Saint. J'y vis le même ameublement que dans celui du ciel. » [20]

L'Arche et la Loi dans le Sanctuaire Céleste

À différentes occasions, elle parla et écrivit à propos de l'arche dans le Lieu Très Saint du Sanctuaire Céleste. Une telle citation fut faite dans un sermon prêché à Orebro, Suisse en 1886.

« Je vous avertis : ne mettez pas votre influence au-dessus des commandements de Dieu. Cette loi est telle que Jéhovah l'a écrite dans le temple céleste. L'homme peut piétiner la copie terrestre, mais l'original est conservée dans l'arche de Dieu dans le ciel; et sur le couvercle de cette arche, il y a le propitiatoire. Jésus est là en personne, devant cette arche, pour intercéder pour l'homme. » [21]

En 1903, elle écrivit encore sur la réalité du Sanctuaire Céleste :

« Je pourrais dire beaucoup concernant le sanctuaire; l'arche contenant la loi de Dieu; le couvercle de l'arche, qui est le siège de la miséricorde; les anges à chaque extrémité de l'arche; et d'autres choses reliés au Sanctuaire

Céleste et au grand jour des expiations. Je pourrais dire beaucoup concernant les mystères du ciel; mais mes lèvres sont fermées. Je ne me sens pas inspirée à essayer de les décrire. » [22]

Les illusions des derniers jours attaqueront la vérité vitale

Il est clair que notre adversaire, Satan, essaiera d'ébranler la foi du peuple de Dieu dans la doctrine du sanctuaire en ces "derniers jours". Ellen White écrivit :

- « Le Sauveur annonça que dans les derniers jours des faux prophètes apparaîtront, et entraîneront des disciples après eux; et aussi que ceux qui dans ce temps de péril resteraient fidèles à la vérité définie dans le livre de l'Apocalypse, devront rencontrer des erreurs doctrinales si trompeuses que, si c'était possible les élus même seraient séduits.
- » Dieu fera régner chaque vrai sentiment. Satan peut jouer habilement le jeu de la vie avec

plusieurs âmes, et il agit de la manière la plus sournoise et la plus trompeuse pour ruiner la foi du peuple de Dieu et les décourager. ... Il travaille aujourd'hui comme il travailla dans le ciel -- pour diviser le peuple de Dieu dans la toute dernière scène de l'histoire de cette terre. Il cherche à créer de la dissension, à soulever des conflits et des discussions, et à supprimer si possible les anciens repères de la vérité confiés au peuple de Dieu. Il tente de les faire apparaître comme si le Seigneur se contredisait lui-même.

- » C'est lorsque Satan apparaît comme un ange de lumière, qu'il prend les âmes dans ses filets, en les trompant. Des hommes qui prétendent avoir été enseignés par Dieu, adopteront des théories fallacieuses, et dans leur enseignement, ils orneront ces erreurs pour amener les hommes dans l'illusion Satanique. Ainsi Satan sera présenté comme un ange de lumière, et aura l'occasion de présenter ses fables agréables.
- » Ces faux prophètes devront être confrontés. Ils feront un effort pour en séduire beaucoup, en les

conduisant à accepter de fausses théories. Plusieurs écritures seront mal appliquées de telle manière que des théories seront apparemment basées sur la parole prononcée par Dieu. De précieuses vérités seront appropriées pour justifier et établir l'erreur. Ces faux prophètes, qui prétendent être enseignés de Dieu, prendront de belles écritures qui ont été donnés pour orner la vérité, et les emploieront comme robe de justice pour couvrir des théories fausses et dangereuses. Et même certains de ceux que le Seigneur a honoré, dans le passé, s'écarteront loin de la vérité jusqu'à défendre des théories trompeuses concernant de nombreuses phases de la vérité, y compris la question du sanctuaire. » [23]

Quelques semaines plus tard elle ajouta ces mots sur l'importance d'une compréhension correcte de cette vérité :

« Je sais que la vérité du sanctuaire repose dans la droiture et la vérité, juste comme nous l'avons soutenu pendant tant d'années. C'est l'ennemi qui conduit les esprits dans bien des détours. Il est heureux quand ceux qui connaissent la vérité deviennent absorbés à assembler des écritures pour empiler des théories incorrectes, qui n'ont aucune base dans la vérité. Les écritures ainsi utilisés sont mal appliqués; elles n'ont pas été donnés pour justifier l'erreur, mais pour renforcer la vérité. » [24]

Fixer nos yeux sur le Sanctuaire

A aucun moment nous ne devons perdre de vue le travail important accompli en notre faveur dans le Sanctuaire Céleste. Nous sommes avertis :

« En tant que peuple de Dieu, nous devrions étudier la prophétie avec sérieux, nous devrions n'avoir de cesse que nous n'ayons compris le sujet du sanctuaire, tel qu'il nous est présenté dans les visions de Daniel et de Jean. Ce sujet jette beaucoup de lumière sur notre position et notre oeuvre présentes, et il nous fournit une preuve certaine que le Seigneur nous a conduits dans notre expérience passée. Il explique notre déconvenue de 1844, en soulignant le fait que le sanctuaire qui

devait être purifié n'était pas la terre, comme nous l'avions supposé, mais qu'à cette date, le Christ était entré dans le lieu très saint du sanctuaire céleste, et qu'il y accomplit l'oeuvre finale de son sacerdoce, conformément aux paroles que l'ange adressa au prophète Daniel : « Deux mille trois cents soirs et matins; puis le sanctuaire sera purifié. » (Daniel 8:14)

Notre foi relative aux messages du premier, du deuxième et du troisième ange était juste. Les grandes bornes que nous avons posées sont immuables. Même si les armées de l'enfer tentaient de les renverser, et criaient victoire en s'imaginant l'avoir fait, elles n'y parviendraient pas. Ces piliers de la vérité sont robustes comme les collines éternelles, inébranlables malgré les efforts conjugués des humains, de Satan et de ses suppôts. Nous avons beaucoup à apprendre, et nous devrions examiner constamment les Écritures pour voir si ces choses sont véridiques. Le peuple de Dieu doit maintenant fixer ses regards sur le sanctuaire céleste où se déroule le ministère final notre Grand prêtre relatif à l'oeuvre de

jugement, ministère au cours duquel il intercède en faveur de son peuple. » [25]

Ce petit livre

Excepté quelques notes de bas de page et les questions d'étude qui suivent chaque chapitre, les publications qui suivent sont exclusivement de la d'Ellen G. White et plume consistent principalement en chapitres de « Patriarches et Prophètes » et « La Tragédie des Siècles », avec quelques citations de transition réunis de divers écrits d'E. G. White. Dans chaque cas la source est donnée. Comme la plupart des lecteurs auront à portée de main les livres d'E. G. White, il a semblé inutile ici, où la brièveté est souhaitable, d'inclure des parties de chapitres ne se rapportant pas directement au sujet -- Christ dans son sanctuaire.

Les Administrateurs White

Notes:

- 1. Un chapitre d'introduction a été préparé dans le bureau de l'Ellen G. White Estate, fournissant le contexte historique pour les chapitres d'Ellen G. White et d'autres de ses publications sélectionnées pour l'étude de la Vérité du Sanctuaire comme comprise et enseignée par les Adventistes du Septième Jour.
- 2. Messages Choisis, vol. 1, page 77
- 3. Évangéliser, page 204
- 4. La Grande Controverse, page 443
- 5. Manuscrit non-publié, publié en partie dans La Review and Herald, 23 Juin 1921
- 6. A Word to the Little Flock, page 12
- 7. Manuscript 13, 1889, publié dans Counsels to Writers and Editors, page 30
- 8. On trouve ici le souvenir d'anciens pionniers. "Le père Pierce" était Stephen Pierce, qui a exercé le ministère et travaillé dans l'administration dans les premiers jours.
- 9. Messages choisis, volume 1, page 240-241
- 10. Le Ministère évangélique, page 296

- 11. The Advent Review (numéro spécial combiné)
- 12. Premiers Écrits, pages 32-33
- 13. La Tragédie des Siècles, page 471
- 14. Special Testimonies, Series B, No. 7, pages 16-17
- 15. Counsels to Writers and Editors, page 53
- 16. Special Testimonies, Series B, No. 7, pages 16
- 17. E.G. White, Lettre 233, 1904
- 18. Messages Choisis, volume 1, pages 188-190
- 19. Spirit of Prophecy, volume IV, pages 260-261
- 20. Premiers Écrits, page 252
- 21. Commentaire Biblique, Ellen White, page 48
- 22. Ellen White, Lettre 253, 1903
- 23. Manuscrit 11,1906
- 24. Le Ministère évangélique, page 296
- 25. Évangéliser, page 205

Chapitre 2

Christ dans le système sacrificiel [1]

Le péché de nos premiers parents a déversé sur le monde un tel déluge de douleurs et de crimes que, sans la bonté et la miséricorde de Dieu, cette faute première aurait plongé le genre humain dans un désespoir sans issue. [2]

La nouvelle de la chute de l'homme plongea le ciel dans la consternation. Le monde nouvellement créé, contaminé par le péché, allait être habité par une race vouée à la souffrance et à la mort. Cette catastrophe souleva d'universelles lamentations. On n'entrevoyait aucune possibilité de sauver les coupables.

Mais l'amour divin avait à l'avance conçu un plan pour le rachat de l'homme. La loi, violée, demandait la vie des transgresseurs. Or, cette loi était aussi sacrée que Dieu lui-même, et seul un être égal au Très-Haut pouvait, en fournissant la rançon du pécheur, devenir son substitut et le réconcilier avec lui. [3]

La première nouvelle du plan de la rédemption qui parvint à Adam était renfermée dans la sentence prononcée sur Satan au Paradis : « Et je mettrai de l'inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité: celle-ci t'écrasera la tête, et tu la blesseras au talon. » (Genèse 3:15) Cette sentence, prononcée devant nos premiers parents, contenait pour eux une promesse. Tout en prédisant une guerre entre l'homme et Satan, elle déclarait que la puissance du grand adversaire serait finalement abattue. ... S'ils devaient souffrir de la puissance de leur grand ennemi, ils entrevoyaient cependant une victoire finale. [4]

Des anges développèrent plus en détail le plan du salut à nos premiers parents. Ils leur dirent: "Soyez certains que, malgré votre grand péché, vous ne serez pas abandonnés à la puissance de l'ennemi. Le Fils de Dieu a offert d'expier votre faute au prix de sa vie. Grâce à une nouvelle période d'épreuve, en obéissant à Dieu, par la foi au Rédempteur, vous pourrez redevenir ses enfants."

Le caractère sacré de la loi de Dieu

Le sacrifice exigé par leur transgression révéla à Adam et Ève le caractère sacré de la loi divine. Mieux que jamais, ils virent la nature détestable du péché et ses affreux résultats. [5]

La loi de Dieu a existé avant que l'homme ne fut créé. Les anges furent régis par elle. Satan tomba parce qu'il transgressa les principes du gouvernement de Dieu.

Après qu'Adam et Ève furent créés, Dieu leur fit connaître sa loi. Elle ne fut pas alors écrite, mais leur fut répétée par Jéhovah. ... Après le péché d'Adam et la chute, rien ne fut enlevé de la loi de Dieu. Les principes des Dix Commandements ont existé avant la chute, et étaient d'un caractère adapté à la condition d'êtres saints. [6]

Les principes furent plus explicitement énoncés à l'homme après la chute, et exprimés pour rencontrer le cas d'intelligences tombées. C'était nécessaire du fait que les esprits des hommes furent aveuglés par la transgression. [7]

Un système fut alors établi exigeant le sacrifice de bêtes, pour garder devant l'esprit de l'homme tombé le fait que le serpent incita Ève à ne pas croire, et que le salaire de la désobéissance, c'est la mort. La transgression de la loi de Dieu rendit nécessaire le fait que le Christ meure en tant que sacrifice, et donne ainsi à l'homme la possibilité d'échapper à la pénalité, tout en permettant que l'honneur de la loi de Dieu soit préservé. Le système des sacrifices fut institué afin d'enseigner à l'homme l'humilité en raison de son état tombé, de le mener au repentir, et de l'amener à avoir confiance en Dieu seul, par le Rédempteur promis, pour le pardon de la transgression passée de sa loi. [8]

Le système même des sacrifices fut conçu par le Christ, et donné à Adam pour caractériser un

Sauveur à venir. [9]

L'homme offre son premier sacrifice

Le premier holocauste offert par Adam lui causa une douleur cuisante. De sa propre main, il dut ravir à un être la vie que Dieu seul pouvait donner. C'était la première fois qu'il voyait la mort, qui, sans lui, n'eût jamais frappé les hommes ni les animaux. En égorgeant l'innocente victime, il frissonna à la pensée que son péché ferait couler le sang de l'Agneau de Dieu. Cette scène lui donna un sentiment plus profond et plus vif de la gravité d'une faute qui ne pouvait être expiée que par la mort d'un être cher au coeur du Très-Haut. Puis Adam s'émut devant la bonté infinie de celui qui consentait à offrir au pécheur une telle rançon. Une étoile d'espérance illumina dès lors l'avenir qui lui avait paru si lugubre et si désolé. [10]

Dieu commanda à Adam d'enseigner à ses descendants la crainte du Seigneur, et, par son exemple et son obéissance humble, de leur enseigner à considérer hautement les offrandes qui caractérisait un Sauveur à venir. Adam prisa soigneusement ce que Dieu lui avait révélé, et le transmis verbalement à ses enfants et aux enfants de ses enfants. [11]

C'est à la porte de ce jardin, porte gardée par les deux chérubins auréolés de gloire, que se rassemblaient les adorateurs. C'est là qu'ils dressaient leurs autels et présentaient leurs offrandes. [12]

L'offrande sacrificielle de chaque autel préfigurait un Rédempteur. Avec le nuage de l'encens, montait de chaque coeur contrit, la prière que Dieu accepterait leurs offrandes qui montraient ainsi leur foi dans le Sauveur à venir. [13]

En outre, le système sacrificiel confié à Adam avait été perverti par ses descendants. Au cours des rapports prolongés de ceux-ci avec les idolâtres, les rites simples et significatifs divinement prescrits avaient été altérés par un mélange de superstitions et de coutumes païennes. De là les précisions données au Sinaï relatives aux sacrifices. [14]

Notes:

- 1. Les citations comprises dans ce chapitre sont tirées de Patriarches et Prophètes et d'autres publications d'Ellen G. White.
- 2. Patriarches et Prophètes, page 38
- 3. Ibid., page 41
- 4. Ibid., page 44
- 5. Ibid., page 44
- 6. Spirit of Prophecy, vol. 1, page 261
- 7. Signs of the Times, 15 Avril 1875
- 8. Spirit of Prophecy, vol. 1, pages 261-262
- 9. Signs of the Times, 15 Juillet 1880
- 10. Patriarches et Prophètes, page 46
- 11. Spirit of Prophecy, vol. 1, page 59
- 12. Patriarches et Prophètes, page 61
- 13. Review and Herald, 2 mars 1886
- 14. Patriarches et Prophètes, page 341

Questions d'étude

- 1. Pourquoi seul un être égal à Dieu pouvait-il faire l'expiation pour la transgression de la loi divine ?
- 2. Quelle signification la déclaration de Genèse3:15 a-t-elle pour Satan ? Pour Adam et Ève?
- 3. Pourquoi une période d'épreuve fut-elle accordée ?
- 4. Quels étaient les buts du système sacrificiel ?
- 5. Pour quelles raisons le premier sacrifice offert par Adam lui causa-t-il « une douleur cuisante » ?
- 6. Où Adam et Ève dressèrent-ils leurs premiers autels? En quoi est-ce significatif?

Chapitre 3

Le Sanctuaire Céleste en miniature

Lorsque Moïse était sur la montagne, Dieu lui dit: « Les enfants d'Israël ... m'élèveront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux. » (Exode 25:8) Cet ordre fut suivi d'instructions détaillées. Mais l'apostasie du Sinaï fit différer l'érection de ce tabernacle jusqu'à ce que le peuple eût recouvré la faveur divine.

Ce travail fut alors confié à des hommes spécialement choisis et qualifiés par Dieu, qui s'en acquittèrent avec sagesse et habileté, en suivant minutieusement les directives fournies par Moïse. Le plan de l'édifice sacré, ses dimensions exactes, sa forme, les matériaux à employer, les meubles et les divers ustensiles, tout était compris dans ces instructions. À cet effet, Dieu avait montré à Moïse le sanctuaire céleste, en lui recommandant de veiller à ce que tout fût conforme au modèle qu'il

avait eu sous les yeux. Ce sanctuaire devait donc être « une image » du « vrai sanctuaire », c'est-àdire du céleste (Voir Hébreux 9:23,24), où le Fils de Dieu, notre Grand Prêtre, allait exercer son ministère, après avoir offert sa vie en sacrifice pour les pécheurs.

La construction du sanctuaire exigea des préparatifs considérables et coûteux. Il fallut une grande quantité de matériaux, dont certains des plus précieux et des plus rares; mais Dieu n'accepta que les offrandes volontaires. L'ordre divin, que Moïse répéta à la congrégation, était celui-ci : « Vous accepterez l'offrande de tout homme qui en fera le sacrifice de bon coeur. » (Exode 25:2) Les deux premières conditions de l'érection de la demeure du Très-Haut étaient donc le dévouement à son service et un esprit de sacrifice.

Chacun répondit à l'appel. « Tous ceux dont le coeur était bien disposé et qui étaient animés de sentiments généreux se présentèrent et apportèrent des offrandes à l'Éternel pour la construction de la

tente d'assignation, pour tout ce qui concernait le service de cette tente, ainsi que pour les vêtements sacrés. Hommes et femmes accoururent; toutes les personnes de bonne volonté apportèrent boucles, bagues, anneaux, colliers, toute sorte d'objets en or. » (Exode 35:21,22)

« Tous ceux qui avaient chez eux des étoffes teintes en bleu d'azur, en écarlate, en cramoisi, du fin lin, du poil de chèvre, des peaux de béliers teintes en rouge et des peaux de dauphins, les apportèrent aussi. Tous ceux qui voulaient présenter une offrande d'argent ou d'airain en firent hommage à l'Éternel. Tous ceux qui avaient chez eux du bois d'acacia, pour tous les ouvrages destinés au service, agirent de même. »

Les femmes les plus adroites de leurs mains filèrent elles-mêmes, et elles apportèrent ce qu'elles avaient filé de leurs mains, les étoffes teintes en bleu d'azur, en écarlate, en cramoisi, et le fin lin. Toutes celles qui étaient animées de bons sentiments, et qui avaient de l'habileté, filèrent du poil de chèvre.

« Les principaux du peuple apportèrent des pierres d'onyx et des pierres à enchâsser, pour l'éphod et le pectoral; des aromates et de l'huile pour le chandelier, pour l'huile d'onction et pour les parfums destinés aux encensements. » (Exode 35:23-28)

Les travaux commencèrent. Jeunes et vieux, hommes, femmes et enfants continuèrent cependant d'apporter leurs offrandes. Bientôt les commissaires du travail découvrirent qu'ils avaient assez de matériaux et même plus qu'il n'en fallait. Alors Moïse fit faire cette proclamation à travers le camp : « Personne, ni homme ni femme, ne doit plus préparer d'offrande pour le sanctuaire. On empêcha donc le peuple d'apporter de nouveaux dons. » (Exode 36:6) Si les murmures des Israélites châtiments qui les suivirent ont été enregistrés pour servir d'avertissement générations futures, leur dévouement, leur zèle et leurs libéralités sont pour nous des exemples à imiter. Tous ceux qui apprécient et aiment les bienfaits du culte public feront preuve du même

esprit de sacrifice lorsqu'il s'agira de préparer un lieu où Dieu puisse manifester sa présence, et ils voudront lui offrir ce qu'ils ont de meilleur. La maison de Dieu ne doit jamais avoir de dettes: ce serait un opprobre pour elle. Aussi les fonds nécessaires à son érection doivent-ils affluer au point qu'on puisse dire, ...: « Ne préparez plus d'offrandes. »

Le tabernacle et sa construction

Le tabernacle était démontable, de façon à pouvoir être transporté d'un lieu à l'autre au cours des déplacements du camp. Pour cette raison, il avait des proportions restreintes et ne mesurait que seize mètres de longueur sur six et demi de largeur et de hauteur. Il n'en avait pas moins une superbe structure. Le bois employé pour les parois et l'ameublement était l'acacia, le plus durable qu'on pût se procurer au Sinaï. Les parois étaient en planches placées debout, côte à côte, reposant sur des bases d'argent et solidement reliées entre elles par des colonnes et des barres transversales. Le tout, recouvert d'or, donnait l'illusion d'un édifice

d'or massif. La toiture se composait de quatre tapis superposés. Le premier consistait en une « tenture de fin lin retors et d'étoffes teintes en bleu d'azur, en pourpre écarlate et en cramoisi, sur laquelle des chérubins étaient artistement tissés » (Exode 26:1). Les trois autres étaient respectivement de poil de chèvre, de peaux de béliers teintes en rouge et de peaux de dauphins. Elles étaient cousues ensemble de façon à recouvrir complètement l'édifice.

La construction était divisée en deux par une riche tenture suspendue à des colonnes plaquées d'or. Une tenture toute semblable fermait l'entrée de la première pièce. De même que celle du plafond, ces deux tentures étaient d'un tissu luxueux, où le bleu, le pourpre et l'écarlate se combinaient avec art, et sur lequel se détachaient des chérubins tissés en brocart d'or et d'argent représentant l'armée angélique qui exerce un ministère en faveur du peuple de Dieu.

La tente sacrée était entourée d'une cour à ciel ouvert, appelée le parvis, fermée par un rideau de fin lin suspendu à des colonnes d'airain. L'entrée

de cette enceinte, qui regardait l'orient, se composait d'une draperie richement travaillée, mais inférieure à celles du sanctuaire. Les rideaux du parvis n'ayant que la moitié de la hauteur des parois du tabernacle, l'édifice se voyait facilement du dehors.

À l'intérieur du parvis, non loin de l'entrée, était placé l'autel des holocaustes, construit en airain. Tous les sacrifices étaient consumés sur cet autel et l'aspersion du sang expiatoire était faite sur ses cornes. Entre l'autel et le tabernacle se trouvait une cuve d'airain faite avec les miroirs offerts par les femmes d'Israël. Les prêtres s'y lavaient les mains et les pieds chaque fois qu'ils entraient dans les lieux saints ou qu'ils s'approchaient de l'autel pour y offrir un holocauste.

Dans la première pièce du tabernacle, appelée le lieu saint, se trouvaient la table des pains de proposition, le chandelier ou candélabre et l'autel des parfums. Située au nord, la table était entourée d'une garniture d'or et recouverte du même métal. Chaque sabbat, les prêtres y plaçaient douze

gâteaux arrosés d'encens et disposés en deux piles. Les pains enlevés, considérés comme sacrés, étaient placés sur la table des prêtres. Au sud, il y avait le candélabre à sept lampes portées par sept branches ornées de fleurs de muguet artistement ciselées. Il était tiré d'un morceau d'or massif. Comme le tabernacle ne comportait aucune fenêtre, les lampes, qu'on ne devait jamais laisser éteindre toutes à la fois, l'éclairaient jour et nuit. En face et tout près du voile qui séparait le lieu saint du lieu très saint et de la présence immédiate de Dieu, était placé l'autel d'or, appelé l'autel des parfums. Le prêtre y faisait brûler de l'encens matin et soir. Il en touchait les cornes avec le sang des sacrifices et l'aspergeait du sang de la victime au grand jour des expiations. Le feu de cet autel, allumé par Dieu luimême, devait être religieusement entretenu. Jour et nuit, le parfum de l'encens sacré embaumait les lieux saints et se répandait au-dehors à une grande distance du tabernacle.

Le voile intérieur donnait accès au lieu très saint où se concentrait le service symbolique de l'expiation et de l'intercession, trait d'union entre le ciel et la terre. C'est dans cette pièce que se trouvait l'arche sainte : coffret d'acacia entièrement recouvert d'or, à l'intérieur comme à l'extérieur, et relevé à son bord supérieur par un couronnement d'or. Ce meuble était destiné aux deux tables de pierre sur lesquelles Dieu avait gravé lui-même les dix commandements. Cette loi étant la base de l'alliance contractée entre Dieu et Israël, on l'appelait l'arche de l'alliance ou du testament.

Le couvercle de l'arche, appelé le propitiatoire, était forgé d'un seul bloc d'or. A chaque extrémité, il était surmonté d'un chérubin en or faisant monter vers le ciel l'une de ses ailes, tandis qu'il repliait l'autre sur son corps (Voir Ézéchiel 1:11) en signe de vénération et d'humilité. Leurs visages tournés l'un vers l'autre et leurs yeux abaissés pieusement sur l'arche figuraient le respect de l'armée céleste pour la loi de Dieu et l'intérêt qu'elle porte au plan du salut.

Au-dessus du propitiatoire, entre les deux chérubins, une nuée lumineuse, appelée la Shékinah, voilait la présence divine. C'est là que la voix céleste sortant de la nuée révélait sa volonté au prêtre ou répondait à ses prières. Un rayon de lumière illuminant l'ange de la droite indiquait l'approbation ou l'acceptation, tandis qu'une ombre ou un nuage recouvrant l'ange de la gauche annonçait la désapprobation ou le refus.

Si la loi de Dieu renfermée dans l'arche constituait la grande règle de la justice et proclamait la mort du violateur, le propitiatoire qui la recouvrait et où Dieu révélait sa présence promettait le pardon au pécheur repentant qui acceptait le sacrifice expiatoire. C'est ainsi que la rédemption par le Fils de Dieu était révélée par le symbolisme du sanctuaire, où

La bonté et la vérité se sont rencontrées; La justice et la paix se sont embrassées. (Psaumes 85:11)

La gloire du sanctuaire vu de l'intérieur défiait toute description. Les parois d'or réfléchissant en tous sens les feux du candélabre; les vives couleurs des tentures brodées d'anges scintillants; les ors éclatants de la table et de l'autel de l'encens; et audelà du second voile, l'arche sainte, ses mystiques chérubins séparés par la redoutable Shékinah, manifestation visible de la présence de l'Éternel : tout cela n'était qu'un faible reflet de la magnificence incomparable du temple céleste, qui est le grand centre de l'oeuvre de la rédemption.

La construction du tabernacle dura environ six mois. Quand tout fut terminé, Moïse examina soigneusement le travail accompli, et le compara avec le modèle qui lui avait été montré sur la montagne et les directives qu'il avait reçues de Dieu. « Et il vit qu'ils l'avaient exécuté conformément aux ordres de l'Éternel. Alors Moïse les bénit. » (Exode 39:43) Impatients de curiosité, tous les Israélites s'assemblèrent pour contempler l'édifice. Tandis qu'on l'admirait, plein d'une sainte vénération, la colonne de nuée descendit, flotta au-dessus du sanctuaire et l'enveloppa tout entier. « Et la gloire de l'Éternel remplit le tabernacle » (Exode 40:34), au point que Moïse luimême ne put y pénétrer. Profondément émus, les

Israélites avaient la preuve que l'ouvrage de leurs mains était agréé. Mais bientôt, la joie qui gonflait tous les coeurs éclata en larmes de reconnaissance et en prières, où chacun demandait silencieusement à Dieu de demeurer avec son peuple.

Les prêtres et leurs vêtements

Par ordre du Seigneur, la tribu de Lévi fut mise à part pour assurer les services du sanctuaire. Cette tribu remplaça ainsi le père de famille qui avait servi de prêtre dans les tout premiers temps, ainsi que le fils aîné qui lui avait été substitué depuis le temps d'Abraham. Dès ce moment, Dieu accorda cet honneur à la tribu de Lévi, en récompense de sa fidélité, comme aussi de son courage et de son zèle lors de l'affaire du veau d'or au Sinaï. Le sacerdoce fut réservé à la famille d'Aaron. Seuls celui-ci et ses fils furent autorisés à l'exercer. Les autres descendants de Lévi, chargés du tabernacle et de son ameublement, furent aussi appelés à seconder les prêtres dans leurs fonctions. Mais ils ne devaient offrir les sacrifices, faire brûler l'encens et regarder les objets sacrés qu'après les

avoir recouverts.

Un costume spécial et conforme à leur charge fut prescrit aux prêtres. L'ordre donné à Moïse était le suivant: « Tu feras préparer pour Aaron, ton frère, des vêtements sacrés qui lui serviront d'insigne et de parure. » (Exode 28:2) La robe du simple prêtre était de fin lin blanc, tissée d'une seule pièce. Elle descendait presque jusqu'aux pieds et était fixée à la taille par une ceinture de lin blanc brodée de bleu, de pourpre et d'écarlate. Un turban ou une mitre blanche complétait le vêtement. De même que Moïse avait reçu l'ordre d'ôter ses souliers sur une terre sainte, les prêtres ne devaient pas garder leurs chaussures pour entrer dans le sanctuaire. La poussière qui s'était attachée à leurs sandales aurait pu souiller le saint lieu. commencer leur service, soit de Avant tabernacle, soit à l'autel des sacrifices, ils devaient donc ôter leurs chaussures dans le parvis et se laver les mains et les pieds. Ces précautions avaient pour but d'inculquer à tous les spectateurs la nécessité de se présenter devant Dieu exempt de toute souillure.

En conformité avec ses hautes fonctions, les vêtements du grand prêtre étaient faits de tissus précieux richement travaillés. En plus de sa robe de fin lin, le prêtre ordinaire portait un vêtement bleu d'azur tissé également d'une seule pièce qui se terminait par une garniture de clochettes d'or alternant avec une imitation de grenades en bleu, pourpre et écarlate. Par-dessus venait l'éphod, un gilet or, bleu, pourpre, écarlate et de fin lin, attaché à la taille par une ceinture magnifiquement ouvragée aux mêmes couleurs. L'éphod, qui était exempt de manches, portait des épaulettes brodées d'or sur lesquelles étaient enchâssées deux pierres d'onyx où l'on avait gravé les noms des douze tribus d'Israël.

Par-dessus l'éphod, pour finir, se plaçait le pectoral, le plus sacré des ornements sacerdotaux. D'un empan en carré, suspendu par des cordons bleus attachés à des boucles d'or partant des épaules, il était bordé de pierres précieuses correspondant à celles qui constituent les fondements de la cité de Dieu et garni sur quatre

rangées de douze pierres précieuses sur lesquelles étaient gravés, comme sur les gemmes des épaulettes, les noms des douze tribus.

L'ordre divin était le suivant : « Aaron portera sur son coeur les noms des enfants d'Israël, gravés sur le pectoral du jugement : ce sera un mémorial perpétuel devant l'Éternel. » (Exode 28:29) C'est ainsi que Jésus-Christ, notre grand prêtre, porte sur son coeur le nom de toute âme contrite et croyante en faveur de laquelle il présente son sang devant le Père; de sorte que nous pouvons dire avec le Psalmiste : « Moi, je suis pauvre et indigent; mais le Seigneur pense à moi. » (Psaumes 40:18)

L'urim et le thummim

De chaque côté du pectoral, deux grandes gemmes, d'un vif éclat, appelées l'Urim et le Thummim, avaient pour but de révéler au grand prêtre et au peuple la volonté de Dieu. Le Seigneur répondait aux questions posées soit par une auréole de lumière entourant la gemme de droite, en signe d'approbation ou de consentement, soit par une ombre enveloppant la gemme de gauche, en signe de désapprobation ou de refus.

La mitre du grand prêtre consistait en un turban blanc auquel était fixé, par un cordon bleu, le diadème sacré, une lame d'or pur portant cette inscription : « Sainteté à l'Éternel. » Tout ce qui se rapportait aux vêtements ou à l'attitude des prêtres devait éveiller chez les spectateurs le sentiment de la sainteté de Dieu, du caractère sacré de son culte et de la pureté qu'il exige de ceux qui se présentent devant lui.

Les services du sanctuaire [1]

Comme le sanctuaire lui-même, les rites qui s'y accomplissaient par le ministère des prêtres devaient être « l'image et l'ombre des choses célestes » (Hébreux 8:5). Ces rites revêtaient une grande importance. Dieu donna à leur égard les instructions les plus précises et les plus explicites. Les cérémonies du sanctuaire se divisaient en deux parties : le service quotidien et le service annuel. Le service quotidien s'accomplissait à l'autel des

holocaustes, dans le parvis du tabernacle et dans le lieu saint, tandis que le service annuel se déroulait dans le lieu très saint.

À part le grand prêtre, aucun mortel ne pouvait pénétrer dans la pièce intérieure du tabernacle. Une fois par an, et cela après une préparation sévère et solennelle, ce haut dignitaire entrait en tremblant devant Dieu pour y procéder, devant le propitiatoire, à l'expiation des péchés d'Israël. Dieu apparaissait alors dans la nuée de gloire. Audehors, la foule attendait dans le silence et la prière. Lorsque le séjour du grand prêtre dans le lieu très saint se prolongeait au-delà du temps accoutumé, l'effroi s'emparait du peuple qui se demandait si, à cause de ses péchés ou de ceux du prêtre, celui-ci n'avait pas été terrassé par la gloire de Dieu.

Le service quotidien se composait de l'holocauste du matin et du soir, de l'offrande de l'encens sur l'autel d'or, ainsi que de sacrifices offerts par des particuliers pour des péchés personnels. Il y avait également un rituel pour les

sabbats, les nouvelles lunes et les fêtes annuelles.

Chaque matin et chaque soir, on offrait sur l'autel un agneau d'un an et des gâteaux pour signifier la consécration quotidienne de la nation à l'Éternel, comme pour réclamer le bénéfice du sang expiatoire du Rédempteur promis. Dieu ayant expressément recommandé que chaque offrande fût « sans défaut » (Exode 12:5), toutes les bêtes des sacrifices devaient être examinées par les prêtres, qui refusaient celles qui avaient une tare quelconque. Seule une offrande « sans défaut » pouvait servir de symbole à la pureté parfaite de « l'Agneau sans défaut et sans tache » (1 Pierre 1:19) qui allait venir.

Les sacrifices étaient également une figure de la perfection morale à laquelle doivent aspirer et parvenir les enfants de Dieu. L'apôtre Paul y fait allusion dans cette parole : « Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est votre culte raisonnable. » (Romains 12:1) De même, en nous consacrant au Seigneur, nous

devons nous efforcer de rendre aussi parfaite que possible l'offrande que nous lui présentons. Dieu n'agrée rien de moins que ce que nous pouvons lui apporter de meilleur. Ceux qui l'aiment de tout leur coeur désireront lui offrir leurs plus belles forces, et cela en mettant toutes leurs facultés en harmonie avec les lois divines.

C'était lors de l'offrande quotidienne l'encens que le prêtre s'approchait le plus près de Dieu. Comme le voile intérieur du sanctuaire ne montait pas jusqu'au plafond, la gloire de l'Éternel siégeant sur le propitiatoire éclairait en partie le lieu saint à la vue du prêtre qui offrait l'encens en face de l'autel. Au moment où le nuage d'encens s'élevait de l'autel d'or et où la gloire divine descendait sur le propitiatoire, il arrivait souvent qu'elle débordait du lieu très saint jusque dans le lieu saint, au point que l'officiant était obligé de se retirer vers le voile de sortie. De même que dans le rituel symbolique le prêtre dirigeait par la foi son regard vers le propitiatoire qu'il ne voyait pas, ainsi le peuple de Dieu doit maintenant adresser ses prières à Jésus-Christ qui, bien qu'invisible à l'oeil de la chair, plaide en sa faveur dans le sanctuaire céleste.

L'encens qui montait avec les prières d'Israël représente les mérites et l'intercession du Sauveur, ainsi que sa parfaite justice imputée au pécheur par la foi, et qui seule peut faire agréer le culte qu'il offre à son Dieu. En outre, s'il y avait devant le voile du lieu très saint un autel de perpétuelle intercession, il y avait aussi, devant le voile du lieu saint, un autel de continuelle expiation. Enfin, comme c'était par les symboles du sang et de l'encens que l'on pouvait s'approcher de Dieu, c'est par l'intermédiaire de notre grand Médiateur que les pécheurs peuvent venir au Seigneur, seul Dispensateur de miséricorde et de salut aux âmes repentantes.

Chaque matin et chaque soir, quand les prêtres entraient dans le lieu saint, à l'heure de l'encens, l'un d'eux offrait sur l'autel du parvis le sacrifice quotidien. C'était toujours une scène émouvante pour les adorateurs assemblés près du tabernacle. En effet, avant d'entrer, par l'intermédiaire du

prêtre, en la présence de Dieu, les Israélites devaient sonder leurs coeurs et confesser leurs péchés, puis, unis dans une prière silencieuse, tourner leurs visages vers le lieu saint. Ainsi, tandis que leurs requêtes montaient avec la fumée de l'encens, ils s'appropriaient par la foi les mérites du Sauveur promis, préfiguré par le service expiatoire. Aussi les heures fixées pour le sacrifice du matin et du soir étaient-elles considérées comme sacrées et finirent-elles par être observées par toute la nation israélite comme heures du culte de famille.

Quand, plus tard, les Juifs en exil adressaient leurs prières au Dieu d'Israël, ils tournaient à ce moment-là leurs visages vers Jérusalem. Les chrétiens doivent trouver là l'exemple du culte de famille du matin et du soir. Si une répétition machinale de dévotions exemptes de tout esprit d'adoration déplaît au Seigneur, il voit en revanche avec plaisir ceux qui l'aiment s'incliner matin et soir pour lui demander le pardon de leurs péchés et réclamer les bénédictions dont ils ont besoin.

Les pains de proposition placés en permanence devant Dieu constituaient une offrande perpétuelle et faisaient donc partie du service quotidien. On les appelait « pains de proposition » ou « pains de la face », parce qu'ils étaient constamment devant la face de l'Éternel (Exode 25:30). Ils avaient pour but de rappeler que l'homme dépend de Dieu pour sa nourriture temporelle et spirituelle, et qu'il n'obtient l'une et l'autre que par la médiation du Fils de Dieu. Dans le désert, le Seigneur avait nourri Israël du pain du ciel. Plus tard, c'est encore de la grâce divine que ce dernier attendait le pain du corps et celui de l'âme. La manne, comme les pains de proposition, était un symbole du Sauveur qui se tient sans cesse, pour nous, devant la face de Dieu. « Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel » (Jean 6:51), a-t-il dit lui-même. Quand les pains étaient, chaque sabbat, remplacés par des pains frais, on ôtait les grains d'encens placés dessus pour les faire brûler devant Dieu.

Ce qu'il y avait de plus important dans les services quotidiens, c'étaient les sacrifices individuels. Le pécheur repentant amenait son offrande à la porte du tabernacle et, plaçant sa main sur la tête de la victime, il lui transmettait symboliquement ses péchés, qu'il confessait. Puis, de sa propre main, il égorgeait l'animal, dont le sang était porté par le prêtre dans le lieu saint et aspergé devant le voile derrière lequel se trouvait la loi violée par le pécheur. Par cette cérémonie, le péché était, par l'intermédiaire du sang, transféré au sanctuaire. Dans les cas où le sang n'était pas porté au lieu saint, les prêtres consommaient la chair de la victime, selon le commandement de Moïse: « C'est une chose très sainte, ... afin que vous portiez l'iniquité de l'assemblée, et que vous fassiez pour elle l'expiation devant l'Éternel. » (Lévitique 10:17) [2] Ces deux rites figuraient le transfert des péchés au sanctuaire.

Tel était le rituel, jour après jour, d'un bout de l'année à l'autre. Aussi le sanctuaire, souillé peu à peu par les péchés d'Israël qui s'y accumulaient, devait-il être purifié par des cérémonies spéciales. En conséquence, Dieu ordonna qu'il fût fait expiation pour les deux lieux saints, comme pour l'autel, afin de les purifier et les sanctifier, « à

cause des souillures des enfants d'Israël » (Lévitique 16:19).

Le jour des expiations

Une fois l'an, au grand jour des expiations ou des propitiations, le grand prêtre entrait dans le lieu très saint pour procéder à la « purification du sanctuaire ». Les rites qui s'y accomplissaient achevaient le cycle annuel du cérémonial.

Ce jour-là, on amenait devant l'entrée du tabernacle deux boucs. Par le sort, l'un d'eux était désigné pour l'Éternel, l'autre pour Azazel. Le bouc sur lequel tombait le premier sort était égorgé et offert pour les péchés du peuple. Le prêtre en portait le sang à l'intérieur du voile et en faisait aspersion sur le propitiatoire. « Il fera, avait dit Moïse, l'expiation pour le sanctuaire, à cause des souillures des enfants d'Israël et de leurs transgressions, quels que soient leurs péchés. Il fera de même pour la tente d'assignation qui est établie parmi eux au milieu de leurs souillures. » (Lévitique 16:16) Les instructions données à Moïse

disaient : « Lorsqu'il aura achevé de faire l'expiation pour le sanctuaire, ... Aaron fera approcher le bouc vivant. Il posera ses deux mains sur la tête du bouc vivant, et confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et toutes leurs transgressions, quels que soient leurs péchés; il les mettra sur la tête du bouc, et l'enverra au désert par un homme préposé à cet office. Le bouc ainsi chargé de toutes leurs iniquités les emportera dans une terre déserte; et l'homme lâchera le bouc dans le désert. » (Lévitique 16:20-22) Tout travail était mis de côté. La congrégation d'Israël passait cette journée entière à s'humilier devant Dieu par un sérieux examen de conscience, par le jeûne et la prière. Ce n'était que lorsque le bouc avait été conduit au désert que le peuple se considérait comme délivré de ses péchés.

Cette cérémonie annuelle enseignait au peuple des vérités importantes relatives à l'expiation des péchés. Par leurs offrandes faites dans le cours de l'année, les pénitents indiquaient qu'ils acceptaient le substitut qui devait un jour prendre leur place.

Mais le sang des victimes n'achevait pas l'expiation des péchés. Il servait simplement de véhicule pour transférer ces péchés au sanctuaire. En offrant un sacrifice sanglant, le pécheur reconnaissait l'autorité de la loi, confessait sa culpabilité et exprimait sa foi en celui qui devait venir « ôter le péché du monde ». Mais il n'était pas entièrement dégagé de la condamnation de la loi.

Au jour des expiations, le grand prêtre, après avoir immolé une victime pour l'assemblée, en portait le sang dans le lieu très saint et en faisait aspersion sur le propitiatoire, au-dessus des tables de la loi. La loi qui exigeait la vie du pécheur était ainsi satisfaite, et le prêtre, en tant que médiateur, se chargeait de tous les péchés d'Israël. En quittant le sanctuaire, il plaçait ses mains sur la tête du bouc émissaire, « confessait sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël » et les transférait « sur la tête du bouc ». Celui-ci, « chargé de toutes leurs iniquités, les emportait dans une terre déserte ». C'est alors que le peuple se considérait comme définitivement libéré de sa culpabilité. Telles

étaient les cérémonies accomplies au jour des expiations pour servir « d'image et d'ombre des choses célestes » (Hébreux 8:5).

Une figure des choses dans les cieux

Comme on l'a vu, le sanctuaire terrestre fut construit par Moïse sur le modèle qui lui avait été montré sur la montagne. C'était un symbole pour le temps présent; « ses deux lieux saints étaient une image du sanctuaire céleste »; Jésus-Christ, notre « Grand Prêtre, est ministre du Sanctuaire et du véritable Tabernacle dressé par le Seigneur, et non par un homme » (Hébreux 9:23; 8:2).

Contemplant, en vision, le temple de Dieu qui est dans le ciel, l'apôtre Jean y voit « sept lampes ardentes brûlant devant le trône ». Il y voit aussi un personnage qui a « un encensoir d'or », auquel « on donne beaucoup de parfums pour les offrir, avec les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône » (Apocalypse 8:3). Le prophète est ici admis à voir la première pièce du Sanctuaire Céleste. On y retrouve les sept lampes ardentes et

l'autel d'or que le sanctuaire terrestre avait imités par le candélabre d'or et par l'autel des parfums. Une seconde fois, le prophète voit « le Temple de Dieu s'ouvrir dans le ciel », et il y aperçoit « l'arche de l'alliance » (Apocalypse 11:19) figurée sur la terre par le coffret sacré construit par Moïse pour contenir la loi de Dieu.

En résumé, Moïse avait construit le sanctuaire terrestre « selon le modèle qu'il avait vu » (Actes 7:44). L'apôtre Paul déclare que « le tabernacle et tous les ustensiles du culte », lorsqu'ils furent terminés, représentaient le « sanctuaire céleste luimême » (Hébreux 9:21-23). Et saint Jean, de son côté, nous dit qu'il vit l'original dans lequel Jésus exerce son ministère en notre faveur et dont le tabernacle construit par Moïse était une miniature.

C'est après son ascension que notre Sauveur inaugura son ministère de Grand Prêtre dans le Sanctuaire Céleste. Jésus-Christ, écrit l'apôtre Paul, « n'est pas entré dans un sanctuaire fait de main d'homme, imitation du vrai Sanctuaire; mais il est entré dans le ciel même, afin de comparaître

maintenant pour nous devant la face de Dieu » (Hébreux 9:24). Son ministère comprend deux grandes phases embrassant chacune une certaine période de temps, et se déroulant respectivement dans l'une ou l'autre des pièces du sanctuaire céleste. Tout s'y passe exactement comme dans le sanctuaire terrestre, c'est-à-dire en deux cycles successifs : le service quotidien et le service annuel, pour chacun desquels était réservée l'une des deux pièces du tabernacle.

À son ascension, Jésus regagna le ciel pour y plaider en présence de Dieu les mérites de son sang en faveur des croyants, tout comme l'avaient fait les prêtres au tabernacle mosaïque lorsque, dans le lieu saint, ils faisaient aspersion du sang des sacrifices en faveur des pécheurs.

Mais le sang du Sauveur, tout en libérant de la condamnation le pécheur repentant, n'anéantit pas le péché. Celui-ci demeure sur les registres du sanctuaire jusqu'à l'expiation finale. C'est ce que montrait la dispensation mosaïque où le sang des sacrifices justifiait le pécheur, tandis que le péché

lui- même subsistait dans le sanctuaire jusqu'au jour des expiations.

Purifiés du registre du péché

Au grand jour des récompenses finales, les morts seront « jugés selon leurs oeuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres » (Apocalypse 20:12). Cela fait, en vertu du sang expiatoire du Fils de Dieu, les péchés de tous les croyants seront effacés des dossiers du Sanctuaire. Ce sera la purification de celui-ci par l'élimination des sombres annales du péché.

Sur la terre, cette liquidation solennelle : l'expiation définitive et l'effacement des péchés, était figurée par le cérémonial du grand jour des expiations ou de la purification du sanctuaire. Ce cérémonial consistait, en vertu du sang de la victime, à éliminer définitivement du sanctuaire tous les péchés qui s'y étaient accumulés et à les emporter au désert. Ainsi, au jour du jugement, les péchés de tous les vrais pénitents seront effacés des livres célestes pour ne plus revenir à la mémoire.

Satan est l'auteur du mal et l'instigateur de tous les péchés qui ont causé la mort du Fils de Dieu, et la justice exige qu'il subisse la peine capitale. L'oeuvre du Sauveur en vue de la rédemption de l'homme ne sera donc complète que par la purification des impuretés qui souillent le Sanctuaire Céleste. Cela se produira lorsqu'ils seront placés sur la tête de Satan pour qu'il en subisse la pénalité finale, de même que cela se faisait dans le service rituel, où le cycle annuel se terminait par la purification du sanctuaire et la transmission des péchés sur la tête du bouc émissaire.

On voit par là que les cérémonies du tabernacle, comme celles du temple qui le remplaça, inculquaient jour après jour aux enfants d'Israël les grandes vérités se rattachant à la mort et au ministère de Jésus-Christ. Une fois l'an, tous les esprits se portaient sur le dénouement du grand conflit entre le Fils de Dieu et Lucifer : la purification totale et définitive de l'univers par la disparition éternelle du péché et des pécheurs. [3]

Notes:

- 1. « Après l'achèvement du tabernacle, Il [Dieu] communiqua à Moïse depuis le nuage de gloire au-dessus du siège de Miséricorde, et lui donna toutes les directives concernant le système des offrandes et les formes de culte conservées dans le Sanctuaire. » Patriarchs and Prophets p. 364-36; ou en français, p. 341
- 2. Quand une offrande pour le péché était présentée, pour un prêtre ou pour la communauté entière, le sang était porté dans le lieu saint, puis aspergé devant le voile et placé sur les cornes de l'Autel d'or. La graisse était consumée sur l'Autel des Sacrifices dans le parvis, mais le corps de la victime était brûlé hors du camp. (Voir Lévitique 4:1-21) ... Quand, toutefois, l'offrande était pour un chef ou pour quelqu'un du peuple, le sang n'était pas transporté dans le lieu saint mais la chair devait être mangée par le prêtre comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse. (Voir

Lévitique 6:26; 4:22-35) Ainsi, comme l'auteur le décrit autre part : « Les péchés du peuple étaient transférés en figure sacrificateur officiant, médiateur en faveur du peuple. Il n'était pas donné au sacrificateur de s'offrir lui-même pour le péché, vu qu'il était pécheur lui aussi. Aussi, au lieu de subir luimême la mort, il immolait un agneau sans défaut; la pénalité du péché était transférée à la bête innocente, qui devenait son substitut, et préfigurait l'offrande parfaite de Jésus-Christ. Dans le sang de cette victime la foi de l'homme entrevoyait le sang du Christ qui devait expier les péchés du monde. (Messages Choisis, vol. 1, Ellen White, p. 270)

3. Patriarches et Prophètes, Ellen White, p. 317-332

Questions d'étude

- 1. Quels furent les « premières choses requises » pour préparer le sanctuaire dans le désert ?
- 2. Qu'est-ce qui forma la base pour le plan de ce sanctuaire ? Comment fut-il obtenu ?
- 3. Y a-t-il une signification au fait que le parfum de l'encens se diffusait à travers le Sanctuaire et « loin autour du Tabernacle » ?
- 4. Quelle était la manifestation de la Divine Présence et où apparaissait-elle ?
- 5. La Loi et le siège de la Miséricorde [propitiatoire] étaient tous les deux dans le lieu très saint. Pourquoi était-ce ainsi ?
- 6. Pourquoi le pectoral était-il le plus sacré des vêtements sacerdotaux ?
- 7. Quels sont les trois leçons qui devaient être imprimées sur Israël à travers l'habillement et la conduite des prêtres ?
- 8. Pourquoi les directives sur chaque partie des services du sanctuaire étaient-elles si explicites et précises ?
- 9. Les animaux pour les sacrifices étaient « sans défaut ». Quel double signification avait ce

fait?

- 10. L'offrande de l'encens et du sang était simultanées. Pourquoi était-ce ainsi ?
- 11. Quels sont les deux moyens par lesquels le péché était transféré du pénitent au sanctuaire
- 12. Quand et comment le sanctuaire était-il purifié des péchés du peuple ?
- 13. Quels ustensiles Jean aperçut-il, quand en vision, il vit le premier et le second appartement du Sanctuaire Céleste ? Qu'en était-il de son immensité et de sa gloire ?
- 14. Comment les services journaliers et annuels du sanctuaire étaient connectés les uns aux autres ? Appliquez ceci au ministère du Christ comme notre Grand Prêtre et à la purification du Sanctuaire Céleste du registre du péché.

Chapitre 4

L'Évangile dans le type et l'antitype [1]

Le projet caressé depuis longtemps par David, d'élever un temple à l'Éternel, fut réalisé par Salomon. Pendant sept ans, Jérusalem fut envahie par une foule d'ouvriers qui s'activèrent à niveler l'emplacement choisi, à construire des murs de soutènement, à poser de solides fondements, avec de « grandes et magnifiques pierres de taille » (1 Rois 5:17), à façonner de gros arbres apportés des forêts du Liban, pour ériger le majestueux sanctuaire.

Tandis que l'on travaillait le bois et la pierre -tâche qui absorbait des milliers d'ouvriers -- la fabrication des ornements et de l'ameublement du temple se poursuivait activement sous la direction de Hiram, de Tyr, « homme habile et intelligent, ... habile pour les ouvrages en or, en argent, en airain et en fer, en pierre et en bois, en étoffes teintes en pourpre et en bleu, en étoffes de byssus et de carmin » (2 Chroniques 2:13,14).

Parfait, conformément au modèle

Ainsi, la construction s'élevait sur le mont Morija, silencieusement, avec des « pierres toutes taillées, et ni marteau, ni hache, ni instrument de fer, ne furent entendus dans la maison pendant qu'on la construisait » (1 Rois 6:7). Les magnifiques ornements se perfectionnaient selon les plans fournis par David à son fils Salomon, ainsi que « tous les autres ustensiles pour la maison de Dieu » (2 Chroniques 4:19). Ceux-ci comprenaient l'autel des parfums, la table des pains de proposition, le chandelier, ainsi que les coupes et les ustensiles se rattachant au service des prêtres dans le lieu saint, le tout « d'or très pur » (2 Chroniques 4:21). Les ustensiles d'airain : l'autel des parfums, la mer de fonte posée sur douze boeufs, les bassins de petites tailles et plusieurs autres coupes furent fondus « dans la plaine du Jourdain, dans un sol argileux, entre Succoth et Tseréda » (2 Chroniques 4:17). Ces ustensiles furent fabriqués en abondance, afin de n'en pas manquer.

1. Un temple d'une beauté inégalée

Ce temple, construit par Salomon et ses collaborateurs, dédié au Seigneur et à son culte, était d'une beauté incomparable, d'une splendeur inégalée. Orné de pierres magnifiques, entouré de spacieux parvis où l'on accédait par de belles avenues, revêtu de cèdre sculpté et d'or poli, le temple, avec ses tentures richement brodées, son mobilier somptueux, était un emblème digne de l'Église vivante du Christ sur terre, édifiée selon le plan divin, avec des matériaux semblables à « de l'or, de l'argent, des pierres précieuses », comme « l'ornement des palais » (1 Corinthiens 3:12; Psaumes 144:12). [2]

Un sanctuaire plus splendide avait été fait, selon le modèle montré à Moïse sur la montagne, et par la suite, présenté par le Seigneur à David. En complément aux Chérubins au sommet de l'Arche, Salomon fit deux autres anges de plus grande taille debout de chaque côté de l'Arche, représentants les anges célestes gardant la Loi de Dieu. Il est impossible de décrire la beauté et la splendeur de ce sanctuaire. Dans ce lieu, l'Arche sacrée avait été portée par les prêtres avec une révérence solennelle, et déposée sous les ailes des deux chérubins majestueux qui se tenaient sur le sol.

Dieu témoigne de son consentement

Le choeur sacré éleva sa voix en louanges à Dieu, et la mélodie de sa voix était accompagnée par toutes sortes d'instruments de musique. Et pendant que les cours du temple résonnaient de louanges, le nuage de la gloire de Dieu remplit la maison, comme il avait rempli auparavant le tabernacle du désert. « Or il arriva, comme les sacrificateurs sortaient du lieu saint que la nuée remplit la maison de l'Éternel; et les sacrificateurs ne purent s'y tenir pour faire le service, à cause de la nuée; car la gloire de l'Éternel remplissait la maison de l'Éternel. » (1 Rois 8:10-11)

Comme le sanctuaire terrestre construit par

Moïse selon le modèle qui lui fut montré sur la montagne, le temple de Salomon, avec tous ses services, était « une figure pour le temps présent, pendant lequel on offrait des dons et des sacrifices », ces deux lieu saints étaient les « copies des choses dans les cieux »; Christ notre Grand Souverain Sacrificateur est le « Ministre du sanctuaire, et du véritable tabernacle, que le Seigneur a dressé et non l'homme. » (Hébreux 8:2) [3]

Les types et les symboles étaient une prophétie condensée de l'Évangile, une image où se trouvaient réunies les promesses de la rédemption. [4]

L'antitype perdu de vue

Il [Jésus] était le centre de toute l'économie juive. Les cérémonies imposantes du culte avaient été établies par Dieu. Elles étaient destinées à annoncer qu'au temps marqué apparaîtrait celui qu'elles préfiguraient. [5]

En s'éloignant de Dieu les Juifs perdirent presque complètement de vue l'enseignement que recélait le service rituel, service que le Christ luimême avait institué. Dans toutes ses parties ce service était un symbole se rapportant au Christ; à l'origine, il était plein de vitalité et de beauté spirituelle. Mais les Juifs perdirent la vie spirituelle, tout en retenant leurs cérémonies comme des choses mortes. Ils plaçaient leur confiance dans les sacrifices et les ordonnances plutôt que de s'appuyer sur celui que ces choses annonçaient. Pour suppléer à ce qu'ils avaient perdu, les prêtres et les rabbins multiplièrent leurs propres exigences; plus ils devenaient rigides, moins ils faisaient place à l'amour de Dieu. [6]

Les services du temple perdent leur signification

Le Christ était le fondement et la vie du temple, dont les services préfiguraient le sacrifice du Fils de Dieu. Le sacerdoce avait été établi pour représenter le caractère et l'oeuvre du Christ comme médiateur. Tout le plan des sacrifices annonçait la mort du Sauveur pour le rachat du

monde. Ces offrandes perdraient toute valeur dès que serait consommé le grand événement qu'elles avaient pour but de symboliser.

Dès lors que l'économie des rites était un symbole du Christ, elle n'avait de valeur que par lui. Quand les Juifs eurent achevé de rejeter le Christ en le mettant à mort, ils rejetèrent tout ce qui donnait une signification au temple et à ses services. Tout cela avait perdu son caractère sacré. Sa disparition était imminente. Dès ce jour les sacrifices offerts et le service qui s'y rattachait perdaient toute signification. Ils n'exprimaient pas mieux que l'offrande de Caïn la foi au Sauveur. En mettant à mort le Christ, les Juifs détruisirent virtuellement le temple. Au moment où le Christ fut crucifié, le voile intérieur du temple fut déchiré du haut en bas pour attester que le grand sacrifice final avait été offert, et que tout le rituel des sacrifices était arrivé à sa fin.

« En trois jours je le relèverai. » La mort du Sauveur paraissait assurer l'avantage des puissances des ténèbres, qui se réjouirent de leur

victoire. Mais Jésus sortit en vainqueur du sépulcre prêté par Joseph. « Il a dépouillé les principautés et les pouvoirs, et les a publiquement livrés en spectacle, en triomphant d'eux par la croix. » (Colossiens 2:15) En vertu de sa mort et de sa résurrection, il est devenu le ministre « du véritable tabernacle, dressé par le Seigneur et non par un homme. » (Hébreux 8:2) Le tabernacle israélite a été construit par des hommes; le temple juif a été édifié par des hommes; mais le sanctuaire d'enhaut, dont le terrestre était une représentation, n'a pas été construit par un architecte humain. « Voici un homme dont le nom est Germe. ... C'est lui qui rebâtira le temple de l'Éternel et qui sera revêtu de la majesté royale. Il siégera comme roi sur son trône; il siégera aussi sur son trône comme sacrificateur. »

Les yeux tournés vers le vrai sacrifice

Le service des sacrifices qui annonçaient le Christ a pris fin; mais les yeux des hommes ont été dirigés vers le vrai sacrifice offert pour les péchés du monde. Le sacerdoce terrestre a cessé; mais nous regardons à Jésus, « médiateur d'une nouvelle alliance », et au « sang de l'aspersion, qui parle mieux que celui d'Abel ». « La voie du saint des saints n'était pas encore ouverte, tant que le premier tabernacle subsistait. ... Mais Christ est venu comme Grand- Prêtre des biens à venir; il a traversé le Tabernacle plus grand et plus parfait qui n'est pas construit par la main de l'homme, ... avec son propre sang. C'est ainsi qu'il nous a obtenu une rédemption éternelle. » (Hébreux 12:24; 9:8-12)

« C'est pour cela aussi qu'il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur. » (Hébreux 7:25) Bien que le ministère ait été transféré du temple terrestre au céleste; bien que le sanctuaire et notre souverain sacrificateur soient invisibles, les disciples n'en devaient pas être appauvris. L'absence du Sauveur n'entraînerait aucune rupture de communion avec lui, aucune diminution de puissance. Tandis que Jésus officie là-haut dans le sanctuaire, il continue d'exercer un ministère en faveur de l'Église sur terre, par son

Esprit. [7]

Notre Grand-Prêtre, notre Avocat

« Car Christ n'est point entré dans un sanctuaire fait de main d'homme, image du véritable, mais dans le ciel même, afin de comparaître maintenant pour nous devant la face de Dieu. Non, pour s'offrir lui-même plusieurs fois, comme chaque année le souverain sacrificateur entre dans le saint des saints avec un sang autre que le sien propre, puisqu'il aurait fallu qu'il souffrît plusieurs fois depuis la monde; mais à présent, à création du consommation des siècles, il a paru une seule fois pour abolir le péché, en se sacrifiant lui-même. » (Hébreux 9:24-26) « Mais lui, ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu. » (Hébreux 10:12) Christ est entré une fois pour toutes dans le Saint Lieu, ayant obtenu pour nous une rédemption éternelle. « C'est pourquoi aussi il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur. » (Hébreux 7:25) Il s'est qualifié lui-même pour être non seulement le

représentant de l'homme, mais son avocat, pour que chaque âme, si elle le désire, puisse dire : « J'ai un ami au tribunal, un Grand-Prêtre qui est touché par le sentiment de mes infirmités. » [8]

Le sanctuaire dans les cieux est le centre même du travail du Christ en faveur de l'homme. Cela concerne chaque âme vivant sur terre. Il ouvre aux regards le plan de la rédemption, nous amenant à la fin des temps mêmes et révélant l'issue triomphante du conflit entre la justice et le péché. Il est de la plus grande importance que tous examinent soigneusement ces sujets, et soient capables de donner à tous ceux qui le leur demandent la raison de l'espérance qui est en eux. [9]

Notes:

- 1. Ce chapitre est compilé de plusieurs citations d'Ellen White insérées ici pour jeter un pont entre le service typique du sanctuaire sur terre et le service anti-typique du Sanctuaire Céleste.
- 2. Patriarches et Prophètes, pages 23-24
- 3. Review and Herald, Nov. 9, 1905
- 4. Conquérants pacifiques, page 15
- 5. Les Paraboles de Jésus, page 22
- 6. Jésus-Christ, pages 20-21
- 7. Ibid., pages 147-149
- 8. Review and Herald, June 12, 1900
- 9. Ibid., Nov. 9, 1905

Questions d'étude

- 1. De quelle manière unique le temple de Salomon fut-il construit ?
- 2. De quoi le temple était-il un emblème ?
- 3. Comment Dieu montra-t-il son approbation concernant le temple quand il fut achevé ?
- 4. Autour de qui l'économie Juive était-elle formée ?
- 5. Quand les Juifs perdirent la vie spirituelle de leurs cérémonies, que firent-ils ?
- 6. Quand et comment le temple perdit-il sa signification et son caractère sacré ?
- 7. À quel endroit et vers qui l'homme devait-il ensuite chercher un ministère significatif pour son salut ?
- 8. Jésus est le « représentant » de l'homme aussi bien que son « avocat ». Quelle est la différence entre ces deux fonctions ?

Chapitre 5

Le message du jugement agite l'Amérique

Pour lancer la proclamation du retour de Jésus-Christ, Dieu choisit un simple cultivateur, au coeur droit et loyal, qui en était venu à douter de l'autorité des Écritures, mais qui sincèrement connaître la vérité. Né à Low Hampton, dans l'État de New York, en 1782, William Miller, comme bien d'autres réformateurs, avait passé sa jeunesse à l'école de la pauvreté où il avait puisé des leçons d'énergie et de renoncement. Les traits caractéristiques de sa famille, fortement l'amour chez lui, étaient l'indépendance et de la liberté, l'endurance et un ardent patriotisme. Son père avait été capitaine dans l'armée de la Révolution, et c'est sacrifices et aux souffrances qu'il avait consentis au cours de cette période orageuse, qu'on peut attribuer la position gênée dans laquelle William Miller passa sa jeunesse.

En plus d'une constitution robuste, le jeune Miller posséda dès son enfance une intelligence sensiblement au-dessus de la moyenne. Sa soif de connaissance, son amour de l'étude, son esprit investigateur et son jugement pondéré, qui allèrent sans cesse en augmentant, suppléèrent largement à son manque d'études universitaires. D'une moralité irréprochable, il était estimé pour sa probité, son économie et sa générosité. À force d'énergie et d'application, tout en conservant ses habitudes studieuses, il acquit de bonne heure une certaine aisance. Et comme il avait occupé avec honneur divers postes civils et militaires, l'accès à la fortune et aux dignités semblait s'ouvrir tout grand devant lui.

De sa mère, profondément pieuse, il reçut dans son jeune âge une empreinte qui devait s'atténuer lorsqu'il entra, plus tard, en relation avec des déistes, pour la plupart respectables, humains et généreux. Ceux-ci, élevés dans des institutions chrétiennes, et redevables à la Parole de Dieu du respect et de la confiance dont ils jouissaient, en étaient cependant venus à combattre la Bible. En leur compagnie, Miller avait fini par adopter leurs opinions. L'interprétation populaire des saintes Écritures présentait des difficultés qui lui paraissaient insurmontables. D'autre part, ses nouvelles croyances, qui faisaient table rase de l'Évangile, ne lui offraient rien de meilleur et ne lui donnaient aucune assurance de bonheur au-delà de la tombe. Aussi était-il loin d'en être satisfait et l'avenir lui paraissait-il enveloppé de sombres nuages. Miller était resté douze ans dans ces sentiments, quand, arrivé à l'âge de trente-quatre ans, il fut convaincu de péché par le Saint-Esprit. ...

Miller demeura quelques mois dans cet état. « Soudain, dit-il, la pensée d'un Sauveur se présenta vivement à mon esprit. Il me sembla comprendre qu'il existait un Être assez bon et compatissant pour faire lui-même l'expiation de nos transgressions et porter la peine de nos péchés. Je sentis aussitôt combien un tel Être serait aimable, et il me parut que je pourrais sans hésitation me jeter dans ses bras et me confier en sa miséricorde. Constatant d'ailleurs qu'en dehors des saintes

Écritures je ne trouverais aucune preuve ni de l'existence de ce Sauveur, ni de la vie à venir, j'en commençais l'étude.

» Voyant que les Écritures nous révèlent exactement le Sauveur dont j'avais besoin, je me demandai, avec un certain embarras, comment un livre non inspiré pouvait présenter des principes si bien adaptés aux besoins de l'homme déchu, et je fus obligé d'admettre que la Bible devait être inspirée de Dieu. Ce livre devint mes délices et Jésus, mon unique et meilleur ami, mon Sauveur, celui "qui se distingue entre dix mille". Les saintes Écritures, qui auparavant me paraissaient obscures et contradictoires, furent désormais "une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier". Je trouvai le repos. Le Seigneur m'apparut comme un rocher au milieu de l'océan de la vie. Désormais, la Bible constitua ma principale étude, et je m'y consacrai avec délices. Convaincu qu'on m'avait jamais fait contempler la moitié de sa beauté et de sa gloire, je me demandais avec étonnement comment j'avais pu la rejeter. J'y trouvai la satisfaction de toutes les aspirations de

mon coeur et un remède à toutes les maladies de mon âme. Perdant le goût de toute autre lecture, je m'appliquai désormais à rechercher en Dieu la sagesse dont mon coeur avait besoin. » [1]

Miller fit une profession publique de sa foi en une religion qu'il avait méprisée, Ses amis incrédules ne se firent pas faute de lui servir tous arguments qu'il avait lui-même les souvent avancés contre l'autorité des saintes Écritures. Ne se trouvant pas alors en état de les réfuter, il se dit que si ce Livre est une révélation divine, il doit s'expliquer lui-même et être adapté à l'intelligence de l'homme. En conséquence, il prit la résolution de l'étudier par lui-même et de s'assurer si ces contradictions étaient réelles Oll seulement apparentes.

S'efforçant d'abandonner toute idée préconçue et se passant de commentaires, il se mit à comparer les textes entre eux à l'aide des références marginales et d'une « concordance ». Commençant par la Genèse, il poursuivit méthodiquement cette étude, verset après verset, ne quittant un passage

qu'après en avoir clairement saisi le sens. Quand un point lui paraissait obscur, il le comparait avec tous les passages pouvant avoir quelque rapport avec le sujet, mais en laissant à chaque mot son sens propre. Dès que son interprétation concordait avec tous les autres passages, il considérait la difficulté comme résolue. C'est ainsi qu'en présence d'un texte difficile à comprendre, il en trouvait l'intelligence dans un autre. À mesure qu'il avançait dans son étude, en demandant à Dieu avec ferveur de lui accorder sa lumière, il constatait la véracité de cette parole du psalmiste : « La révélation de tes paroles éclaire; elle donne de l'intelligence aux simples. » (Psaumes 119:130)

L'étude des prophéties

L'intérêt de Miller s'accrut encore quand il aborda l'étude des livres de Daniel et de l'Apocalypse. En leur appliquant les mêmes principes d'interprétation qu'aux autres livres de l'Écriture, il ne tarda pas à découvrir, à sa grande joie, que les symboles prophétiques étaient intelligibles. Il vit que les prophéties

s'accomplissaient littéralement et que toutes les figures, métaphores, paraboles et similitudes, si elles n'étaient pas expliquées dans le contexte, trouvaient ailleurs leur définition en termes propres. « Je pus me convaincre, remarque-t-il, que la Bible est un système de vérités si clairement révélées et si simplement exposées que l'homme craignant Dieu, fût-il un ignorant, ne peut s'y tromper. » [2] Alors qu'il suivait l'une après l'autre, à travers l'histoire, les grandes chaînes prophétiques, leurs accomplissements, découvrant à ses yeux, venaient récompenser ses efforts. Les anges de Dieu dirigeaient son esprit et lui donnaient l'intelligence des Écritures.

En étudiant les prophéties dont l'accomplissement est encore futur, Miller ne tarda pas à être persuadé que l'idée populaire qui place avant la fin du monde un règne spirituel de Jésus-Christ connu sous le nom de « Millénium », n'est pas sanctionnée par l'Écriture. Cette doctrine d'une ère de mille ans de justice et de paix précédant le retour du Seigneur rejette naturellement bien loin dans l'avenir les terreurs du grand jour de Dieu.

Mais, bien qu'elle soit séduisante, elle est en opposition avec les enseignements de Jésus-Christ et de ses apôtres, qui ont déclaré que le bon grain et l'ivraie doivent croître ensemble jusqu'à la moisson, c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde, que « les hommes méchants et imposteurs avanceront toujours plus dans le mal, égarant les autres et égarés eux-mêmes »; que, « dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles », et que le royaume des ténèbres durera jusqu'à l'avènement du Seigneur, pour être alors « consumé par le souffle de sa bouche et détruit par l'éclat de son avènement » (Matthieu 13:30,38-41; 2 Timothée 3:13,1; 2 Thessaloniciens 2:8).

L'Église apostolique n'a pas connu la doctrine de la conversion du monde et d'un règne spirituel du Christ avant son retour en gloire. Ce dogme n'a été adopté par les chrétiens que vers le commencement du 18e siècle. Ses fruits, comme ceux de toutes les erreurs, ont été funestes. Reléguant le retour du Seigneur dans un avenir lointain, il a empêché beaucoup de croyants de prendre au sérieux les signes avant-coureurs de ce

retour. Il tend à créer un sentiment de sécurité illusoire et conduit un grand nombre de gens à négliger la préparation exigée.

Miller vit que les Écritures enseignent formellement le retour personnel et visible de Jésus-Christ. Saint Paul écrit : « Le Seigneur luimême, à un signal donné, à la voix d'un archange, et au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel. » Et le Sauveur déclare que « les tribus de la terre ... verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec puissance et une grande gloire. » « Car, comme l'éclair part de l'orient et se montre jusqu'en occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme. » 11 sera accompagné des armées célestes : « Le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges. » « Il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus. » (1 Thessaloniciens 4:16; Matthieu 24:30,27,31; 25:31)

Alors les justes décédés ressusciteront et les justes vivants seront changés. « Nous ne mourrons pas tous, dit l'apôtre, mais tous nous serons

changés, en un instant, en un clin d'oeil, à la dernière trompette. La trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés. Car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité. » Dans son épître aux Thessaloniciens, après avoir décrit la venue du Seigneur, il ajoute : « Les morts en Christ ressusciteront premièrement. Ensuite, nous les vivants, qui serons restés, nous serons tous ensemble enlevés avec eux sur des nuées, à la rencontre, du Seigneur dans les airs, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. » (1 Corinthiens 15:51-53; 1 Thessaloniciens 4:16-17)

Ce n'est qu'à la venue personnelle de Jésus que ses disciples recevront le royaume, comme le prouvent ces paroles du Sauveur : « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Toutes les nations seront assemblées devant lui. Il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs; et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors le roi dira

à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde. » Dans les passages cités, Miller apprit qu'à la venue du Fils de l'homme, les morts ressusciteront incorruptibles, et que les vivants seront changés. En effet, comme le dit Paul : « La chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu, ni la corruption hériter l'incorruptibilité. » (Mathieu 25:31-34; 1 Corinthiens 15:50) Il s'ensuit que nous n'y pouvons entrer dans notre état actuel. Voilà pourquoi, à sa venue, Jésus confère l'immortalité à ses élus et les met en possession d'un royaume qu'ils n'ont eu, jusqu'alors, qu'en espérance.

Ces passages et d'autres encore convainquirent Miller que des événements généralement placés avant la venue du Sauveur, tels qu'un règne universel de paix et l'établissement du règne de Dieu sur la terre, sont postérieurs à cette venue. D'ailleurs, tous les signes des temps et l'état du monde correspondaient à la description prophétique des derniers jours. Il résultait donc de la seule étude des Écritures à laquelle se livrait

Miller, que le temps assigné à notre terre dans son état actuel touchait à sa fin.

L'impact de la chronologie biblique

« Une autre preuve qui fut pour moi d'un grand poids, écrivait-il, c'est la chronologie des Écritures. Je découvris que des événements prédits et accomplis se sont souvent produits dans un temps déterminé. Ainsi, les cent vingt ans du déluge (Genèse 6:3); les sept jours qui devaient le précéder, de même que les quarante jours de pluie (Genèse 7:4); les quatre cents ans du séjour de la postérité d'Abraham en Égypte (Genèse 15:13); les trois jours de l'échanson et du panetier de Pharaon (Genèse 40:12-20); les sept années du songe de Pharaon (Genèse 41:28-54); les quarante années d'Israël au désert (Nombres 14:34); les trois années et demie de famine (1 Rois 17:1) [voir Luc 4:25]; ... Les soixante-dix ans de captivité à Babylone (Jérémie 25:11); les sept temps de Nebucadnetsar (Daniel 4:13-16) et les soixante-dix semaines accordées aux Juifs (Daniel 9:24-27). Tous les événements inclus dans ces diverses périodes se sont accomplis conformément à la prédiction. » [3]

Aussi, lorsqu'en étudiant les Écritures Miller trouva des périodes dont il était convaincu qu'elles aboutissaient au retour du Seigneur, il ne put s'empêcher de les considérer comme marquant les « temps annoncés d'avance par la bouche de tous ses prophètes ». « Les choses cachées sont à l'Éterne1, notre Dieu; les choses révélées sont à nous et à nos enfants à perpétuité », avait dit Moïse. Et, par la plume d'Amos, le Seigneur déclare qu'il « ne fait rien sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes » (Actes 3:18; Deutéronome 29:29; Amos 3:7). Ceux qui étudient la Bible peuvent donc s'attendre à y trouver clairement signalé l'événement le plus important de l'histoire humaine.

« Pleinement convaincu comme je l'étais, écrit Miller, que toutes les Écritures inspirées de Dieu sont utiles; qu'elles ne sont pas le produit de la volonté de l'homme, mais que "c'est poussés par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu" (2 Thessaloniciens 3:16; 2 Pierre 1:21) que,

d'autre part, elles ont été écrites "pour notre instruction, afin que, par la patience, et par la consolation que donnent les Écritures, nous possédions l'espérance" (Romains 15:4), je ne pouvais m'empêcher d'accorder aux nombres et aux périodes prophétiques de la Bible la même attention qu'aux autres portions des livres saints. » [4]

La prophétie de Daniel 8:14

« La prophétie qui lui parut révéler le plus nettement le temps de la venue du Seigneur était celle du prophète Daniel (Daniel 8:14): "Deux mille trois cents soirs et matins; puis le sanctuaire sera purifié." Prenant, suivant sa règle, les Écritures comme leur propre interprète, Miller apprit que, dans la prophétie symbolique, un jour représente une année, (Nombres 14:34; Ézéchiel 4:6), et qu'ainsi la période des deux mille trois cents jours prophétiques s'étendait bien au-delà de la fin de la dispensation judaïque et ne pouvait s'appliquer au sanctuaire de cette dispensation. Adoptant l'idée généralement reçue que notre terre était le

sanctuaire de la dispensation chrétienne, Miller en conclut que la purification du sanctuaire prédite par Daniel n'était autre que l'embrasement de notre globe à l'apparition du Seigneur. Ensuite, il réfléchit que s'il lui était possible de déterminer le point de départ de la période des deux mille trois cents jours, rien ne serait plus aisé que de trouver la date du retour du Seigneur. ... » [5]

Poursuivant l'étude de cette prophétie avec un redoublement de ferveur, y consacrant seulement ses journées, mais encore des nuits entières, il constata d'abord que le point de départ des deux mille trois cents soirs et matins ne se trouvait pas dans le huitième chapitre de Daniel. Bien que l'ange Gabriel eût reçu ordre d'expliquer la vision à Daniel, il ne s'était que partiellement acquitté de sa mission; devant le tableau des terribles persécutions qui attendaient l'Église, le prophète avait senti ses forces le trahir et n'avait pu en supporter davantage; l'ange l'avait donc quitté pour un temps. « Je fus plusieurs jours languissant et malade, raconte Daniel. J'étais étonné de la vision, et personne n'en eut connaissance. »

Cependant, l'ordre de Dieu à son messager subsistant : « Explique-lui la vision », l'ange, pour s'en acquitter, était retourné auprès de Daniel et l'avait abordé ainsi : « Je suis venu maintenant pour ouvrir ton intelligence. ... Sois attentif à la parole, et comprends la vision ! » (Daniel 9:22-27, version de l'abbé Crampon) Et tout en reprenant son exposé, Gabriel avait spécialement insisté sur le point de la vision resté inexpliqué, soit la chronologie de la période des deux mille trois cents jours, en ces termes :

« Soixante-dix semaines ont été déterminées sur ton peuple et sur ta ville sainte. ... Sache donc et comprends : Depuis la sortie d'une parole ordonnant de rebâtir Jérusalem jusqu'à un oint, un chef, il y a sept semaines, et soixante-deux semaines; elle sera rétablie, places et enceintes, dans la détresse des temps. Et après soixante-deux semaines, un oint sera retranché, et personne pour lui. ... Il [ce chef] fera une alliance ferme avec un grand nombre pendant une semaine; et, au milieu de la semaine, il fera cesser le sacrifice et

l'oblation. » (Daniel 9:22-27, version de l'abbé Crampon)

L'ange avait été dépêché auprès de Daniel afin de lui faire comprendre la portion de la vision restée inintelligible au prophète : celle relative à la période prophétique (Daniel 8:14) : « Deux mille trois cents soirs et matins; puis le sanctuaire sera purifié. » Aussi, après avoir dit à Daniel : « Sois attentif à la parole, et comprends la vision », les premiers mots de l'ange furent : « Soixante-dix semaines ont été déterminées sur ton peuple et sur ta ville sainte. » Le verbe traduit ici par « déterminées » signifie littéralement « retranchées ». Or, soixante-dix semaines représentent quatre cent quatre-vingt-dix années. L'ange déclare donc que cette période été « retranchée » et mise à part pour le peuple juif. Mais « retranchée » de quoi ? La période des deux mille trois cents soirs et matins étant seule mentionnée dans la vision, les soixantedix semaines ne peuvent être « retranchées » que de celle-là ; il s'ensuit que cette période de soixante-dix semaines fait partie des deux mille trois cents jours, et que les deux périodes ont le

même point de départ. Or, l'ange annonce que les soixante-dix semaines « commenceront avec la parole ordonnant de rétablir et de rebâtir Jérusalem ». Un seul point restait obscur. S'il était possible de déterminer la date de ce décret, se disait Miller, nous aurions donc trouvé le point de départ des deux mille trois cents soirs et matins.

Or, ce décret et cette date se lisent au septième chapitre d'Esdras, versets 12 à 26. Le décret fut promulgué par Artaxerxès, roi de Perse, en 457 avant notre ère. On lit également dans le même livre (Esdras 6:14) que la maison de l'Éternel se construisit « d'après l'ordre du Dieu d'Israël, et d'après l'ordre de Cyrus, de Darius, et d'Artaxerxès ». En rédigeant, en confirmant et en complétant le décret, ces trois rois l'amenèrent à la perfection, requise par la prophétie pour lui permettre de marquer le commencement des deux mille trois cents ans. En prenant l'année 457 comme date de la promulgation du décret en question, on constata que tout ce qui devait marquer les soixante-dix semaines s'était réalisé. Le texte disait :

« Depuis la sortie d'une parole ordonnant de rebâtir Jérusalem jusqu'à un Oint, un Chef, il y a sept semaines, et soixante-deux semaines », soit soixante-neuf semaines prophétiques ou quatre cent quatre-vingt-trois ans. C'est en l'automne de l'année 457 que le décret d'Artaxerxès entra en vigueur.

En ajoutant à cette date quatre cent quatre-vingt-trois ans, on arrive à l'automne de l'année 27 de notre ère [6], où la prophétie fut accomplie. C'est en effet en l'automne de cette année 27 que Jésus reçut le baptême des mains de Jean-Baptiste et fut oint du Saint-Esprit. L'apôtre Pierre y fait allusion en disant : « Dieu a oint du Saint-Esprit et de force Jésus de Nazareth. » (Actes 10:38) Et Jésus de même : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour annoncer une bonne nouvelle aux pauvres. » Après son baptême, Jésus se rendit en Galilée, « prêchant l'Évangile de Dieu » et disant : « Le temps est accompli. » (Luc 4:18; Marc 1:14,15; Mathieu 10:5,6)

Le texte de Daniel continue : « Il fera une alliance ferme avec un grand nombre pendant une semaine. » La « semaine » ici mentionnée est la dernière des soixante-dix; elle constitue les sept dernières années de la période accordée aux Juifs. Pendant ce temps, soit de l'an 27 à l'an 34 de notre ère, Jésus, personnellement, puis par ses disciples, adressa tout spécialement aux Juifs l'invitation de prendre part au festin évangélique. Lorsqu'il envoya ses disciples porter l'Évangile, il leur donna cette recommandation : « N'allez pas vers les païens, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains; allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël. » (Luc 4:18; Marc 1:14,15; Matthieu 10:5,6)

« Et au milieu de la semaine, dit encore la prophétie, il fera cesser le sacrifice et l'oblation. » En l'an 31, trois années et demie après son baptême, Jésus fut crucifié. La tragédie du Calvaire mettait fin au système des sacrifices qui, durant quatre mille ans, avaient attiré l'attention sur l'agneau de Dieu. Le type avait trouvé son antitype. À partir dès ce moment, tous les sacrifices

et toutes les oblations du système mosaïque devait cesser.

Les soixante-dix semaines, ou quatre cent quatre-vingt-dix ans, assignées aux Juifs ayant expiré en l'an 34 de notre ère, on constata qu'à ce moment précis, par la décision du sanhédrin, par le martyre d'Étienne et la persécution des chrétiens, nation juive avait officiellement la l'Évangile. Dès lors, le message du salut cessa d'être confiné aux Israélites et fut porté aux nations. Chassés par la persécution, les disciples « allaient de lieu, en lieu, annonçant la bonne nouvelle de la Parole ». Philippe, étant descendu en Samarie, « y prêcha le Christ ». Conduit par l'Esprit de Dieu, Pierre présenta l'Évangile au centenier de Césarée, le pieux Corneille; et l'ardent Paul, gagné à la foi chrétienne, fut appelé à porter la Bonne Nouvelle « au loin vers les nations » (Actes 8:4,5; 22:21).

Ainsi, tous les détails de la prophétie s'étaient remarquablement accomplis, établissant d'une façon incontestable que les soixante-dix semaines commençaient en 457 avant J.-C., et aboutissaient en 34 de notre ère. Désormais il était facile de trouver la date de l'expiration des deux mille trois cents jours. Les quatre cent quatre-vingt-dix jours qui constituent les soixante-dix semaines étant retranchés des deux mille trois cents, il restait mille huit cent dix jours. Or, en les faisant partir de l'année 34, ces mille huit cent dix aboutissaient en 1844. Il s'ensuivait que les deux mille trois cents jours (années) de Daniel 8 : 14 se terminaient en 1844. Et, à l'expiration de cette grande période prophétique selon le témoignage de l'ange, « le sanctuaire devait être purifié ». Ainsi, l'année de la purification du sanctuaire -- que la plupart, des exégètes confondaient avec le retour du Seigneur -- était définitivement établie.

Miller et ses collaborateurs crurent d'abord que les deux mille trois cents jours se termineraient au printemps de l'année 1844, alors que, la prophétie indiquait l'automne de la même année. L'erreur commise sur ce point jeta dans le désappointement et la perplexité ceux qui avaient compté sur le retour du Seigneur à la première date. Mais cela

laissait intact l'argument établissant que les deux mille trois cents soirs et matins se terminaient en 1844, et que le grand événement représenté par la purification du sanctuaire devait avoir lieu en cette année-là.

Le devoir de parler aux autres

En entreprenant l'étude des Écritures pour établir qu'elles étaient une révélation divine, Miller ne pensait pas aboutir à de pareilles conclusions. ... Mais le témoignage des Écritures était trop clair, trop évident pour être rejeté.

Il se consacrait à l'étude de la Bible depuis deux ans quand il arriva, en 1818, à la conclusion solennelle que, dans le délai de vingt-cinq ans, le Christ reviendrait pour la rédemption de son peuple. « Je ne saurais dire, écrivait-il plus tard, la joie infinie qui remplit mon coeur à cette pensée et à la perspective inimaginable et glorieuse de participer à la joie des rachetés. Les Écritures étaient désormais, pour moi, un livre nouveau, un vrai festin de l'esprit. Tout ce qui m'avait paru

obscur, mystérieux ou imprécis dans ses enseignements s'était dissipé à la lumière émanant de ses pages sacrées. De quel éclat, de quelle gloire je voyais briller la vérité! Toutes les contradictions et les inconséquences que j'avais auparavant rencontrées dans la Parole s'étaient évanouies; et quoiqu'elle renfermât encore bien des choses dont je n'étais pas certain de posséder une juste intelligence, tant de lumière avait jailli de ses pages pour dissiper les ténèbres de mon entendement, que je trouvais dans l'étude de l'Écriture des délices insoupçonnées. » [7]

Il ajoutait : « Sous la solennelle impression que les événements prédits par les Écritures devaient se produire dans un laps de temps aussi court, je me demandai, non sans effroi, quels devoirs envers le monde m'imposaient les lumières, qui subjuguaient ma pensée. » Miller ne put se défendre de la conviction que son devoir était d'en faire part à d'autres. Il s'attendait à rencontrer de l'opposition de la part des impies; mais il était certain que tous les chrétiens se réjouiraient à la pensée de contempler bientôt le Sauveur qu'ils professaient

aimé. Il craignait seulement que la perspective de la délivrance prochaine ne parût trop glorieuse et que plusieurs chrétiens ne se donnassent pas la peine de sonder les Écritures pour y asseoir leur foi. Il hésita donc à en parler. De peur d'être dans l'erreur et d'y entraîner ses semblables, il jugea prudent de revoir les preuves sur lesquelles il avait étayé ses conclusions et de peser à nouveau toutes les objections qui pourraient se présenter à son esprit. À la lumière de la Parole de Dieu, il vit ces objections se dissiper comme la brume matinale devant les rayons du soleil. Cinq années d'études le laissèrent absolument convaincu de l'exactitude de ses conclusions.

Et de nouveau, le devoir de faire connaître à d'autres ce qui lui paraissait clairement enseigné par la Bible se présenta vivement devant lui.

... Miller commença alors, selon que l'occasion lui en était offerte, à présenter ses vues en particulier, tout en demandant à Dieu d'en convaincre un pasteur qui pourrait consacrer sa vie à les diffuser. Mais il ne parvenait pas à se dérober

à la conviction de son devoir personnel. Ces paroles étaient toujours présentes à son esprit : « Va en parler au monde; sinon je te redemanderai son sang. » Après avoir porté ce poids sur la conscience durant neuf ans, il se décida enfin, en 1831, à exprimer pour la première fois publiquement les raisons de sa foi.

Un réveil religieux commence

... Ce n'avait été qu'à la sollicitation de ses frères, dont l'appel lui parut être la voix de Dieu, qu'il avait consenti à exposer publiquement ses convictions. Il avait alors cinquante ans. N'ayant jamais parlé en public, il se sentait comme écrasé par le sentiment de son incapacité. Mais, dès le début, son activité fut bénie et contribua au salut des âmes. Sa première conférence fut suivie d'un réveil au cours duquel treize familles, à l'exception de deux personnes, se convertirent. On lui demanda aussitôt de prendre la parole dans d'autres localités, et, presque partout où il portait ses pas, son travail était suivi d'un réveil spirituel. Des pécheurs se convertissaient; des chrétiens devenaient plus

fervents; des déistes et des incrédules reconnaissaient la véracité des Écritures et de la religion chrétienne. On rendait de lui ce témoignage : « Il atteint une catégorie de personnes sur lesquelles d'autres, n'ont aucune prise. » [8] Ses prédications avaient pour effet d'attirer l'attention du public sur les choses de la religion et de réprimer la mondanité et la sensualité du siècle.

Dans chaque localité, ou à peu près, les convertis se comptaient par vingtaines, parfois par centaines. En bien des endroits, les églises protestantes de toutes tendances lui étaient grandes ouvertes et c'étaient généralement les pasteurs de ces églises qui l'invitaient. Sa règle invariable était de ne se rendre que là où il était invité. Néanmoins, il se trouva bientôt dans l'impossibilité de répondre ne fût-ce qu'à la moitié des appels qui lui étaient adressés.

Des preuves de la bénédiction divine

Plusieurs de ceux qui n'acceptaient pas les théories de Miller touchant le temps exact du retour

du Seigneur n'en avaient pas moins la conviction qu'il était proche et qu'il fallait s'y préparer. Dans quelques grandes villes, ses travaux firent une impression remarquable. Des cabaretiers abandonnèrent leur trafic et transformèrent leur débit en salle de réunions; des maisons de jeu fermèrent leurs portes; des incrédules, des déistes, des universalistes, des débauchés se réformèrent. Certains d'entre eux n'avaient pas mis les pieds dans un lieu de culte depuis des années. Dans quelques villes, les différentes églises organisèrent des réunions de prière dans tous les quartiers et presque à toute heure de la journée. Des hommes d'affaires se réunissaient à midi pour la prière et l'édification. Pas trace d'excitation, d'extravagance, mais partout un profond sérieux. L'oeuvre de Miller, comme celle des premiers réformateurs, tendait à éclairer les intelligences et à réveiller les consciences plutôt qu'à émouvoir.

En 1833, l'église baptiste, dont Miller était membre, lui donna une licence de prédicateur. En outre, un grand nombre de pasteurs de son Église approuvant ses travaux, c'est avec leur sanction explicite qu'il les poursuivit, tout en se bornant aux territoires de la Nouvelle-Angleterre et des États du centre. Pendant plusieurs années, il paya lui-même tous ses voyages et jamais, par la suite, ses frais de déplacement ne lui furent entièrement remboursés. Loin d'être lucrative, sa carrière publique greva lourdement ses ressources personnelles. Mais ses enfants étant sobres et industrieux, les revenus de sa ferme suffirent pour entretenir sa nombreuse famille et couvrir ses dépenses.

Le dernier des signes

Le dernier des signes précurseurs du retour du Sauveur eut lieu en 1833, deux ans après que Miller eut commencé ses prédications. Jésus avait dit : « Les étoiles tomberont du ciel. » (Mathieu 24:29) Et saint Jean, considérant les scènes annonciatrices du jour de Dieu, s'était écrié : « Et les étoiles du ciel tombèrent sur la terre, comme lorsqu'un figuier secoué par un vent violent jette ses figues vertes. » (Apocalypse 6:13) Cette prophétie fut accomplie d'une façon frappante par la pluie de météorites du 13 novembre 1833. C'est

le plus merveilleux spectacle d'étoiles filantes dont l'histoire conserve le souvenir. « Dans toute l'étendue des États-Unis, le firmament semblait en mouvement. Aucun phénomène céleste ne s'est jamais produit dans ce pays, depuis son occupation par les Blancs, qui ait été contemplé avec autant d'admiration par une partie des habitants et avec autant de crainte et de frayeur par l'autre. La sublimité et la grandeur de cette scène vivent encore dans le souvenir de bien des personnes. Jamais la pluie ne tomba plus dru que ces météores. Il en était de même à l'orient, à l'occident, au nord et au midi. En un mot, le ciel entier semblait en mouvement. ... Ce spectacle, tel que le professeur Silliman le décrit dans son journal, fut visible dans toute l'Amérique du Nord. ... Depuis deux heures du matin jusqu'au grand jour, le firmament étant sans nuages, on put contempler dans toutes les parties du ciel une gerbe incessante de traînées 1 umineuses. » [9]

Le Journal of Commerce, de New York, du 14 novembre, consacrait à l'événement un long article dont nous extrayons ce qui suit : « Je ne crois pas

que jamais philosophe, ni savant ait décrit ou enregistré un phénomène du genre de celui dont nous avons été témoins la nuit dernière et ce matin. Il y a dix-huit siècles, un prophète en avait donné une exacte prédiction, ce dont chacun peut se rendre compte s'il consent à admettre qu'une chute d'étoiles c'est une chute d'étoiles ... dans le seul sens où la chose soit littéralement possible. »

Ainsi s'accomplit le dernier signe avantcoureur du retour du Seigneur, au sujet duquel Jésus avait dit à ses disciples : « Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche, à la porte. » (Matthieu 24:33) Après ces signes, l'exilé de Patmos vit le ciel se replier « comme un livre qu'on roule, tandis que la terre tremblait, que les montagnes et les îles étaient remuées de leur place, et que les méchants, terrifiés, s'enfuyaient devant le Fils de l'homme. » (Voir Apocalypse 6:12-17)

Un grand nombre de ceux qui assistèrent à cette chute d'étoiles la considérèrent comme un signe annonciateur du jugement à venir, comme « un symbole solennel, un précurseur certain, un signe miséricordieux du jour grand et redoutable ». L'attention des populations fut ainsi attirée sur l'accomplissement des prophéties, et beaucoup de personnes en vinrent à prêter l'oreille aux prédications relatives à la seconde venue du Seigneur.

La Bible et la Bible seule

Aux remarquables facultés intellectuelles de William Miller; facultés fortifiées par la méditation et l'étude, s'ajoutait la sagesse d'en haut, à laquelle il puisait constamment. Sa valeur morale ne pouvait, que s'imposer à l'estime et au respect de tous ceux qui savaient apprécier la probité de sa vie et l'excellence de son caractère. Unissant la bonté et l'humilité chrétienne à la douceur, il était prévenant et affable envers chacun, prêt à écouter les opinions adverses et à en peser les arguments. Sans vivacité ni impatience, il soumettait toutes les théories et toutes les doctrines à l'épreuve de la Parole de Dieu, et son raisonnement sain, joint à une connaissance approfondie des Écritures, le

rendait capable de réfuter l'erreur et de démasquer la fraude.

Mais ce ne fut pas sans une violente opposition qu'il poursuivit sa tâche. Comme tous les réformateurs religieux, il vit les vérités qu'il annonçait repoussées par les ministres populaires. Faute de pouvoir soutenir leurs positions par les Écritures, ils en appelaient aux doctrines des hommes et à la tradition des Pères. Alors que les prédicateurs du retour du Christ ne reconnaissaient comme seule autorité que « l'Écriture et l'Écriture seule », ils avaient recours au ridicule et à la moquerie, prodiguant leur temps, leur argent et leur énergie pour décrier des gens dont le seul crime était d'attendre avec joie le retour du Sauveur, de s'efforcer de vivre saintement et d'exhorter leur entourage à se préparer à la rencontre de leur Dieu.

L'instigateur de tout mal ne s'efforçait pas seulement de neutraliser l'effet du message adventiste, mais de détruire le messager lui-même. Miller appliquait le tranchant de l'Écriture au coeur de ses auditeurs, censurant leurs péchés et troublant leur paix; ses paroles claires et pénétrantes provoquaient leur colère. Des gens sans aveu résolurent un jour de le tuer à la sortie d'une réunion. Mais, dans la foule, il y avait des anges; l'un d'eux, qui avait revêtu une forme humaine, prit le serviteur de Dieu par le bras, et l'emmena sain et sauf loin de la populace irritée. La tâche de Miller n'était pas achevée; Satan et ses émissaires furent désappointés.

En dépit de toute opposition, l'intérêt éveillé par le message du retour du Christ allait croissant. Les auditeurs ne se comptèrent plus par vingtaines ou par centaines, mais par milliers. Après les réunions, les églises avaient enregistré un grand nombre de nouveaux membres; mais ces néophytes ne tardèrent pas à être eux-mêmes en butte à l'opposition. Les églises commencèrent à prendre à leur égard des mesures disciplinaires. Miller adressa alors une lettre ouverte aux chrétiens de toutes les confessions, les mettant en demeure, si ses enseignements étaient erronés, de le lui prouver par les Écritures.

« Que croyons-nous, disait-il, que nous n'ayons pas tiré directement de la Parole de Dieu que vous reconnaissez vous-mêmes comme unique règle de foi et de vie ? Que faisons-nous qui mérite une si violente condamnation de la part des Églises et de la presse, et qui vous autorise à nous exclure de votre communion? ... Si nous sommes sur une mauvaise voie, je vous supplie de nous dire en quoi nous avons tort. Montrez-nous par la Parole de Dieu quelle est notre erreur. Vous nous avez assez abreuvés de ridicule; jamais cela ne convaincra que nous faisons fausse route; seule la Parole de Dieu pourra changer notre manière de voir, car c'est avec calme et avec prière, en nous basant sur les saintes Écritures, que nous sommes parvenus à nos conclusions. » ... [10]

Des réponses différentes

Mais pourquoi les Églises montrèrent-elles une telle aversion pour la doctrine et la prédication du retour du Christ ? Cet événement, cause de désolation et de malheur pour les méchants, est pour les justes une source d'espérance et de joie. Cette grande vérité a, de tout temps, fait la consolation des élus de Dieu; pourquoi, comme le Sauveur, était-elle devenue une « pierre d'achoppement, un rocher de scandale » pour ceux qui prétendaient constituer son Église ? Le Seigneur lui-même n'avait-il pas fait à ses disciples cette promesse : Quand « je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi » ? (Jean 14:3)

N'était-ce pas un Sauveur compatissant, celui qui, prévoyant la solitude et la douleur de ses disciples, avait envoyé des anges pour les consoler par l'assurance de son retour personnel ? Quand, au jour de l'ascension, les disciples avaient jeté un dernier regard éperdu sur celui qu'ils aimaient, n'avaient-ils pas entendu ces paroles : « Hommes Galiléens, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce Jésus, qui a été enlevé au ciel du milieu de vous, viendra de la même manière que vous l'avez vu allant au ciel. » (Actes 1:11) Ce message de l'ange n'avait-il pas ranimé l'espérance des disciples et ceux-ci n'étaient-ils pas « retournés à Jérusalem avec une grande joie », « louant et

bénissant continuellement Dieu dans le temple » ? (Luc 24:52,53)

La proclamation de la venue de Jésus devrait être aujourd'hui, comme elle le fut pour les bergers de la plaine de Bethléem, un « sujet de grande joie ». Ceux qui aiment réellement le Sauveur ne peuvent s'empêcher d'acclamer le message divin annonçant le retour de celui en qui sont concentrées leurs espérances de vie éternelle; de celui qui revient, non plus pour être injurié, méprisé et rejeté, comme la première fois, mais en puissance et en gloire, pour racheter son peuple. Seuls ceux qui ne l'aiment pas ne désirent pas sa venue. L'animosité manifestée par les Églises à l'ouïe du message céleste était la preuve la plus évidente qu'elles s'étaient éloignées de Dieu.

Ceux qui acceptaient le message du retour du Christ voyaient la nécessité de s'humilier devant Dieu et de se convertir. Un grand nombre d'entre eux, qui avaient longtemps hésité entre le Christ et le monde, comprenaient que le temps était maintenant venu de prendre position. ... Les chrétiens sentaient naître en eux une vie spirituelle nouvelle. Ils avaient conscience de la brièveté du temps et de la nécessité d'en avertir promptement semblables. L'éternité semblait s'ouvrir devant eux et leurs préoccupations terrestres s'estompaient. Ce qui se rapportait à leur bonheur ou à leur malheur éternel éclipsait à leurs yeux les choses temporelles. L'Esprit d'en haut reposant sur eux donnait une puissance particulière aux appels qu'ils dressaient à leurs frères et aux pécheurs pour les engager à se préparer en vue du jour de Dieu. Le témoignage silencieux de leur vie quotidienne était une censure constante à l'adresse des chrétiens formalistes. Ces derniers, ne désirant pas être troublés dans la poursuite des plaisirs, des richesses et des honneurs mondains, s'opposaient à la foi adventiste et à ceux qui la proclamaient.

L'étude déconseillée

Les arguments tirés des périodes prophétiques étant irréfutables, les contradicteurs en déconseillaient l'étude sous prétexte que les prophéties étaient scellées....

Pasteurs et fidèles alléguaient que les livres de Daniel et de l'Apocalypse étaient mystérieux et impénétrables. Ils oubliaient que Jésus, invitant ses disciples à étudier le livre de Daniel pour s'instruire des événements relatifs à leur temps, leur adressait cette exhortation : « Que celui qui lit fasse attention! » (Matthieu 24:15) Quant à l'affirmation que l'Apocalypse est un mystère insondable, elle est contredite par le titre même du livre : « Révélation de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour montrer à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt. ... Heureux celui qui lit et ceux qui entendent les paroles de la prophétie, et qui gardent les choses qui y sont écrites! Car le temps est proche. » (Apocalypse 1:1,3) Révélation » est la traduction du mot « Apocalypse ». ...

En présence des affirmations qui précèdent, comment des hommes osent-ils prétendre que l'Apocalypse est un mystère au-dessus de la portée de l'intelligence humaine? C'est un mystère, oui, mais un mystère dévoilé; c'est un livre ouvert.

L'étude de l'Apocalypse attire l'attention sur les prophéties de Daniel. Dans ces deux livres, Dieu donne à ses enfants des renseignements très importants touchant les événements qui doivent se produire à la fin de l'histoire du monde.

L'Apocalypse de saint Jean est la révélation de scènes d'un intérêt palpitant pour l'Église. Dans ce livre, l'apôtre décrit les dangers, les luttes et la délivrance finale du peuple de Dieu. Il y enregistre les messages ultimes qui doivent mûrir la moisson de la terre. Il y contemple tour à tour les fidèles, gerbes destinées aux greniers célestes, et les ennemis de Jésus-Christ, javelles réservées au feu de la destruction. Des révélations d'une grande importance concernant tout spécialement l'Église de la fin lui ont été confiées, afin que ceux qui se détourneraient de l'erreur pour accepter la vérité fussent mis en garde contre les périls et les conflits qui les attendent. Nul n'en est réduit à ignorer ce qui doit arriver sur la terre.

Pourquoi cette partie importante des Écrits sacrés est-elle si peu connue ? D'où vient cette

répugnance générale à entreprendre l'étude de ses enseignements ? C'est le fruit d'un effort calculé du prince des ténèbres pour cacher aux hommes ceux qui dévoilent ses pièges. Voilà pourquoi Jésus, auteur de cette Révélation, prévoyant la guerre qui serait faite à l'étude de l'Apocalypse, a prononcé une bénédiction sur « ceux qui la lisent, sur ceux qui l'entendent et sur ceux qui gardent les choses qui y sont écrites. » [11]

Notes:

- 1. S. Bliss, Memoirs of William Miller, p. 65-67
- 2. S. Bliss, ouv. cité, p. 70
- 3. Bliss. ouv. Cité, p. 74, 75
- 4. Bliss, ouv. cité, p. 75
- 5. Bliss, ouv. cité, p. 76
- 6. Selon le calcul Juif le cinquième mois (Ab) de la septième année du règne d'Artaxerxès commençait le 23 Juillet et s'achevait le 21 août 457 avant J-C. Après l'arrivée d'Esdras à Jérusalem l'Automne de cette même année, le décret du roi entra en effet. Pour la certitude

de la date 457 avant J-C comme étant bien la septième année du règne d'Artaxerxès, voir S. H. Horn and L. H. Wood, The Chronology of Ezra 7 (Washington, D.C.: Review and Herald Publishing Asn., 1953 and 1969); E.G. Kraeling, The Brooklyn Museum Aramaic Papyri (New Haven or London, 1953), pages 191-193; The Seventh-day Adventist Bible Commentary (Washington, D.C.: Review and Herald Publishing Asn., 1954), Vol.3, page 97-110

- 7. Bliss, ouv. cité, p. 76, 77
- 8. Bliss, ouv. cité, p. 138
- 9. R. M. Devens, Americain Progress or the Great Events of the Greatest Century, chap. 28, part. 1-5
- 10. Bliss, ouv. Cité, p. 250, 252
- 11. La Tragédie des Siècles, pp. 343-370 ou La Grande Controverse, p. 199, 213

Questions d'étude

- 1. Quelle sorte d'homme était William Miller?
- 2. Quelle méthode d'étude Miller utilisa-t-il dans son étude de la Bible ?
- 3. À quels mauvais résultats la doctrine de la conversion du monde conduisit-elle ?
- 4. De quelle manière le texte de Daniel 8:14 estil devenu particulièrement significatif?
- 5. Miller a été conduit à faire un lien entre la purification du sanctuaire et le second retour du Christ. Quel est le point de vue généralement accepté qui l'a induit en erreur ?
- 6. Quand et comment Jésus est-il devenu « l'oint » ? Quand et comment le « sacrifice et l'oblation » cessèrent-ils ?
- 7. Comment ces événements étaient-ils significatifs pour la prophétie des 2300 jours de Daniel 8:14 ?
- 8. Miller passa sept années à une étude sérieuse de la Bible. Combien d'entre elles furent consacrées à une exploration initiale ? Combien à un examen approfondi ?

- 9. Pour quelles raisons Miller hésita-t-il à commencer à prêcher ?
- 10. En quoi la prédication de Miller était-elle similaire à celle des premiers Réformateurs ?
- 11. Pourquoi la prédication de Miller, comme celle des Réformateurs, suscita-telle l'opposition des « enseignants populaires de la religion » ?
- 12. Pourquoi la prédication du second retour de Christ était-elle si mal reçue dans les églises ? Comment la même prédication affecta-t-elle ceux qui l'acceptèrent ?
- 13. Contre quoi, ceux qui lisent, écoutent, et observent les paroles de la prophétie de l'Apocalypse (Révélation) sont-ils protégés ?

Chapitre 6

Daniel 8:14 et les étapes de la mystérieuse conduite de Dieu

Une grande analogie caractérise les réformes qui, de siècle en siècle, jalonnent les progrès de l'oeuvre de Dieu. Étant donné que les voies divines sont immuables et que les mouvements importants du temps présent trouvent leur parallèle dans l'histoire, les péripéties de la vie de l'Église aux siècles passés nous offrent de précieux enseignements.

[Aucune vérité n'est plus clairement enseignée que celle où] La Bible laisse clairement entendre que les hommes choisis par Dieu pour diriger les grands mouvements destinés à poursuivre son oeuvre de salut sur la terre sont tout spécialement placés sous la direction de son Esprit. Ces hommes ne sont que des instruments dont Dieu se sert en vue de la réalisation de ses desseins de miséricorde. Chacun d'eux a son rôle à jouer; chacun reçoit la

mesure de lumière adaptée aux besoins de son temps et suffisante pour accomplir la tâche qui lui est confiée. Mais aucun de ces hommes, si honoré du ciel qu'il ait été, n'est parvenu à une parfaite intelligence du grand plan de la rédemption, ni même à une juste appréciation du dessein de Dieu pour son époque. L'homme ne peut comprendre parfaitement ce que Dieu se propose d'accomplir par le mandat qu'il lui confie, ni voir toute la portée du message dont il est le héraut.

« Prétends-tu sonder les pensées de Dieu, demande Job, parvenir à la connaissance parfaite du Tout-Puissant? » « Mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies, dit l'Éternel. Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies, et mes pensées au-dessus de vos pensées. » « Car je suis Dieu, et il n'y en a point d'autre, je suis Dieu et nul n'est semblable à moi. J'annonce dès le commencement ce qui doit arriver, et longtemps d'avance ce qui n'est pas encore accompli. » (Job 11:7; Ésaïe 55:8-9; 46:9-10)

Les prophètes eux-mêmes, pourtant spécialement éclairés par le Saint-Esprit, ne voyaient pas toute la portée de leurs oracles. La signification de ceux-ci se dégagea peu à peu au cours des siècles, et cela seulement à mesure que les enfants de Dieu avaient besoin des enseignements qu'ils contenaient.

Ainsi, touchant le salut mis en évidence par l'Évangile, l'apôtre Pierre pouvait écrire : « Les prophètes ... ont fait de ce salut l'objet de leurs recherches et de leurs investigations, voulant sonder l'époque et les circonstances marquées par l'Esprit de Christ qui était en eux, et qui attestait d'avance les souffrances de Christ et la gloire dont elles seraient suivies. Il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étaient les dispensateurs de ces choses, que vous ont annoncées maintenant ceux qui ont prêché l'Évangile. » (1 Pierre 1:10-12)

Bien qu'il ne leur fût pas donné de comprendre pleinement les choses qui leur étaient révélées, les prophètes s'efforçaient néanmoins de saisir toutes les lumières que Dieu jugeait bon de leur communiquer, faisant « des recherches et des investigations » pour découvrir « l'époque et les circonstances marquées par l'Esprit ». Quel magnifique enseignement se cache ici pour le peuple de Dieu vivant sous la dispensation évangélique et au bénéfice duquel ces prophéties furent données! « Il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étaient les dispensateurs de ces choses. » Les voyez-vous, ces serviteurs de Dieu, scrutant diligemment des révélations destinées aux générations à venir ? Comparez leur saint zèle avec l'indifférence que notre époque favorisée manifeste à l'égard du don céleste! Quelle censure à l'adresse des chrétiens insouciants et mondains qui se contentent de dire que les prophéties sont incompréhensibles!

L'expérience des apôtres fournit une leçon de choses

Bien que l'esprit limité de l'homme soit insuffisant pour entrer dans les conseils de l'Infini

ou pour en comprendre pleinement les desseins, il n'en est pas moins vrai que c'est souvent en raison de quelque erreur ou de quelque négligence de notre part que nous saisissons si imparfaitement les messages du ciel. Il arrive fréquemment que l'intelligence des gens, même des serviteurs de Dieu soit tellement obscurcie par les usages, les opinions courantes et les enseignements populaires, qu'ils ne perçoivent que partiellement les vérités révélées. Tel fut le cas des disciples de Jésus, alors même qu'il était personnellement avec eux. Imbus des conceptions courantes sur le Messie, ils attendaient un prince temporel qui porterait Israël à la tête de l'univers! De là leur incapacité de comprendre le Sauveur quand il leur parlait de ses souffrances et de sa mort.

Le message que Jésus lui-même leur avait confié : « Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche. Repentez-vous, et croyez à la bonne nouvelle. » (Marc 1:15), était basé sur le livre de Daniel. Selon cette prophétie (Daniel, ch. 9), le Messie, « l'Oint », devait paraître à l'expiration des soixante-neuf semaines. Pleins

d'espérance et de joie à la perspective du prochain établissement, à Jérusalem, d'un glorieux royaume messianique embrassant toute la l terre. s'acquittèrent de la mission dont le Seigneur les avait chargés. Mais, aveuglés par l'erreur qu'ils caressaient depuis leur enfance, s'apercevaient pas que le texte de Daniel 9:25 annonçait, au verset suivant du même chapitre, que le Messie devait être « retranché ». Aussi, au moment où ils croyaient leur Maître sur le point de monter sur le trône de David, quelle ne fut pas leur déception de le voir arrêté comme un malfaiteur, battu de verges, tourné en dérision, condamné et suspendu sur la croix du Calvaire! De quelles angoisses et de quel désespoir leur coeur ne fut-il pas déchiré pendant les jours qu'il passa dans le sommeil de la tombe!

Et pourtant, Jésus était venu dans le monde à son heure et de la façon prédite. Chaque détail de son ministère avait marqué un accomplissement de la prophétie. Il avait annoncé le message du salut, et cela « avec puissance ». Ses auditeurs avaient été convaincus qu'il venait du ciel. Tant la Parole que

l'Esprit de Dieu avaient attesté la divinité de sa mission. ...

La proclamation faite par les apôtres au nom du Sauveur était exacte dans tous ses détails, et les événements annoncés étaient alors d'accomplissement. « Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche », tel avait été leur message. Le « temps » -- c'étaient les soixanteneuf semaines de Daniel 9 -- devait aboutir au « Messie », à « l'Oint », au « Conducteur ». Jésus avait été « oint » de l'Esprit lors de son baptême dans le Jourdain par Jean-Baptiste, et le royaume de Dieu, dont les apôtres avaient annoncé la proximité, fut établi par la mort du Sauveur. Mais ce royaume n'était pas, comme on le leur avait enseigné, une monarchie terrestre. Il ne s'agissait pas du royaume éternel qui sera fondé quand « le règne, la domination et la grandeur de tous les royaumes qui sont sous les cieux, seront donnés au peuple des saints du Très-Haut », de ce règne où « tous les dominateurs le serviront et lui obéiront » (Daniel 7:27).

Dans les Écritures, l'expression « royaume de Dieu » sert à désigner à la fois le royaume de grâce et le royaume de gloire. Le royaume de grâce est mentionné par saint Paul dans l'épître aux Hébreux. Après avoir appelé l'attention sur un Sauveur capable de « compatir à nos faiblesses », l'apôtre dit : « Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins. » (Hébreux 4:16) Or, un trône supposant nécessairement un royaume, le trône de la grâce représente le royaume de la grâce. Dans plusieurs de ses paraboles, le Sauveur se sert de l'expression « royaume des cieux » pour désigner l'oeuvre de la grâce divine dans les coeurs.

De même, le trône de la gloire représente le royaume de la gloire, et c'est à ce royaume que le Sauveur fait allusion quand il dit : « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Toutes les nations seront assemblées devant lui. » (Matthieu 25:31,32) Ce royaume est encore à venir, et ne sera établi qu'à la seconde venue de Jésus-

Christ.

Le royaume de la grâce date de la chute de l'homme, époque où Dieu traça le plan de la rédemption d'une race coupable. Ce royaume a existé dès lors dans les desseins et en vertu des promesses de Dieu. Mais ce royaume dont on devenait sujet par la foi n'a été définitivement confirmé qu'à la mort du Sauveur. En effet, même après être entré dans son ministère terrestre, Jésus aurait pu, lassé de l'ingratitude et de l'obstination des hommes, reculer devant la croix du Calvaire. En Gethsémané, où la coupe amère trembla dans sa main, il aurait pu encore essuyer la sueur de sang ruisselant sur son front et laisser notre monde révolté périr dans ses iniquités. C'en eût été fait, alors, de la rédemption de l'humanité. C'est quand le Sauveur eut donné sa vie, lorsqu'il s'écria, en expirant : « Tout est accompli », que le plan de la rédemption fut définitivement assuré. La promesse du salut faite au couple désobéissant de l'Éden fut ratifiée, et le royaume de grâce, qui jusqu'alors n'existait qu'en vertu de la promesse de Dieu, était fondé.

Ainsi la mort du Sauveur, que les disciples envisageaient comme la ruine définitive de toutes leurs espérances, confirma au contraire celles-ci pour l'éternité. Si elle fut pour eux un cruel désappointement, elle prouva de façon péremptoire l'exactitude de leur croyance. L'événement qui les avait plongés dans le désespoir était celui-là même qui ouvrait à tous les fils d'Adam la porte de l'espérance, celui dont dépendaient la vie future et le bonheur éternel des fidèles de tous les siècles. ...

Après sa résurrection, Jésus apparut sous l'aspect d'un étranger à deux de ses disciples sur le chemin d'Emmaüs. « Et, commençant par Moïse et par tous les prophètes, il leur expliqua dans toutes les Écritures ce qui le concernait. » (Luc 24:27) Émus et émerveillés, ces deux disciples sentirent leur foi se ranimer avant même que Jésus se fût fait reconnaître d'eux. L'intention du Maître était d'éclairer leur entendement et d'asseoir leur foi sur « la parole des prophètes » qui est certaine. Il désirait que la vérité s'enracinât dans leur esprit, et cela moins en vertu de son témoignage personnel

que grâce aux preuves incontestables fournies par les symboles et les ombres de la loi cérémonielle, comme aussi par les prophètes de l'Ancien Testament. Pour proclamer au monde la connaissance du Messie, il fallait que les disciples possédassent une foi intelligente. Or, comme sources de leur enseignement, Jésus leur cita « Moïse et les prophètes ». Tel fut le témoignage rendu par le Sauveur ressuscité à l'importance des Écritures de l'Ancien Testament.

Aussi, quel changement dans le coeur des disciples lorsqu'ils revirent le visage aimé de leur Maître! (Luc 24:32). Ils reconnurent en lui, plus distinctement qu'auparavant, « celui de qui Moïse a écrit dans la loi, et dont les prophètes ont parlé ». L'incertitude, l'angoisse, le désespoir firent place à une parfaite assurance, à une foi sans nuage. Quoi d'étonnant si, après son ascension, ils étaient « constamment dans le temple, louant et bénissant Dieu »? Les gens qui ne connaissaient que la mort ignominieuse du Nazaréen s'attendaient à lire sur le visage de ses disciples l'expression de la douleur, de la confusion, de la défaite; ils y virent,

au contraire, briller une joie triomphante. Mais, aussi, par quelle préparation n'avaient-ils point passé! ...

La leçon de 1844

L'épreuve des disciples qui prêchèrent l'Évangile du royaume » lors de la première venue du Seigneur, a eu sa contrepartie dans l'histoire des prédicateurs de sa seconde venue. Les apôtres avaient dit : « Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche. » De même, Miller et ses collaborateurs annonçaient que la dernière et la plus longue période prophétique des Écritures tirait à sa fin, que le jour du jugement était imminent et que le royaume éternel allait être établi. La prédication des premiers disciples touchant l'accomplissement des temps était basée sur les soixante-dix semaines de Daniel 9. Il en était de même du message de Miller et de ses associés, qui annonçait la fin de la période des deux mille trois cents jours de Daniel 8:14, dont les soixante-dix semaines faisaient partie. Chacun de ces deux messages était basé sur l'accomplissement d'une portion de la même grande période prophétique.

Comme les premiers disciples, [William] Miller et ses collaborateurs ne comprirent pas exactement la portée du message qu'ils proclamaient. Des erreurs ayant cours depuis longtemps dans l'Église les empêchaient d'arriver à une interprétation correcte d'un point important de la prophétie. C'est pourquoi, bien qu'ils fissent entendre au monde le message que Dieu leur avait confié, ils subirent une déception.

En expliquant ces paroles de Daniel 8:14 : « Deux mille trois cents soirs et matins, puis le sanctuaire sera purifié », Miller, adoptant l'idée généralement admise que le sanctuaire était la terre, crut qu'il s'agissait de la purification de notre globe par le feu au jour de Dieu, et il en conclut que la fin des deux mille trois cents années coïncidait avec la seconde venue du Christ. Son erreur provenait de ce qu'il avait adopté une croyance populaire touchant le sanctuaire.

Dans le système mosaïque, qui était une ombre,

un symbole du sacrifice et du sacerdoce de Jésus-Christ, la purification du sanctuaire était la dernière cérémonie accomplie par le souverain sacrificateur dans la série des services annuels. C'était l'oeuvre finale de l'expiation : l'enlèvement des péchés d'Israël. Elle préfigurait le dernier acte du ministère de notre souverain sacrificateur dans les cieux, alors qu'il enlèvera ou effacera les péchés de son peuple enregistrés dans les livres du ciel. Ce service, qui comporte l'instruction d'un jugement, précède immédiatement la venue du Christ sur les nuées du ciel, en puissance et en gloire. À ce moment, en effet, tous les cas auront fait l'objet d'une décision. Jésus dit : « Ma rétribution est avec moi, pour rendre à chacun selon ce qu'est son oeuvre. » (Apocalypse 22:12) Cette instruction du jugement, précédant immédiatement le retour du Christ, est appelée la « purification du sanctuaire » (Daniel 8:14); elle est annoncée dans le premier message (d'Apocalypse 14): « Craignez Dieu, et donnez-lui gloire, car l'heure de son jugement est venue. »

Les hérauts du retour du Christ proclamèrent ce

message au temps voulu. Mais il leur advint ce qui était arrivé aux apôtres lorsqu'ils disaient, en se basant sur Daniel 9 « Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche », sans remarquer que le même passage annonçait la mort du Messie. Miller et ses collaborateurs prêchèrent un message basé sur Daniel 8:14 et Apocalypse 14:7 sans s'apercevoir qu'on trouve, au même endroit, d'autres messages devant être proclamés avant le retour du Seigneur. De même que les disciples s'étaient mépris sur la nature du royaume qui devait s'établir à la fin des soixante-dix semaines, les adventistes se méprirent sur la nature de l'événement qui devait marquer l'expiration des deux mille trois cents jours. Dans l'un comme dans l'autre cas, la vérité fut voilée par une erreur populaire, mais la volonté de Dieu fut accomplie et son message proclamé. Dans les deux cas aussi, une compréhension imparfaite de leur message exposa les disciples à une méprise.

Mais Dieu poursuivait ses bienveillants desseins. Le grand jour étant à la porte, il permit que le monde fût éprouvé par l'annonce du retour

du Christ à une date précise pour donner aux chrétiens l'occasion de prendre conscience de leur état spirituel. Le message avait pour but de les purifier en leur permettant de constater si leurs affections étaient placées sur le monde ou sur Jésus et les biens célestes. Ils professaient aimer le Sauveur : le moment était venu de le lui prouver. Étaient-ils prêts à renoncer à des espérances et à des ambitions mondaines pour accueillir leur Seigneur avec joie ? Le message mettait l'Église en mesure de se rendre compte de son état spirituel. Dans sa miséricorde, Dieu le lui envoyait pour l'amener à le rechercher par la repentance et l'humiliation.

Ainsi, Dieu se proposait de faire concourir au bien de ses enfants le désappointement qui allait résulter d'un manque de compréhension de son message. Il devait être une pierre de touche pour ceux qui avaient déclaré recevoir l'avertissement divin. Allaient-ils brusquement abandonner leur profession de foi et renoncer à leur confiance en la Parole de Dieu, ou bien se mettraient-ils pieusement et humblement à l'étude pour voir quel

détail de la prophétie ils n'avaient pas compris ? Combien d'entre eux avaient cédé à la crainte, au sentiment ou à l'entraînement ? Combien étaient indécis et seulement à moitié convaincus ? Beaucoup de gens affirmaient aimer l'avènement du Seigneur. Les moqueries et le mépris du monde, l'erreur et la déception allaient-ils les faire renoncer à leur foi ? Rejetteraient-ils des vérités évidentes de la Bible parce qu'ils n'avaient pas immédiatement compris les voies de Dieu à leur égard ?

Cette épreuve devait révéler la force de caractère de ceux qui, animés par une foi sincère, avaient obéi à ce qu'ils croyaient être les enseignements de l'Esprit et de la Parole de Dieu. Seule une telle leçon pouvait leur montrer le danger que l'on court en acceptant les théories et les interprétations des hommes, au lieu de laisser les Écritures s'expliquer elles-mêmes. Les angoisses et les souffrances consécutives à leur erreur constituaient le correctif dont les vrais croyants avaient besoin. Elles allaient les amener à une étude plus attentive de la parole prophétique et

leur montrer la nécessité d'examiner avec plus de soin les bases de leur foi et de repousser toute doctrine qui ne repose pas sur la Parole de vérité, quels que soient le nombre et la qualité de ses adhérents.

Pour ces croyants, comme pour les premiers disciples, ce qui paraissait mystérieux au moment de l'épreuve deviendrait évident par la suite. En voyant « la fin que le Seigneur » allait leur « accorder », ils apprendraient qu'en dépit des épreuves qu'ils s'étaient attirées par leur erreur, ses desseins ne s'étaient pas moins accomplis. Une heureuse expérience leur montrerait que le Sauveur est miséricordieux et compatissant et que « tous les sentiers de l'Éternel ne sont que bonté et fidélité pour ceux qui gardent son alliance et ses commandements ». [1]

Note:

1. La Tragédie des Siècles, p. 371-383 ou La Grande Controverse, p. 215-222

Questions d'étude

- 1. Quelle est la vérité très « clairement enseignée » dans la Bible ?
- 2. Les serviteurs de Dieu, y compris les prophètes, comprenaient-ils toujours parfaitement leur message et leur travail ?
- 3. Pourquoi les hommes comprennent-ils souvent si faiblement les messages du Ciel ?
- 4. Bien que le message annoncé par les disciples de Jésus ait été correct, qu'est-ce qui les conduisit à une mauvaise compréhension de ce dernier et finalement à leur déception ?
- 5. Quelles sont les deux significations du terme Biblique « royaume de Dieu » ? Quand ces « royaumes » seront-ils instaurés ?
- 6. Quelle méthode Jésus employa-t-il pour mener les disciples à une compréhension correcte de sa mission et de leur travail ?
- 7. Nommez quelques parallèles qui peuvent être établis entre l'expérience des disciples et celle des croyants Adventistes de 1844.
- 8. Quelles sont les deux leçons vitales qui furent apprises par les Adventistes

désappointés de 1844?

Chapitre 7

La Fin des 2300 jours

La prophétie du quatorzième chapitre de l'Apocalypse annonce un grand réveil religieux consécutif à la proclamation du prochain retour du Christ. Il y est question d'« un ange qui volait par le milieu du ciel, ayant un Évangile éternel, pour l'annoncer aux habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue, et à tout peuple. Il disait d'une voix forte : Craignez Dieu, et donnez-lui gloire, car l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel, et la terre, et la mer, et les sources d'eaux. » (Apocalypse 14:6,7)

Le fait que cette proclamation est confiée à un ange est significatif. Dans sa sagesse, Dieu s'est plu à illustrer symboliquement la noblesse, la puissance et la gloire de ce message par la pureté, la gloire et la puissance d'un messager céleste. Le vol de l'ange « par le milieu du ciel », la « voix forte » avec laquelle l'avertissement est proclamé « à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout

peuple », témoignent de la rapidité et de l'universalité de ce mouvement. ...

Comme la Réforme du seizième siècle, le mouvement adventiste a éclaté simultanément dans différentes parties de la chrétienté. En Europe et en Amérique, des hommes de foi et de prière se sont sentis poussés à étudier les prophéties. Dans divers pays, des groupes isolés de chrétiens sont parvenus, par la seule étude de la Parole de Dieu, à la conclusion que le retour du Christ est à la porte et que la fin de toutes choses est proche. ...

William Miller et ses collaborateurs furent chargés de faire entendre le message aux États-Unis, où la prophétie de l'ange d'Apocalypse chapitre 14:6 eut son accomplissement le plus complet. Ce pays devint le centre d'un grand mouvement. Les écrits de Miller et de ses associés furent envoyés jusque dans les pays les plus lointains. L'heureuse nouvelle du prochain retour du Christ atteignit les missionnaires dans toutes les parties du monde. Le cri de l'Évangile éternel retentit partout : « Craignez Dieu et donnez-lui

gloire, car l'heure de son jugement est venue! » ...

Attendre dans une paisible espérance

Les fidèles qui avaient reçu le message attendaient la venue du Sauveur avec une ardeur inexprimable. Dans un calme paisible et solennel, ils jouissaient de la communion avec Dieu, gage d'un radieux avenir. Ceux qui ont goûté cette espérance et cette assurance n'oublieront jamais la douceur infinie de ces heures d'attente.

Quelques semaines avant le temps fixé, ils abandonnèrent en grande partie leurs occupations temporelles. Ils scrutaient les pensées et les émotions de leur coeur avec le même soin que s'ils avaient été sur leur lit de mort. Aucun d'eux, contrairement à ce dont on les accusa, ne songeait à se confectionner des « robes d'ascension ». En revanche, tous éprouvaient le besoin d'une préparation intérieure pour aller à la rencontre du Sauveur. Leurs robes blanches, c'étaient la pureté de leur âme et leur vie libérée du péché par le sang expiatoire de Jésus-Christ.

Plût à Dieu que ceux qui, aujourd'hui, professent être le peuple de Dieu aient toujours les mêmes dispositions à l'introspection, la même ferveur, la même foi ! S'ils s'humiliaient ainsi devant le Seigneur et faisaient monter leurs supplications devant le propitiatoire, ils jouiraient d'une vie intérieure infiniment plus féconde et plus riche. La prière, la vraie conviction du péché et la foi vivante sont trop rares; voilà pourquoi beaucoup se trouvent privés de la grâce abondante que le Sauveur tient en réserve pour eux.

Dieu avait voulu éprouver son peuple. Sa main avait couvert une erreur dans le calcul des périodes prophétiques. Elle ne fut pas plus remarquée par les adventistes que par leurs savants adversaires. Ces derniers disaient : « Votre calcul des périodes prophétiques est exact; un grand événement doit se produire; mais ce n'est pas ce que Miller annonce : c'est la conversion du monde, et non pas le retour du Christ. »

La date passa, et Jésus-Christ ne vint pas

apporter la délivrance aux fidèles qui, débordants de foi et d'amour, l'attendaient. Le désappointement fut amer, mais les desseins de Dieu s'accomplissaient : les sentiments de ceux qui n'avaient pas eu de mobile plus noble que la crainte avaient été révélés. Leur profession de foi n'avait changé ni leur coeur ni le cours de leur vie. Quand ils virent que l'événement attendu n'arrivait pas, ils déclarèrent qu'ils n'éprouvaient pas la moindre déception : ils n'avaient jamais cru au retour du Christ, et ils furent parmi les premiers à tourner en dérision la douleur des vrais croyants.

Mais Jésus et le ciel tout entier enveloppaient ceux-ci de leur amour et de leur sympathie. Si le voile qui sépare le monde visible du monde invisible avait été soulevé, on aurait vu les anges de Dieu se pencher sur ces âmes résolues pour les entourer et les protéger des traits enflammés de Satan. [1]

Les Écritures réexaminées

Lorsque le printemps de 1844 fut passé, ceux

qui avaient attendu le retour du Christ pour cette époque furent, durant quelque temps, plongés dans le doute et le désarroi. Le monde les considérait comme terrassés et convaincus de s'être attachés à une illusion; cependant, la Parole de Dieu restait leur source de consolation. Beaucoup d'entre eux continuèrent de sonder les Écritures. Ils soumirent les bases de leur foi à un nouvel examen, et étudièrent les prophéties avec le plus grand soin pour y puiser de nouvelles lumières. Le témoignage biblique semblait réellement confirmer leurs vues. Des signes incontestables indiquaient la proximité du retour du Seigneur. La puissance du Saint-Esprit, qui s'était manifestée tant par la conversion des pécheurs que par un renouveau de vie spirituelle parmi les croyants, avait prouvé que le message était du ciel. Et, bien qu'ils ne fussent pas à même d'expliquer leur désappointement, ils étaient convaincus que Dieu les avait dirigés.

Dans les prophéties qui, croyaient-ils, s'appliquaient au temps de la seconde venue du Christ, se trouvaient des instructions qui convenaient remarquablement à leur état

d'incertitude et les encourageaient à attendre patiemment et avec foi que leur situation s'éclaircît....

Dans le courant de l'été de 1844, ce message fut proclamé dans les termes mêmes de l'Écriture : « Voici l'époux ! Voici l'époux ! » Ce moment marquait le milieu de la période comprise entre la date où l'on avait d'abord pensé que les deux mille trois cents jours prendraient fin et l'automne de la même année où l'on avait découvert ensuite qu'ils aboutissaient.

Ce mouvement fut déterminé par la découverte du fait que le décret d'Artaxerxès ordonnant la restauration de Jérusalem, décret qui fixe le point de départ de la période des deux mille trois cents ans, était entré en vigueur en l'automne de l'année 457 avant Jésus-Christ, et non au commencement, comme on l'avait cru d'abord. En prenant l'automne de l'année 457 pour point de départ des deux mille trois cents ans, cette période se terminait en l'automne de 1844.

Les types dans le service du sanctuaire

Des arguments tirés des symboles de l'Ancien Testament montraient aussi que c'était en automne que devait avoir lieu l'événement figuré par la « purification du sanctuaire ». La chose devint évidente quand on prit garde à la façon dont ces symboles s'étaient accomplis lors de la première venue de Jésus.

L'immolation de l'agneau pascal préfigurait la mort du Sauveur; saint Paul le dit : « Christ, notre Pâque, a été immolé. » (1 Corinthiens 5:7) La gerbe des prémices, agitée devant l'Éternel au temps de la Pâque, était un type de la résurrection de Jésus. ...

Ces types s'accomplirent non seulement quant à l'événement, mais aussi quant au temps. Au quatorzième jour du premier mois juif, qui était la date immuable où, depuis quinze longs siècles, l'agneau pascal était immolé, Jésus -- après avoir participé à la Pâque avec ses disciples -- institua le symbole qu'il destinait à commémorer sa mort en

sa qualité d'« agneau de Dieu qui ôte le péché du monde ». En cette même nuit, Jésus était saisi par des mains brutales et conduit au supplice de la croix. Enfin, en sa qualité d'antitype de la première gerbe, comme « prémices de ceux qui sont morts », notre Seigneur fut ressuscité le troisième jour. C'était une représentation de tous les justes qui ressusciteront lorsque le « corps de leur humiliation » sera rendu semblable « au corps de sa gloire » (Philippiens 3:21).

Les types se rapportant à la seconde venue du Christ doivent de même s'accomplir conformément au symbolisme lévitique. Sous le régime mosaïque, la purification du sanctuaire au grand jour des propitiations tombait sur le dixième jour du septième mois juif (Lévitique 16:29-34). Ce jourlà, le souverain sacrificateur -- après avoir fait propitiation pour tout Israël et éliminé ainsi tous les péchés accumulés dans le sanctuaire -- sortait du lieu très saint pour bénir le peuple. On en conclut que Jésus-Christ, notre souverain sacrificateur suprême, apparaîtrait pour purifier notre terre par la destruction du péché et des pécheurs, et apporterait

à son peuple la couronne de l'immortalité. Le dixième jour du septième mois, grand jour des propitiations et de la purification du sanctuaire, qui, en 1844, tombait sur le 22 octobre, fut considéré comme étant la date du retour du Christ. Cela était conforme aux preuves établissant que les deux mille trois cents jours aboutissaient en automne, et la conclusion semblait évidente. ...

Sachant qu'ils se trouveraient bientôt face à face avec leur Rédempteur, ils éprouvaient une joie solennelle et inexprimable. ... Chaque matin, leur premier souci était de s'assurer qu'ils étaient en paix avec Dieu. Ils priaient beaucoup les uns avec les autres et les uns pour les autres, se réunissant fréquemment dans des lieux retirés pour entrer en communion avec Dieu. Des champs et des bosquets, montaient vers le ciel des louanges et des supplications. L'approbation du Seigneur leur était plus précieuse que la nourriture corporelle. Si quelque nuage venait obscurcir leur âme, ils n'avaient ni trêve ni repos qu'il ne fût dissipé. Le témoignage intime du pardon divin les faisait aspirer à contempler celui qu'ils adoraient.

Désappointés, mais une foi dans la Parole de Dieu inébranlée

Mais une nouvelle déception attendait les fidèles. Le temps fixé passa et, bien qu'ils l'eussent attendu avec une confiance inébranlable, le Sauveur n'était pas venu. Ils éprouvèrent alors une douleur semblable à celle que ressentit Marie lorsqu'elle vit que le tombeau du Seigneur était vide, et qu'elle s'écria en sanglotant : « Ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis ! » (Jean 20:13)

Le monde, qui avait observé les événements, comptait bien que, si la date passait sans que le Seigneur vînt, tout l'édifice de l'Adventisme s'écroulerait. Ceux de ses adhérents qui ne purent supporter le ridicule abandonnèrent la foi. Les autres demeurèrent fermes. Les fruits qui avaient caractérisé le mouvement : l'humilité, l'examen de conscience, le renoncement au monde et la transformation de nombreuses vies prouvaient à ces croyants qu'il venait de Dieu, dont la puissance

avait indubitablement rendu témoignage à leur prédication. D'autre part, ils ne découvraient aucune erreur dans le calcul des périodes prophétiques, et leurs adversaires les plus redoutables n'avaient pas réussi à démolir leur système d'interprétation. Ils ne pouvaient donc consentir, sans preuves scripturaires, à renoncer aux conclusions auxquelles ils étaient arrivés par la prière et une étude approfondie des Écritures, conclusions qui avaient défié l'éloquence, la critique la plus sagace et l'opposition la plus acharnée des prédicateurs populaires et des sages selon le monde. Ils restaient donc insensibles aux quolibets et aux ricanements des gens de haut et de bas étage.

Il est vrai qu'il y avait eu méprise quant à l'événement attendu; mais ce fait lui-même ne pouvait pas ébranler leur foi en la Parole de Dieu.

• • •

Dieu ne délaissa pas son peuple; son Esprit continua de reposer sur ceux qui ne rejetèrent pas inconsidérément la lumière qu'ils avaient reçue et ne se tournèrent pas contre le mouvement adventiste. On trouva dans l'épître aux Hébreux des paroles d'encouragement et d'avertissement à l'adresse des enfants de Dieu éprouvés et dans l'attente à cette heure de crise : « N'abandonnez donc pas votre assurance, à laquelle est attachée une grande rémunération. Car vous avez besoin de persévérance, afin qu'après avoir accompli volonté de Dieu, vous obteniez ce qui vous est promis. Encore un peu, un peu de temps : celui qui doit venir viendra, et il ne tardera pas. Et mon juste vivra par la foi; mais, s'il se retire, mon âme ne prend pas plaisir en lui. Nous, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour se perdre, mais de ceux qui ont la foi pour sauver leur âme. » (Hébreux 10:35-39)

Cette exhortation est adressée à l'Église des derniers jours, car il est dit : « Encore un peu, un peu de temps : celui qui doit venir viendra, et il ne tardera point. » En outre, on y remarque l'annonce voilée d'un retard apparent. Ces conseils s'appliquaient particulièrement bien à la situation des adventistes à ce moment-là. Les gens visés

dans ce passage étaient en danger de faire naufrage quant à la foi. Ils avaient accompli la volonté de Dieu en suivant les directions de son Esprit et de sa Parole; toutefois, ne comprenant pas son dessein dans ce qui leur était arrivé, et ne voyant pas leur chemin, ils étaient tentés de douter que Dieu les eût conduits. Alors, cette parole prenait pour eux tout son sens : « Mon juste vivra par la foi. »

Pendant que la lumière éclatante du « cri de minuit » avait éclairé leur sentier, que les sceaux de la prophétie avaient été rompus et que les signes de l'imminence du retour du Christ s'accomplissaient sous leurs yeux en rapide succession, ils avaient, pour ainsi dire, marché par la vue. Mais maintenant, écrasés sous le poids de leurs espérances déçues, ils ne pouvaient subsister que par la foi en Dieu et en sa Parole. Un monde moqueur leur disait : « On vous a trompés. Abandonnez votre foi, et reconnaissez que le message adventiste est de Satan. » Mais la Parole de Dieu répondait : « Si quelqu'un se retire, mon âme ne prend pas plaisir en lui. »

Renoncer maintenant à leur foi et renier la puissance du Saint-Esprit qui avait accompagné le message, c'eût été courir à la perdition. Ils étaient encouragés à demeurer fermes par ces paroles de Paul : « N'abandonnez donc pas votre assurance; ... car vous avez besoin de persévérance; ... encore un peu, un peu de temps : celui qui doit venir, viendra, et il ne tardera pas. » Leur seule sécurité était de serrer précieusement la lumière que Dieu leur avait déjà donnée, de retenir fermement ses promesses, de persévérer dans l'étude de sa Parole et d'attendre patiemment de nouvelles lumières. [2]

Notes:

- 1. La Tragédie des Siècles, p. 385-404 ou La Grande Controverse, p. 223-234
- 2. La Tragédie des Siècles, p. 423-442 ou La Grande Controverse, p. 245-255

Questions d'étude

1. Comment le « caractère exalté » du message du premier ange d'Apocalypse 14 est-il

- représenté ? Quelles sont les trois manières qui indiquent la rapidité et l'ampleur mondiale du mouvement ?
- 2. Comment le message d'avertissement fut-il largement donné ?
- 3. Quelles « robes » les Adventistes en attente préparaient-ils pour le second retour du Christ ?
- 4. Quelle fut la « source de consolation » pour les Adventistes après leur désappointement du printemps 1844 ?
- 5. Quel fut le message des Écritures proclamé pendant l'été 1844 ?
- 6. Comment une étude des types et des antitypes conduisit-elle à l'établissement de la date importante du 22 Octobre 1844 ?
- 7. Nommez certaines des choses que les Adventistes firent pour se préparer à la venue attendue du Christ.
- 8. Les fruits du mouvement adventiste « attestèrent qu'il était de Dieu ». Quels étaient ces fruits ?
- 9. Quel avertissement dans les Écritures est adressé à l'Église des derniers jours ?

Chapitre 8

Le Glorieux Temple dans les cieux

« Deux mille trois cents soirs et matins; puis le sanctuaire sera purifié. » (Daniel 8:14) Cette déclaration, la base et la colonne centrale de la foi adventiste, était familière à tous les amis du prochain retour du Christ. Répétée par des milliers de bouches, elle était comme le mot d'ordre de leur foi. Tous étaient convaincus que leurs espérances les plus glorieuses et les plus chères dépendaient des événements prédits dans ce passage dont la période prophétique expirait en l'automne de 1844. Avec tout le monde chrétien, les adventistes croyaient alors que la terre, en totalité ou en partie, constituait le sanctuaire, et que la « purification du sanctuaire » signifiait l'embrasement du globe par le feu au dernier jour, c'est-à-dire au moment du retour du Seigneur, qui, selon cette interprétation, devait se produire en 1844.

Or, le temps fixé avait passé et le Seigneur n'était pas revenu. Mais les croyants savaient que la Parole de Dieu ne peut faillir. Il fallait donc qu'il y eût quelque erreur dans leur interprétation de la prophétie; mais où était cette erreur ? Un grand nombre pensèrent avoir résolu le problème en niant que les deux mille trois cents jours se fussent terminés en 1844. Sur quoi basaient-ils leur affirmation? Uniquement sur le fait que Jésus n'était pas revenu au moment où on l'attendait. Ils prétendaient que si les deux mille trois cents jours avaient pris fin en 1844, le Seigneur serait venu pour purifier la terre par le feu, et que, du moment n'était pas venu, l'aboutissement de la prophétie en question ne coïncidait pas avec cette date.

L'intégrité des périodes prophétiques

Accepter cette conclusion, c'était renoncer au calcul adopté pour les périodes prophétiques. On avait constaté que les deux mille trois cents jours partaient de l'automne de l'année 457 avant notre ère, date à laquelle était entré en vigueur le décret

d'Artaxerxès ordonnant la restauration reconstruction de Jérusalem. En prenant cette date comme point de départ, on se rendit compte que tous les événements jalonnant cette période d'après le texte de Daniel, chapitre 9, versets 25 à 27 étaient parfaitement accomplis. Soixante-neuf semaines, soit les quatre cent quatre-vingt-trois premières années de cette période, devaient aboutir « au Christ », à « l'Oint » (ou Messie); or, le baptême et l'onction de Jésus, qui eurent lieu en l'an 27, se produisirent exactement à la date fixée. Au milieu de la soixante-dixième semaine, le Messie devait être « retranché ». Or, Jésus avait été crucifié juste trois ans et demi après son baptême, au printemps de l'an 31 de notre ère. Et comme les soixante-dix semaines (ou quatre cent quatre-vingtdix ans) étaient exclusivement réservées au peuple juif, à l'expiration de cette période, en l'an 34 de notre ère, Israël ayant définitivement rejeté le Christ en persécutant ses disciples, les apôtres s'étaient tournés vers les Gentils. Les quatre cent quatre-vingt-dix premières années écoulées, il restait encore mille huit cent dix ans de la période des deux mille trois cents. Si l'on ajoute 1810 à

l'an 34, on aboutit à l'année 1844. C'est alors, dit l'ange, que « le sanctuaire sera purifié ». Tous les détails de la prophétie s'étaient donc accomplis à point nommé.

Avec ce calcul tout cela était clair et concordant, sauf un seul point : aucun événement répondant à la purification du sanctuaire n'avait marqué l'année 1844. Nier que cette période aboutit à cette date, c'était tout remettre en question et renoncer à des positions établies par d'indéniables accomplissements de la prophétie.

Or, le Dieu qui avait conduit son peuple durant tout le cours du grand mouvement adventiste, celui qui l'avait honoré de sa puissance et de sa gloire, n'allait pas permettre que son oeuvre sombrât dans les ténèbres et le désespoir, taxée d'imposture et de fanatisme. Un grand nombre de croyants abandonnaient leur ancien calcul des périodes prophétiques et reniaient le grand mouvement qui en était issu, mais d'autres n'étaient pas disposés à abjurer des points de foi appuyés sur les faits, les Écritures et le témoignage de l'Esprit de Dieu.

Convaincus d'avoir adopté dans leur étude des prophéties des principes d'interprétation parfaitement sains, ils estimaient que leur devoir était de rester fidèles à ce qui était acquis. Adressant à Dieu de ferventes prières, ils se remirent à examiner les bases de leur foi, afin de découvrir leur erreur. N'en trouvant aucune dans le calcul des périodes prophétiques, ils en vinrent à examiner avec plus de soin la question du sanctuaire.

Le sanctuaire de l'ancienne alliance

Cette étude les amena d'abord à la conclusion que rien dans les Écritures ne soutenait la croyance populaire selon laquelle la terre serait le sanctuaire. En revanche, ils y trouvèrent un exposé complet de la question du sanctuaire, de sa nature et de ses services. Au fait, le témoignage des auteurs sacrés était si étendu et si clair que l'hésitation était impossible. Dans l'épître aux Hébreux, l'apôtre Paul disait textuellement : « La première alliance avait aussi des ordonnances relatives au culte, et le sanctuaire terrestre. Un tabernacle fut, en effet,

construit. Dans la partie antérieure, appelée le lieu saint, étaient le chandelier, la table et les pains de proposition. Derrière le second voile se trouvait la partie du tabernacle appelée le saint des saints, renfermant l'autel d'or pour les parfums et l'arche de l'alliance, entièrement recouverte d'or. Il y avait dans l'arche un vase d'or contenant la manne, la verge d'Aaron, qui avait fleuri, et les tables de l'alliance. Au-dessus de l'arche étaient les chérubins de la gloire, couvrant de leur ombre le propitiatoire. » (Hébreux 9:1-5)

Le sanctuaire dont parlait l'apôtre Paul, c'était le tabernacle que Moïse construisit sur l'ordre de Dieu pour être la demeure terrestre du Tout-Puissant. « Ils me feront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux. » (Exode 25:8) Les Israélites voyageant alors dans le désert, le tabernacle fut construit de façon à pouvoir être démonté et transporté de lieu en lieu. Néanmoins, cette construction était d'une grande magnificence.

• • •

Après l'établissement des Hébreux en Canaan,

le tabernacle fut remplacé par le temple de Salomon, édifice beaucoup plus vaste et permanent, mais conservant les mêmes proportions et les mêmes pièces d'ameublement. C'est sous cette forme que le sanctuaire a subsisté -- sauf pendant la période où il resta en ruine, aux jours de Daniel -- jusqu'à sa destruction par les Romains en l'an 70 de notre ère.

Tel était le seul sanctuaire mentionné dans les Écritures comme ayant existé sur la terre. Saint Paul nous informe que c'était le sanctuaire de l'ancienne alliance. Mais la nouvelle alliance n'a-telle pas, elle aussi, un sanctuaire ?

Le Sanctuaire de la Nouvelle Alliance dans les cieux

Revenant à l'épître aux Hébreux, les croyants avides de lumière remarquèrent que l'existence d'un second sanctuaire, celui de la nouvelle alliance, était impliquée dans les paroles de Paul déjà citées : « La première alliance avait aussi des ordonnances relatives au culte, et le sanctuaire

terrestre. » Le mot « aussi » rappelait que Paul avait déjà mentionné un autre sanctuaire. On lit, en effet, au chapitre 8 : « Le point capital de ce qui vient d'être dit, c'est que nous avons un tel souverain sacrificateur, qui s'est assis à la droite du trône de la majesté divine dans les cieux, comme ministre du sanctuaire et du véritable tabernacle, qui a été dressé par le Seigneur et non par un homme. » (Hébreux 8:1,2)

Voici donc le sanctuaire de la nouvelle alliance. Celui de l'ancienne alliance, construit par Moïse, avait été dressé par les hommes; celui-ci est dressé par le Seigneur, et non par un homme. Dans le premier, le service était assuré par des sacrificateurs terrestres; dans le second, c'est Jésus-Christ, notre souverain sacrificateur, qui officie à la droite de Dieu. L'un était sur la terre, l'autre est dans le ciel.

En outre, le tabernacle construit par Moïse avait été fait d'après un modèle. Le Seigneur lui avait dit en effet : « Vous ferez le tabernacle et tous ses ustensiles d'après le modèle que je vais te

montrer. » L'ordre est répété en ces termes : « Regarde et fais d'après le modèle qui t'est montré sur la montagne. » (Exode 25:9,40) Or, Paul déclare que le premier tabernacle « est une figure pour le temps actuel, où l'on présente des offrandes et des sacrifices qui ne peuvent rendre parfait sous le rapport de la conscience celui qui rend ce culte »; que ses lieux saints sont « les images des choses qui sont dans les cieux »; que les sacrificateurs qui présentaient les dons selon la loi célébraient un culte qui n'était « que l'image et l'ombre des choses célestes », et que le Christ est « entré dans le ciel même, afin de comparaître maintenant pour nous devant la face de Dieu » (Hébreux 9:9,23; 8:5; 9:24).

Les Gloires du sanctuaire terrestre et du Temple Céleste

Le sanctuaire céleste dans lequel Jésus exerce maintenant son sacerdoce est l'auguste original dont le sanctuaire construit par Moïse était la copie.

• • •

L'incomparable splendeur du sanctuaire terrestre reflétait aux regards d'Israël les gloires du Jésus-Christ. tabernacle céleste où précurseur, réside maintenant en la présence de Dieu. Le palais du Roi des rois, entouré de mille milliers de servants et de dix mille millions d'assistants (voir Daniel 7:10); ce temple embrasé de la gloire du trône éternel, où d'étincelants gardiens, les séraphins, adorent en se voilant la face, ne trouvait qu'une pâle image de son immensité et de sa gloire dans les constructions les plus luxueuses érigées par la main des hommes. Néanmoins, les rites qui s'y déroulaient révélaient des faits importants touchant le sanctuaire céleste et l'oeuvre qui s'y poursuit pour la rédemption de 1'homme.

Les lieux saints du sanctuaire céleste sont figurés par les deux pièces du sanctuaire terrestre. Lorsque saint Jean eut le privilège de contempler en vision « le temple de Dieu qui est dans le ciel », il vit « devant le trône sept lampes ardentes » (Apocalypse 4:5), il y vit aussi un ange « ayant un encensoir d'or », auquel on « donna beaucoup de

parfums, afin qu'il les offrît, avec les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône » (Apocalypse 8:3). L'endroit où avait lieu cet office était la première pièce du sanctuaire céleste, puisque le prophète y aperçut les sept lampes ardentes et l'autel d'or, représentés par le chandelier d'or et l'autel des parfums du sanctuaire terrestre. Puis, « le temple de Dieu dans le ciel s'étant ouvert » (Apocalypse 11:19), le révélateur, plongeant les regards au-delà du voile jusque dans le saint des saints, y distingua « l'arche de son alliance », représentée par le coffret sacré fait par Moïse pour contenir les tables de la loi de Dieu.

Au cours de cette étude, on trouva des preuves indiscutables de l'existence d'un sanctuaire dans le ciel. En effet, Moïse avait construit son sanctuaire d'après le modèle qui lui avait été montré; Paul enseigne que ce modèle était le tabernacle véritable qui est dans le ciel, et Jean affirme qu'il l'a contemplé!

Le ministère de Christ dans le Sanctuaire Céleste

C'est dans ce temple, résidence de Dieu, que son « trône est établi pour la justice et le jugement ». Dans ce lieu très saint se trouve sa loi, la grande norme du bien et du mal par laquelle le monde sera jugé. Et c'est devant l'arche où elle est renfermée, recouverte du propitiatoire, que Jésus plaide les mérites de son sang en faveur du pécheur. C'est ainsi que, dans le plan de la rédemption humaine, est représentée l'union de la justice et de la miséricorde. Seule la sagesse infinie pouvait concevoir un tel accord, et seule la puissance infinie pouvait le réaliser. Il remplit le ciel d'étonnement et d'adoration. Les chérubins du sanctuaire terrestre, les yeux respectueusement baissés sur le propitiatoire, représentaient l'intérêt avec lequel les armées célestes contemplent l'oeuvre de la rédemption. Cette oeuvre -- mystère de miséricorde dans lequel « les anges désirent plonger leurs regards » -- révèle comment, tout en restant juste, Dieu peut justifier le pécheur et renouer des relations avec une race déchue;

comment Jésus-Christ a pu descendre dans l'abîme de la perdition pour en retirer des multitudes de créatures qu'il couvre du vêtement immaculé de sa justice, pour les réunir aux anges fidèles et les introduire à tout jamais en la présence de Dieu.

L'oeuvre du Sauveur comme intercesseur de l'homme est présentée dans la belle prophétie de Zacharie relative à celui dont le nom est « Germe ». « Lui, il bâtira le palais de l'Éternel, dit le prophète, et lui, il portera la splendeur; et il siégera et dominera sur son trône [celui de son Père]; et il sera sacrificateur sur son trône; et il y aura un conseil de paix entre les deux. » (Zacharie 6:13, version Lausanne)

« Il bâtira le temple de l'Éternel. » Par son sacrifice et sa médiation, Jésus-Christ est à la fois le fondement et le constructeur de l'Église de Dieu.

L'apôtre Paul le désigne comme la « pierre angulaire » sur laquelle « tout l'édifice, bien coordonné, s'élève pour être un temple saint dans le Seigneur ». « En lui, ajoute-t-il, vous êtes aussi

édifiés pour être une habitation de Dieu en esprit. » (Éphésiens 2:20-22)

« Il apportera la splendeur. » C'est au Christ que revient la gloire de la rédemption de l'espèce humaine. Pendant les siècles éternels, les rachetés chanteront : « À celui qui nous aime, qui nous a délivrés de nos péchés par son sang, ... à lui soient la gloire et la puissance, aux siècles des siècles ! » (Apocalypse 1:5,6)

« Il siégera et dominera sur son trône; il sera sacrificateur sur son trône. » Il n'est pas encore, actuellement, « sur le trône de sa gloire »; le royaume de gloire n'a pas encore été inauguré. Ce n'est que lorsque son oeuvre sacerdotale sera achevée que « Dieu lui donnera le trône de David, son père », et que « son règne n'aura point de fin » (Luc 1:32,33). En sa qualité de sacrificateur, Jésus est maintenant assis avec son Père sur son trône (Apocalypse 3:21). Celui qui a « porté nos souffrances » et qui s'est « chargé de nos douleurs », celui « qui a été tenté comme nous en toutes choses, sans commettre de péché », afin de pouvoir

« secourir ceux qui sont tentés », c'est le même qui est maintenant assis sur le trône de l'Être éternel, de celui qui a la vie en lui-même. « Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste. » (Ésaïe 53:4; Hébreux 4:15; 2:18; 1 Jean 2:1) Son intercession se fonde sur son corps meurtri et sa vie immaculée. Ses mains et ses pieds blessés, son côté percé, plaident en faveur de l'homme déchu, dont la rédemption fut acquise à ce prix infini.

« Il y aura un conseil de paix entre les deux. » L'amour du Père, non moins que celui du Fils, est la source du salut de notre race perdue. Avant de les quitter, Jésus dit à ses disciples : « Je ne vous dis pas que je prierai le Père pour vous; car le Père lui-même vous aime. » (Jean 16:26,27) « Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même. » (2 Corinthiens 5:19) Par l'oeuvre sacerdotale de Jésus dans le sanctuaire céleste, « il y aura un conseil de paix entre les deux ». « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » (Jean 3:16)

Identifier le sanctuaire de Daniel 8:14

Les Écritures définissaient donc clairement le sanctuaire. Le terme « sanctuaire » y désigne en premier lieu le tabernacle construit par Moïse, comme ombre des choses célestes, et, en second lieu, le « véritable tabernacle » sur lequel le terrestre était destiné à nous faire porter les regards. À la mort de Jésus, le service symbolique prit fin. Le « véritable tabernacle », le Sanctuaire Céleste, est le sanctuaire de la Nouvelle Alliance. Et comme la prophétie de Daniel 8:14 s'accomplit sous cette Alliance, le sanctuaire mentionné dans prophétie doit forcément être celui de la Nouvelle Alliance. A la fin des deux mille trois cents jours, en 1844, il y avait plusieurs siècles que le sanctuaire terrestre avait disparu. Il s'ensuit que la prédiction : « Deux mille trois cents soirs et matins; puis le sanctuaire sera purifié », se rapporte incontestablement au Sanctuaire Céleste.

La question la plus importante restait à résoudre: Qu'est-ce que la purification du

Sanctuaire ? L'Ancien Testament nous apprend qu'il y avait une purification du sanctuaire terrestre. Mais peut-il y avoir quelque chose à purifier dans le ciel ? Au neuvième chapitre de l'épître aux Hébreux, il est clairement question de la purification tant du sanctuaire terrestre que du Sanctuaire Céleste. « Presque tout, d'après la loi, est purifié avec du sang, et sans effusion de sang il n'y a pas de pardon. Il était donc nécessaire, puisque les images des choses qui sont dans les cieux devaient être purifiées de cette manière [par le sang des animaux], que les choses célestes ellesmêmes le fussent par des sacrifices plus excellents que ceux-là », c'est-à-dire par le sang précieux du Christ (Hébreux 9:22,23).

Des leçons pratiques des types

Dans l'ombre comme dans la réalité, c'est par le sang que tout devait être purifié; dans la première, par le sang des animaux; dans la seconde, par le sang de Jésus. La purification devait se faire par le sang, nous dit Paul, parce que « sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon

[rémission] ». Ce pardon [rémission], c'est l'enlèvement des péchés. Mais comment expliquer la présence du péché dans le sanctuaire, soit sur la terre soit au ciel ? C'est ce que nous apprend le rituel symbolique, « image et ombre des choses célestes » (Hébreux 8:5). Les cérémonies du sanctuaire terrestre comportaient deux phases. Chaque jour de l'année, les sacrificateurs officiaient dans le lieu saint, tandis qu'une fois l'an le souverain sacrificateur accomplissait dans le lieu très saint un rite spécial appelé la purification du sanctuaire. Jour après jour, le pécheur repentant amenait son offrande à la porte du sanctuaire et confessait ses péchés en plaçant ses mains sur la tête de la victime. Il transférait symboliquement sa culpabilité sur la tête de la victime innocente. L'animal était alors égorgé. « Sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon. » « L'âme de la chair est dans le sang. » (Lévitique 17:11) La loi de Dieu violée exigeait la mort du transgresseur. Le sang, image de la vie du pécheur dont la victime portait la culpabilité, était introduit par le sacrificateur dans le lieu saint, et aspergé devant le voile derrière lequel se trouvait la loi transgressée. Par cette cérémonie, le péché était figurativement transféré par le sang dans le sanctuaire. Dans certains cas, le sang n'était pas porté dans le lieu saint; mais alors la chair de la victime expiatoire devait être mangée par les fils d'Aaron, selon cette déclaration de Moïse : « L'Éternel vous l'a donnée, afin que vous portiez l'iniquité de l'assemblée. » (Lévitique 10:17) Les deux cérémonies symbolisaient le transfert des péchés du pénitent au sanctuaire.

Telle est l'oeuvre qui s'accomplissait jour après jour, l'année durant. Les péchés d'Israël étant ainsi portés au sanctuaire, il fallait, par quelque rite spécial, procéder à leur enlèvement. Dieu avait ordonné une purification pour chacune des deux pièces du lieu sacré. « Il fera l'expiation pour le sanctuaire à cause des impuretés des enfants d'Israël et de toutes les transgressions par lesquelles ils ont péché. Il fera de même pour la tente d'assignation, qui est avec eux au milieu de leurs impuretés. » L'expiation devait aussi servir pour l'autel : « Il le purifiera et le sanctifiera, à cause des impuretés des enfants d'Israël. »

(Lévitique 16:16,19)

Une fois l'an, au grand jour des expiations, le souverain sacrificateur entrait dans le lieu très saint pour purifier le sanctuaire. Les rites de ce jour achevaient le cycle annuel des cérémonies. On amenait à la porte du sanctuaire deux boucs que l'on tirait au sort : « un sort pour l'Éternel, et un sort pour Azazel » (Lévitique 16:8,21,22) Le bouc sur lequel tombait le sort pour l'Éternel était immolé en offrande pour les péchés du peuple. Le sacrificateur devait en porter le sang au-dedans du voile, et en faire aspersion devant et sur le propitiatoire, ainsi que sur l'autel des parfums qui était devant le voile.

Aaron devait alors poser ses deux mains sur la tête du bouc vivant, et se conformer aux instructions suivantes : « Et il confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël, et toutes les transgressions par lesquelles ils ont péché; il les mettra sur la tête du bouc, puis il le chassera dans le désert, à l'aide d'un homme qui aura cette charge. Le bouc emportera sur lui toutes leurs

iniquités dans une terre désolée. » (Lévitique 16:8,21,22) Le bouc émissaire ne rentrait plus dans le camp d'Israël, et l'homme qui l'avait emmené était tenu de laver son corps et ses vêtements avant de rentrer au camp.

Tout ce symbolisme était destiné à inculquer aux Israélites la sainteté de Dieu et son horreur du péché; il montrait, de plus, qu'il n'est pas possible d'entrer en contact avec le péché sans en être souillé. Tant que durait ce rite de la propitiation, chacun était tenu de s'humilier. Toutes les affaires devaient être interrompues, et la congrégation d'Israël, appelée à faire devant Dieu un sérieux examen de conscience, devait passer la journée dans la contrition, dans la prière et dans le jeûne.

Cette cérémonie nous enseigne des vérités importantes touchant l'expiation. Le sang de l'offrande offerte par le pécheur n'annulait point son péché. Le sacrifice ne faisait que le transférer au sanctuaire. En présentant le sang d'une victime le pécheur reconnaissait les droits de la loi, confessait sa culpabilité et exprimait son désir

d'être pardonné par la foi au Rédempteur à venir; mais il n'était pas encore entièrement affranchi de la condamnation de la loi. Le jour des expiations, le souverain sacrificateur recevait de la congrégation une victime, entrait dans le lieu très saint avec le sang de celle-ci et en aspergeait le propitiatoire, directement au-dessus des tables de la loi à laquelle il fallait donner satisfaction. Puis, en sa qualité de médiateur, il se chargeait des péchés du peuple d'Israël, qu'il enlevait du sanctuaire. Plaçant alors les mains sur la tête du bouc émissaire, il confessait tous les péchés d'Israël et les transférait ainsi en image sur le bouc, qui les emportait au désert. Toutes les transgressions du peuple étaient alors considérées comme ayant disparu pour toujours.

Mais un type des réalités célestes

Ce qui se faisait en figure dans le sanctuaire terrestre se fait en réalité dans le sanctuaire céleste. À son ascension, Jésus y revêtit ses fonctions de souverain sacrificateur. Saint Paul le dit : « Christ n'est pas entré dans un sanctuaire fait de main d'homme, en imitation du véritable, mais il est

entré dans le ciel même, afin de comparaître maintenant pour nous devant la face de Dieu. » (Hébreux 9:24)

La fonction quotidienne des sacrificateurs « audelà du voile » séparant le lieu saint du parvis représentait le sacerdoce exercé par Jésus dès son ascension. Il y plaidait devant son Père les mérites de son sang en faveur des pécheurs et lui présentait, avec le précieux parfum de sa justice, les prières des croyants repentants.

C'est là que la foi des disciples suivit Jésus quand il fut dérobé à leur vue. C'est là qu'allait leur espérance, « cette espérance qui, comme une ancre de l'âme, sûre et solide, pénètre au-delà du voile, là où Jésus est entré pour nous comme précurseur, ayant été fait souverain sacrificateur pour toujours ». « Étant entré une fois pour toutes dans le sanctuaire, non par l'intermédiaire du sang des boucs et des veaux, mais par celui de son propre sang, ayant trouvé un rachat éternel. » (Hébreux 6:19,20; 9:12, version Lausanne)

La purification du Sanctuaire Céleste

Pendant dix-huit siècles, Jésus a exercé son sacerdoce dans la première pièce du sanctuaire; son sang a plaidé en faveur des croyants repentants, assurant leur pardon et leur réconciliation avec le Père. Cependant, leurs péchés subsistaient encore sur les registres du ciel. De même que dans le culte mosaïque l'année se terminait par un acte de propitiation, de même le ministère du Sauveur pour la rédemption des hommes est complété par une oeuvre d'expiation ayant pour but d'éliminer les sanctuaire céleste. Cette du commença à la fin des deux mille trois cents jours. À ce moment, selon la prophétie de Daniel, notre souverain sacrificateur entra dans le lieu très saint, où il s'acquitte de la dernière partie de sa mission sacrée : la purification du sanctuaire.

De même qu'anciennement les péchés du peuple étaient placés, par la foi, sur la victime pour le péché, et, par le sang de cette dernière, transférés en image dans le sanctuaire terrestre, ainsi, dans la Nouvelle Alliance, les péchés de ceux qui se repentent sont placés figurativement par la foi sur le Sauveur, et, littéralement, dans le Sanctuaire Céleste. Et de même que le sanctuaire terrestre symboliquement purifié devait être l'enlèvement des péchés qui l'avaient souillé, ainsi il faut que le Sanctuaire Céleste subisse purification réelle par l'élimination, l'effacement des péchés qui y sont inscrits. Mais cela n'est possible que si les registres du ciel ont été préalablement examinés, pour déterminer quels sont les mortels qui, par la foi en Jésus, se sont mis au bénéfice de son expiation. La purification du Sanctuaire comporte donc une enquête judiciaire. enquête doit précéder la venue du Or, cette Seigneur, puisqu'il vient « pour rendre à chacun selon ce qu'est son oeuvre » (Apocalypse 22:12).

Et voilà comment les adventistes qui marchaient dans la lumière de la parole prophétique comprirent que leur Sauveur, au lieu de descendre du ciel à la fin des deux mille trois cents ans, en 1844, était entré dans le Lieu Très Saint du Sanctuaire Céleste pour y achever l'oeuvre de propitiation devant préparer sa venue

sur la terre.

On vit également que si, d'une part, l'offrande pour le péché figurait le Sauveur comme victime expiatoire, et le souverain sacrificateur comme médiateur, le bouc émissaire, d'autre représentait Satan, l'auteur du péché, sur qui les fautes des vrais convertis seront placées. Quand le souverain sacrificateur, en vertu du sang de la victime, enlevait les péchés du sanctuaire, il les plaçait sur le bouc émissaire. De même, quand -- à l'issue de son sacerdoce et en vertu des mérites de son sang -- Jésus éliminera du Sanctuaire Céleste les péchés de son peuple, il les placera sur Satan, qui en portera la pénalité dernière. Le bouc émissaire emmené dans un lieu désert pour ne plus jamais reparaître dans la congrégation d'Israël signifiait que Satan sera à tout jamais banni de la présence de Dieu et de son peuple, et anéanti lors de la destruction finale du péché et des pécheurs. [1]

197

Note:

1. La Tragédie des Siècles, p. 443-457 ou La Grande Controverse, p. 257-265

Questions d'étude

- 1. Quelle place importante Daniel 8:14 prit-il dans la foi et l'enseignement Adventiste ?
- 2. Comment plusieurs des Millérites expliquèrent-ils impulsivement le désappointement ?
- 3. Quand les Adventistes désappointés, qui s'accrochaient à la preuve de la conduite de Dieu dans leur expérience, ne purent trouver aucune erreur dans leur compte des périodes prophétiques, que commencèrent-ils à examiner?
- 4. Quelle découverte les croyants firent-ils en vue de l'identité du Sanctuaire ?
- 5. Quelle fut leur découverte en ce qui concerne le sanctuaire de la première alliance ? Le Sanctuaire de la Nouvelle Alliance ?
- 6. Quel était le Sanctuaire purifié à la fin des

- 2300 jours ?
- 7. Qu'est-ce que la purification du Sanctuaire dans le ciel ? Pourquoi cela doit-il se passer avant le second retour de Christ ?
- 8. Qu'est-ce que la « rémission des péchés » ?
- 9. Noter le parallèle entre les services du sanctuaire de l'Ancien Testament et le Sanctuaire dans les cieux.
- 10. Par quels moyens les péchés du pécheur repentant sont-ils transférés dans le Sanctuaire Céleste ?
- 11. Au lieu de venir sur cette terre le 22 Octobre 1844, que fit Jésus ?
- 12. Comment le Sanctuaire dans le ciel est-il « libéré, ou purifié du registre du péché » ?

Chapitre 9

Notre Grand Prêtre dans le Saint des Saints

La clef de l'énigme de 1844 se trouvait dans le sujet du sanctuaire. L'étude de ce sujet révéla tout un système harmonieux de vérités. On y vit la main de Dieu, lequel avait dirigé le grand mouvement adventiste, éclairant la position et la mission de son peuple, et lui signalant ses devoirs présents. De même que les disciples de Jésus furent heureux de revoir le Seigneur après deux nuits et un jour de douleur et de désespoir, de même la joie des adventistes fut grande. Ils avaient espéré voir leur Sauveur revenir dans sa gloire pour récompenser ses serviteurs, mais leur chagrin le leur ayant fait perdre de vue, ils s'étaient écriés, comme Marie au sépulcre : « On a enlevé le Seigneur, et nous ne savons où on l'a mis! » Ils le retrouvaient maintenant dans le lieu très saint en qualité de sacrificateur compatissant, souverain d'apparaître comme Roi et comme Libérateur. La lumière émanant du sanctuaire éclairait le passé, le présent et l'avenir. Ils savaient que l'infaillible providence de Dieu les avait conduits. Bien que, comme les premiers disciples, ils n'eussent pas vu la portée du message qui leur avait été confié, celui-ci n'en avait pas moins été exact sous tous les rapports. En le proclamant, ils avaient réalisé les desseins de Dieu et leurs travaux n'avaient pas été vains devant le Seigneur. « Régénérés pour une espérance vivante », ils se réjouissaient d'une « joie ineffable et glorieuse ».

La prophétie de Daniel 8:14 : « Deux mille trois cents soirs et matins; puis le sanctuaire sera purifié », et le message du premier ange : « Craignez Dieu, et donnez-lui gloire, car l'heure de son jugement est venue », signalaient le ministère de Jésus dans le Lieu Très Saint pour y instruire le jugement, et non pas sa venue pour racheter son peuple et détruire les méchants. L'erreur ne se trouvait pas dans le calcul du temps prophétique, mais dans l'événement attendu à la fin des deux mille trois cents jours. Bien que cette erreur fût la cause du désappointement des croyants, tout ce que

la prophétie déclarait et tout ce que les Écritures promettaient avait été accompli. Au moment même où ils pleuraient leurs espérances déçues, l'événement annoncé par le message se produisait, événement qui devait nécessairement survenir avant que le Seigneur revienne pour récompenser ses serviteurs.

Jésus était venu, non sur la terre, comme ils s'y étaient attendus, mais dans le lieu très saint du sanctuaire céleste, comme le rite l'avait annoncé. Le prophète Daniel nous le montre se dirigeant, à ce moment même, vers l'ancien des jours : « Je regardais, dit-il, pendant mes visions nocturnes, et voici, sur les nuées des cieux arriva quelqu'un de semblable à un fils de l'homme; il s'avança vers l'ancien des jours [et non pas vers la terre], et on le fit approcher de lui. » (Daniel 7:13)

Cette venue est aussi prédite par le prophète Malachie : « Et soudain entrera dans son temple le Seigneur que vous cherchez; et le messager de l'alliance que vous désirez. » (Malachie 3:1) L'entrée du Seigneur dans son temple fut, pour son

peuple, soudaine et inattendue. Ce n'était pas là qu'on l'attendait. On l'attendait sur la terre « au milieu d'une flamme de feu, pour punir ceux qui ne connaissent pas Dieu et ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de notre Seigneur Jésus. » (Thessaloniciens 1:8)

Mais le peuple de Dieu n'était pas encore prêt à aller à la rencontre de son Seigneur. Une oeuvre préparatoire restait à faire. Des lumières nouvelles allaient attirer son attention sur le temple de Dieu qui est dans le ciel; de nouveaux devoirs allaient se présenter aux fidèles qui suivraient leur souverain sacrificateur dans ses nouvelles fonctions. L'Église devait recevoir un nouveau message d'avertissement et d'instruction.

Le prophète avait dit : « Qui pourra soutenir le jour de sa venue ? Qui restera debout quand il paraîtra ? Car il sera comme le feu du fondeur, comme la potasse des foulons. Il s'assiéra, fondra, et purifiera l'argent; il purifiera les fils de Lévi, il les épurera comme on épure l'or et l'argent, et ils présenteront à l'Éternel des offrandes avec justice.

» (Malachie 3:2,3) Ceux qui vivront sur la terre quand cessera dans le sanctuaire céleste l'intercession du Seigneur devront subsister sans Médiateur en la présence de Dieu. Leurs robes devront être immaculées, et leur caractère purifié de toute souillure par le sang de l'aspersion. Par la grâce de Dieu et par des efforts persévérants, ils devront être vainqueurs dans leur guerre contre le mal. Pendant que le jugement s'instruit dans le ciel et que les fautes des croyants repentants s'effacent des registres célestes, il faut que, sur la terre, le peuple de Dieu renonce définitivement au péché. Ce fait est plus clairement présenté par du quatorzième chapitre messages de l'Apocalypse.

Cette oeuvre accomplie, les disciples de Jésus seront prêts pour son retour. « Alors l'offrande de Juda et de Jérusalem sera agréable à l'Éternel, comme aux anciens jours, comme aux années d'autrefois. » (Malachie 3:4) Alors, l'Église que le Seigneur viendra chercher à son retour sera « glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible » (Éphésiens 5:27).

Alors elle paraîtra « comme l'aurore, belle comme la lune, pure comme le soleil, mais terrible comme des troupes sous leurs bannières » (Cantique des cantiques 6:10). Outre l'entrée du Seigneur dans son temple, Malachie prédit aussi sa seconde venue pour exécuter le jugement : « Je m'approcherai de vous, pour le jugement, et je me hâterai de témoigner contre les enchanteurs et les adultères, contre ceux qui jurent faussement, contre ceux qui retiennent le salaire du mercenaire, qui oppriment la veuve et l'orphelin, qui font tort à l'étranger, et ne me craignent pas, dit l'Éternel des armées. » (Malachie 3:5) En contemplant la même scène, Jude écrit : « Voici, le Seigneur est venu avec ses saintes myriades, pour exercer un jugement contre tous, et pour faire rendre compte à tous les impies parmi eux de tous les actes d'impiété qu'ils ont commis et de toutes les paroles injurieuses qu'ont proférées contre lui des pécheurs impies. » (Jude 1:14,15) Cette venue et celle du Seigneur dans son temple sont deux événements distincts et séparés.

Fondations scripturaires

En revanche, la venue du Seigneur en qualité de souverain sacrificateur dans le lieu très saint pour purifier le sanctuaire, mentionnée dans Daniel 8:14, la venue du Fils de l'homme auprès de l'ancien des jours (Daniel 7:13) et la venue du Seigneur dans son temple, dont parle Malachie, sont autant de descriptions du même événement; à quoi il faut ajouter l'arrivée de l'époux mentionnée dans la parabole des dix vierges.

Pendant l'été et l'automne de 1844, on entendit proclamer : « Voici l'époux ! » Alors se formèrent les deux catégories de croyants représentés par les vierges sages et les vierges folles : les uns, attendant avec joie le retour du Seigneur, s'étaient soigneusement préparés à le rencontrer; les autres, poussés par la peur, mais dépourvus de la grâce de Dieu, s'étaient contentés de la théorie de la vérité. Dans la parabole, quand l'époux vint, « celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces ». Cette venue de l'époux a lieu avant les noces, qui représentent le moment où Jésus entre

en possession du royaume. La sainte cité, la nouvelle Jérusalem, qui est la capitale du royaume, est appelée « l'épouse, la femme de l'agneau ». L'ange dit à Jean : « Viens, je te montrerai l'épouse, la femme de l'agneau. Et il me transporta en esprit, dit le prophète, sur une grande et haute montagne. Et il me montra la ville sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel d'auprès de Dieu. » (Apocalypse 21:9,10) Il est donc évident que l'épouse représente la sainte cité, et que les vierges allant à la rencontre de l'époux symbolisent l'Église. Dans l'Apocalypse, les serviteurs de Dieu sont les invités au souper (voir Apocalypse 19:9). Étant les invités, ils ne sauraient être aussi l'épouse. Jésus-Christ doit, selon le prophète Daniel, recevoir dans les cieux, de la main du Père, « la domination, la gloire et le règne ». Il reçoit la nouvelle Jérusalem, la capitale de son royaume, « préparée comme une épouse qui s'est parée pour son époux » (Daniel 7:14; Apocalypse 21:2). Mis en possession de son royaume, Jésus viendra comme Roi des rois et Seigneur des seigneurs, pour chercher son peuple, et le faire asseoir « à table avec Abraham, Isaac et Jacob », dans son royaume,

pour participer au souper des noces de l'agneau (Matthieu 8:11; voir Luc 22:30).

La proclamation : « Voici l'époux ! » qui retentit durant l'été de 1844, porta des milliers de personnes à attendre le retour immédiat du Seigneur. Au temps fixé, l'époux était venu, non sur la terre, comme on l'avait cru, mais dans le ciel, devant l'ancien des jours, au mariage, à la réception de son royaume. « Celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, et la porte fut fermée. » Les fidèles ne devaient pas assister personnellement au mariage, qui a lieu dans le ciel, tandis que les croyants sont sur la terre. Les serviteurs doivent « attendre que leur Maître revienne des noces » (Luc 12:36). Mais il faut qu'ils comprennent sa mission et qu'ils le suivent par la foi quand il se présente devant le Père. C'est dans ce sens que les vierges entrent avec l'époux dans la salle des noces.

Dans la parabole, ce sont celles qui avaient de l'huile dans des vases, avec leurs lampes, qui entrèrent dans la salle du festin. Ceux qui, en 1844,

possédaient, outre la connaissance de la vérité scripturaire, l'Esprit et la grâce de Dieu, et qui, dans les ténèbres de leur amer désappointement, avaient patiemment attendu, étudiant la Parole pour obtenir un supplément de lumières, trouvèrent la vérité concernant le sanctuaire céleste et le changement de fonctions du Sauveur. Par la foi, ils le suivirent dans le sanctuaire. De même, tous ceux qui acceptent ces vérités sur le témoignage des Écritures, qui suivent Jésus par la foi, alors qu'il se présente devant Dieu pour son oeuvre ultime de médiation à l'issue de laquelle il entre en possession de son royaume -- tous ceux-là sont représentés comme entrant dans la salle des noces.

Au chapitre 22 de saint Matthieu, où l'on retrouve l'image d'un mariage, on voit clairement que l'instruction du jugement précède les noces. Avant la cérémonie, le roi entre dans la salle et examine les invités (voir Matthieu 22:11), pour voir si tous ont revêtu l'habit de noces, la robe immaculée qui représente un caractère purifié dans le sang de l'agneau (voir Apocalypse 7:14). Quiconque ne porte pas cet habit est jeté dehors;

mais ceux qui en sont trouvés revêtus sont acceptés et jugés dignes de participer au royaume de Dieu et d'occuper une place sur le trône de l'agneau. Cet examen des caractères, ce choix des sujets propres au royaume de Dieu, c'est l'instruction du jugement par laquelle se termine l'oeuvre du sanctuaire céleste.

Quand cette instruction sera terminée, quand tous ceux qui, au cours des âges, ont professé la foi chrétienne auront été examinés et classés, alors seulement le temps de grâce prendra fin et la porte de la miséricorde se fermera. Cette seule et courte phrase : « Celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, et la porte fut fermée », nous conduit à travers le ministère final du Sauveur, jusqu'au moment où la grande oeuvre du salut de l'homme sera consommée.

Le service dans les deux appartements

Dans le sanctuaire terrestre qui est, nous l'avons vu, l'image des services du Sanctuaire Céleste, dès que le souverain sacrificateur entrait

dans le lieu très saint, tout travail cessait dans le lieu saint. Dieu avait dit : « Il n'y aura personne dans la tente d'assignation lorsqu'il entrera pour faire l'expiation dans le sanctuaire, jusqu'à ce qu'il en sorte. » (Lévitique 16:17) De la même manière, Jésus, en entrant dans le lieu très saint pour y achever son oeuvre, a mis fin aux services du lieu saint, tout en continuant à plaider devant le Père les mérites de son sang en faveur des pécheurs.

Les adventistes de 1844 ne comprenaient pas ce sujet. Une fois la grande date passée, croyant être arrivés au moment critique où l'oeuvre de Jésus comme intercesseur devant le Père avait pris fin, ils continuèrent de croire que la venue du Seigneur était proche. Il leur semblait voir dans les Écritures que le temps de grâce devait se terminer peu avant le retour du Seigneur sur les nuées du ciel. Cela leur paraissait prouvé par les passages qui décrivent le temps où l'on cherchera, où l'on frappera, où l'on pleurera, mais en vain, devant la porte de la miséricorde. Et ils étaient à se demander si ce temps n'était pas venu. Ayant averti le monde de l'approche du jugement, ils crurent avoir achevé

leur oeuvre et se désintéressèrent du salut des pécheurs. Les moqueries blasphématoires des impies étaient pour eux une preuve de plus que l'Esprit de Dieu avait abandonné les contempteurs de sa miséricorde. Tout cela les confirmait dans la conviction que le temps de grâce avait pris fin; ou, pour nous servir de leur expression, que la « porte de la miséricorde était fermée ».

L'ouverture d'une autre porte

L'étude de la question du sanctuaire leur apporta des lumières nouvelles. Elle leur apprit qu'ils avaient eu raison de penser qu'un fait important devait se produire à la fin des deux mille trois cents jours, donc en 1844. La porte de la miséricorde par laquelle l'humanité avait eu accès auprès de Dieu pendant dix-huit siècles s'était effectivement fermée, mais une autre s'était ouverte, et le salut était offert aux hommes par l'intercession du Sauveur dans le Lieu Très Saint. Une partie de sa tâche n'avait pris fin que pour faire place à l'autre. Il restait une « porte ouverte » dans le sanctuaire céleste où Jésus intercédait en

faveur des pécheurs.

On comprit alors ces paroles de Jésus à son Église : « Voici ce que dit le Saint, le Véritable, celui qui a la clef de David, celui qui ouvre, et personne ne fermera, celui qui ferme, et personne n'ouvrira : Je connais tes oeuvres. ... J'ai mis devant toi une porte ouverte, que personne ne peut fermer. » (Apocalypse 3:7,8)

Ce sont ceux qui, par la foi, suivent le Sauveur dans son oeuvre d'expiation et de médiation en leur faveur qui en seront les bénéficiaires; tandis que ceux qui refusent de s'éclairer sur cette oeuvre n'en retireront aucun profit. Les Juifs qui rejetèrent la lumière donnée lors de la première venue du Seigneur et refusèrent de le recevoir comme Sauveur du monde, ne purent obtenir le pardon en lui. Quand Jésus, à son ascension, entra dans le sanctuaire avec son propre sang pour répandre sur ses disciples les bienfaits de sa médiation, les Juifs, abandonnés à d'épaisses ténèbres continuèrent leurs offrandes et leurs sacrifices inutiles. La dispensation des types et des ombres était passée.

La porte par laquelle les hommes avaient autrefois accédé auprès de Dieu s'était fermée. Les Juifs ayant refusé de l'invoquer de la seule façon par laquelle il fût possible de le trouver, c'est-à-dire par le ministère du sanctuaire céleste, ils perdirent tout rapport avec Dieu. Pour eux, la porte était fermée. Ils ne connaissaient pas Jésus comme le véritable sacrifice et comme l'unique Médiateur auprès de Dieu; ils ne pouvaient donc être admis au bénéfice de sa médiation.

La condition des Juifs non croyants illustre l'état dans lequel se trouvent également chrétiens insouciants qui restent volontairement dans l'ignorance de l'oeuvre de miséricordieux souverain sacrificateur. Dans le service typique, quand le souverain sacrificateur entrait dans le lieu très saint, tout Israël était tenu s'assembler du de autour sanctuaire et s'humilier devant Dieu de la façon la plus solennelle, pour recevoir le pardon de ses péchés et ne pas être retranché de la congrégation. Combien n'est-il pas plus important, en ce grand jour antitype de la fête des expiations, de comprendre

l'oeuvre de notre Souverain Sacrificateur et de savoir ce qui est requis de nous!

Le tragique résultat du rejet du Message d'avertissement de Dieu

On ne rejette jamais impunément les avertissements du Seigneur. Au temps de Noé, Dieu envoya un message d'avertissement dont dépendait le salut du monde. Les antédiluviens repoussèrent ce message, et l'Esprit de Dieu se retira de cette génération pécheresse, qui périt dans les eaux du déluge. Au temps d'Abraham, la miséricorde cessa de plaider pour les coupables habitants de Sodome qui tous, sauf Lot, sa femme et deux de ses filles, furent consumés par le feu du ciel. Il en fut de même aux jours du Sauveur, qui disait aux Juifs incrédules de sa génération : « sera laissée déserte maison vous Votre (Matthieu 23:38) Au sujet des hommes des derniers jours, la Parole inspirée s'exprime comme suit : « Ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés. Aussi Dieu leur envoie une puissance d'égarement, pour qu'ils croient au mensonge, afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui ont pris plaisir à l'injustice, soient condamnés. » (2 Thessaloniciens 2:10-12) Parce qu'ils rejettent les enseignements de sa Parole, Dieu leur retire son Esprit et les abandonne aux égarements qu'ils affectionnent.

Malgré tout, Jésus intercède encore en faveur des hommes, et ceux qui cherchent la lumière la trouveront. Ce fait ne fut pas immédiatement compris par les adventistes; mais il leur devint évident dès qu'ils commencèrent à saisir le sens des passages de l'Écriture relatifs à leur position.

L'échéance de 1844 fut suivie d'une période de crise. Quelques-uns perdirent confiance dans leur ancien calcul des périodes prophétiques et attribuèrent à des influences humaines ou sataniques la puissance qui avait accompagné le mouvement adventiste. Ceux qui persistèrent dans leur foi trouvèrent un immense soulagement en recevant la lumière touchant le sanctuaire céleste. Conservant l'assurance que le Seigneur les avait dirigés, ils attendirent les directions divines et

découvrirent que leur souverain sacrificateur était entré dans une nouvelle phase de son ministère; en l'y suivant par la foi, ils comprirent également la mission finale de l'Église. Éclairés sur le premier et le second message, ils furent ainsi préparés à recevoir et à communiquer au monde le message du troisième ange, rapporté dans le quatorzième chapitre de l'Apocalypse. [1]

Le Sanctuaire et le sabbat

« Et le temple de Dieu dans le ciel fut ouvert, et l'arche de son alliance apparut dans son temple. » (Apocalypse 11:19) L'arche de l'Alliance se trouve dans le Saint des Saints, la seconde pièce du Sanctuaire. Dans le ritualisme du sanctuaire terrestre, qui était l'image et l'ombre des choses célestes, cette pièce ne s'ouvrait qu'au grand jour des expiations, pour la purification du sanctuaire. La déclaration concernant l'ouverture du Temple de Dieu et la mise en évidence de l'Arche de son Alliance se rapporte donc à l'ouverture du Lieu Très Saint du Sanctuaire Céleste en 1844, lorsque Jésus-Christ y entra pour achever son oeuvre

expiatoire. Ceux qui, par la foi, avaient suivi leur Souverain Sacrificateur dans le Lieu Très Saint y découvrirent l'arche de son Alliance. En étudiant le sujet du Sanctuaire, ils comprirent le changement survenu dans les fonctions sacerdotales du Sauveur, et le contemplèrent, plaidant, devant l'Arche de Dieu, les mérites de son sang en faveur des pécheurs.

L'arche du tabernacle terrestre renfermait les deux tables de pierre sur lesquelles étaient gravés les préceptes de la loi de Dieu. Le fait que cette arche était le réceptacle du décalogue lui conférait son caractère sacré. On vient de lire que « le temple de Dieu dans le ciel s'étant ouvert », « l'arche de son alliance apparut dans son temple ». C'est donc dans le Lieu Très Saint du Sanctuaire Céleste que se trouve précieusement conservée la loi que Dieu proclama lui-même au milieu des tonnerres du Sinaï et qu'il écrivit de son doigt sur les tables de pierre.

La loi de Dieu déposée dans le Sanctuaire Céleste est l'auguste original du code dont les préceptes gravés sur les tables de pierre et reproduits par Moïse dans le Pentateuque étaient une copie conforme. La constatation de ce fait important amena les adventistes à comprendre la nature sacrée et l'immutabilité de la loi divine. Ils virent comme jamais auparavant la portée de ces paroles du Sauveur : « Tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. » (Matthieu 5:18) Révélation de la volonté de Dieu, transcription de son caractère, la loi de Dieu, en sa qualité de « témoin fidèle qui est dans les cieux », est impérissable. Aucun de ses commandements n'en a été aboli; nul trait de lettre n'en a été effacé. Le psalmiste s'écrie : « À toujours, ô Éternel! Ta parole subsiste dans les cieux. » « Tous ses commandements immuables. Ils sont inébranlables pour toujours, à perpétuité. » (Psaumes 119:89; 111:7,8, version Synodale)

Au centre même du décalogue se trouve enchâssé le quatrième commandement tel qu'il fut proclamé à l'origine : « Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. » (Exode 20:8-11)

Continuant à étudier ainsi la Parole de Dieu, le coeur attendri par son Esprit, ils constatèrent avec surprise qu'ils avaient inconsciemment transgressé ce précepte en méconnaissant le jour de repos du Créateur, et ils se mirent à examiner les raisons qui avaient amené les chrétiens à l'observation du premier jour de la semaine au lieu du jour que Dieu avait sanctifié. Mais ils ne trouvèrent dans les Écritures aucune trace de l'abolition du quatrième commandement, d'un changement du jour de repos, ou d'un texte prouvant que la bénédiction prononcée sur le septième jour à l'origine lui eût jamais été retirée. Et, comme ils s'étaient

honnêtement efforcés de connaître et d'accomplir la volonté de Dieu, s'avouant, avec chagrin, coupables devant la loi de Dieu, mais décidés à rester fidèles à leur Créateur, ils se mirent à sanctifier son jour de repos.

Des efforts nombreux et sérieux furent tentés en vue de les amener à renoncer à cette résolution. Mais ils avaient bien compris que si le sanctuaire terrestre était une image, une ombre du céleste, la loi déposée dans l'arche du terrestre était une copie exacte de celle du céleste. Or, pour eux, l'acceptation de la vérité concernant le Sanctuaire Céleste entraînait la reconnaissance des droits de la loi de Dieu et l'obligation d'observer le sabbat du commandement. Cela suscita quatrième opposition acharnée contre l'exposé clair scripturaire du ministère de Jésus-Christ dans le Sanctuaire Céleste. On s'efforça de fermer la porte que Dieu avait ouverte, et d'ouvrir celle qu'il avait fermée. Mais « celui qui ouvre, et personne ne fermera, qui ferme, et personne n'ouvrira », avait dit : « J'ai mis devant toi une porte ouverte que personne ne peut fermer. » (Apocalypse 3:7-8)

Jésus avait ouvert la porte du Lieu Très Saint; par cette porte avait jailli un flot de lumière, et l'on avait compris que le quatrième commandement faisait partie de la loi renfermée dans l'arche sainte. Ce que Dieu avait établi, nul ne pouvait le renverser.

On découvrit ces mêmes vérités au quatorzième chapitre de l'Apocalypse. Les trois messages de ce chapitre constituent un triple avertissement qui doit préparer les habitants de la terre pour la seconde venue du Seigneur. La proclamation : « L'heure de son jugement est venue a attiré l'attention sur l'oeuvre de Jésus-Christ en faveur du salut de l'homme. Elle révèle une vérité qui doit être proclamée jusqu'à ce que cesse l'intercession du Sauveur et qu'il descende du ciel sur la terre pour chercher son peuple. L'instruction du jugement commencé en 1844 se poursuivra jusqu'à ce que les cas des morts et des vivants aient tous été examinés; elle durera donc jusqu'à la fin du temps de grâce. Pour donner aux hommes la possibilité de subsister devant le Seigneur, le message les invite à « craindre Dieu, à lui donner gloire » et à « adorer celui qui a fait le ciel, et la terre, et la mer, et les sources d'eaux ». Le résultat de l'obéissance à ces messages est indiqué en ces termes : « C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus. » En effet, pour oser affronter l'épreuve redoutable du jugement, il faut nécessairement observer la loi de Dieu. L'apôtre Paul dit : « Tous ceux qui ont péché avec la loi seront jugés par la loi... au jour où... Dieu jugera par Jésus- Christ les actions secrètes des hommes.» ... [2]

Les fidèles qui accueillaient la lumière sur le sanctuaire et l'inviolabilité de la loi de Dieu furent remplis d'admiration et de joie en voyant la beauté et l'harmonie de ces vérités. [3]

Notes:

- 1. La Tragédie des siècles, p. 459 à 468 ou La Grande Controverse, p. 267 à 272
- 2. La Tragédie des siècles, p. 469 à 473 ou La Grande Controverse, p. 273 à 275
- 3. La Tragédie des siècles, p. 492, ou La Grande Controverse, p. 286

Questions d'étude

- 1. Quelle est la clé qui descella le mystère du désappointement de 1844 ?
- 2. Citer deux textes bibliques qui désignent le ministère du Christ dans le Lieu Très Saint.
- 3. Quelle est la « venue » de Christ décrite dans Daniel 7:13 et Malachie 3:1 ?
- 4. Pendant que les péchés des croyants repentants sont enlevés du Sanctuaire Céleste, que doivent faire ces mêmes croyants sur terre ?
- 5. Quelles sont les deux classes, représentées par les vierges sages et folles, parmi les croyants Adventistes durant l'été et l'automne

1844?

- 6. Qu'est-ce que l'épouse du Christ?
- 7. Qui sont les « invités » au mariage ?
- 8. Comment la parabole de Matthieu 22, décritelle l'oeuvre du jugement ?
- 9. Pourquoi les Adventistes, pendant un certain temps, après le désappointement, perdirentils leur fardeau pour le salut des pécheurs ?
- 10. Quelle fut, donc, l'interprétation Adventiste de la « porte fermée », immédiatement après le désappointement ?
- 11. Qu'est-ce qui s'est avéré être, plus tard, la « porte ouverte », et qui l'ouvrit ?
- 12. Tandis que le temple dans le ciel était ouvert, qu'est-ce qui fut révélé ?
- 13. Quelle est la relation qui existe entre la Loi de Dieu conservée dans le Sanctuaire Céleste et la loi déposée dans l'arche du sanctuaire terrestre ?
- 14. Avec la révélation de la Loi de Dieu, à quoi conduisit une étude sincère de la Bible ?

Chapitre 10

La fin du ministère de Christ dans le Sanctuaire Céleste

L'annonce de la date précise de l'heure du jugement lors de la proclamation du premier message avait été voulue de Dieu. Le calcul des périodes prophétiques sur lequel ce message était basé, fixant la fin des deux mille trois cents jours à l'automne de 1844, était inattaquable. [1]

« Je regardais pendant que l'on plaçait des trônes. Et l'ancien des jours s'assit. Son vêtement était blanc comme la neige, et les cheveux de sa tête étaient comme de la laine pure; son trône était comme des flammes de feu, et les roues comme un feu ardent. Un fleuve de feu coulait et sortait de devant lui. Mille milliers le servaient, et dix mille millions se tenaient en sa présence. Les juges s'assirent, et les livres furent ouverts. » (Daniel 7:9,10) C'est ainsi que fut présenté au prophète le grandiose et redoutable tribunal devant lequel la

conduite de tous les hommes sera passée en revue en présence du Juge de toute la terre, et où chacun sera « jugé selon ses oeuvres ». L'ancien des jours, c'est Dieu le Père. « Avant que les montagnes fussent nées, dit le psalmiste, et que tu eusses créé la terre et le monde, d'éternité en éternité tu es Dieu. » (Psaumes 90:2). Ce Dieu, source de toute vie et origine de toute loi, préside au jugement. Mille milliers et dix mille millions d'anges y assistent, en qualité d'assesseurs et de témoins.

« Je regardais pendant mes visions nocturnes, et voici, sur les nuées des cieux arriva quelqu'un de semblable à un fils de l'homme; il s'avança vers l'ancien des jours, et on le fit approcher de lui. On lui donna la domination, la gloire et le règne; et tous les peuples, les nations, et les hommes de toutes langues le servirent. Sa domination est une domination éternelle qui ne passera point, et son règne ne sera jamais détruit. » (Daniel 7:13,14) Cette « arrivée » du Seigneur n'est pas sa seconde venue sur la terre. Il s'approche de l'ancien des jours pour recevoir de lui la domination, la gloire et la royauté dont il sera investi à la fin de son oeuvre

de médiateur, oeuvre qui devait commencer en 1844, à la fin des deux mille trois cents soirs et matins. Accompagné des anges célestes, notre souverain sacrificateur pénètre alors dans le lieu très saint pour y entreprendre, en la présence de Dieu, la dernière phase de son ministère en faveur de l'homme: l'instruction du jugement et l'achèvement de l'expiation pour tous ceux qui en seront jugés dignes.

Quels sont les cas considérés ?

Dans le rituel typique, ceux-là seuls qui s'étaient confessés, et dont les péchés avaient été transférés dans le sanctuaire par le sang des victimes, bénéficiaient des bienfaits du jour des expiations. De même, au grand jour de l'expiation définitive et de l'instruction du jugement, les seuls cas pris en considération sont ceux des croyants. Le jugement des réprouvés est un événement tout à fait distinct, qui aura lieu par la suite. « Le jugement va commencer par la maison de Dieu. Or, si c'est par nous qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu ?

» (1 Pierre 4:17)

Les registres du ciel sur lesquels les noms et les actions des hommes sont inscrits serviront de base au jugement. Daniel dit : « Les juges s'assirent, et les livres furent ouverts. » Le voyant de Patmos, décrivant la même scène, ajoute : « Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs oeuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres. » (Apocalypse 20:12)

Le livre de vie renferme les noms de tous ceux qui sont entrés au service de Dieu. Jésus disait à ses disciples : « Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux. » (Luc 10:20) Paul parle de ses fidèles collaborateurs « dont les noms sont dans le livre de vie » (Philippiens 4:3). Considérant « une époque de détresse, telle qu'il n'y en a point eu depuis que les nations existent jusqu'à cette époque », le prophète Daniel dit que le peuple de Dieu y échappera, tous « ceux... qui seront trouvés inscrits dans le livre ». Et le voyant de Patmos déclare que seuls pourront entrer dans la cité de Dieu ceux « qui sont écrits dans le livre de vie de

l'agneau » (Daniel 12:1; Apocalypse 21:27).

« Un livre de souvenir fut écrit devant lui, dit Malachie, pour ceux qui craignent l'Éternel et qui honorent son nom. » (Malachie 3:16) Leurs paroles de foi, leurs actes de bonté, tout est enregistré dans le ciel. Néhémie fait allusion à cela quand il dit : « Souviens-toi de moi, ô mon Dieu, ... et n'oublie pas mes actes de piété à l'égard de la maison de mon Dieu. » (Néhémie 13:14) Tous les actes de justice sont immortalisés dans le livre de Dieu. Toute tentation repoussée, toute mauvaise action surmontée, toute parole douce et compatissante s'y trouvent soigneusement enregistrées. On y voit aussi le récit de toutes les souffrances, de toutes les peines, de tous les sacrifices endurés pour l'amour de Jésus. Le psalmiste dit : « Tu comptes les pas de ma vie errante; recueille mes larmes dans ton outre: sont-elles pas inscrites dans ton livre. (Psaumes 56:9)

Il y a aussi un registre des péchés. « Dieu amènera toute oeuvre en jugement, au sujet de tout ce qui est caché, soit bien, soit mal. » « Au jour du

jugement, les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée Car par tes paroles tu seras justifié, et par tes paroles tu seras condamné. » (Ecclésiaste 12:14; Matthieu 12:36-37) Les intentions secrètes, les mobiles inavoués figurent dans l'infaillible mémorial; car le Seigneur « mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et manifestera les desseins des coeurs ». « Voici, cela est inscrit devant moi, dit l'Éternel; ... vos iniquités et les iniquités de vos pères. » (1 Corinthiens 4:5; Ésaïe 65:6-7, version Lausanne)

Toute oeuvre humaine passe en revue devant Dieu pour être classée comme acte de fidélité ou d'infidélité. En face de chaque nom, dans les registres du ciel, sont couchés avec une redoutable exactitude toute parole mauvaise, tout acte égoïste, tout devoir négligé, tout péché secret, toute dissimulation. Les avertissements du ciel oubliés, les moments perdus, les occasions non utilisées, les influences exercées, bonnes ou mauvaises, avec leurs résultats les plus éloignés: tout est fidèlement inscrit par l'ange enregistreur.

La loi de Dieu est la norme

La loi de Dieu est la norme par laquelle les caractères et les vies seront éprouvés au jour du jugement. « Crains Dieu et observe ses commandements, dit le Sage. C'est là ce que doit tout homme. Car Dieu amènera toute oeuvre en jugement, au sujet de tout ce qui est caché, soit bien, soit mal. » (Ecclésiaste 12:3,14) « Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté », dit à son tour l'apôtre Jacques (Jacques 2:12).

Ceux que les juges déclareront « dignes » auront part à la résurrection des justes. Jésus dit en effet que « ceux qui seront trouvés dignes d'avoir part au siècle à venir et à la résurrection des morts, ... seront semblables aux anges, et ils seront fils de Dieu, étant fils de la résurrection » (Luc 20:35, 36). Il dit encore que « ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie » (Jean 5:29). Les justes morts ne devant ressusciter qu'après avoir été jugés dignes de la résurrection pour la vie, il s'ensuit qu'ils ne comparaîtront pas personnellement devant

le tribunal qui statuera sur leur cas.

Jésus l'avocat

Jésus sera leur avocat et plaidera leur cause devant Dieu. « Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste. » (1 Jean 2:1) Car il n'est pas « entré dans un sanctuaire fait de main d'homme, en imitation du véritable, mais il est entré dans le ciel même, afin de comparaître maintenant pour nous devant la face de Dieu ». « C'est aussi pour cela qu'il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur. » (Hébreux 9:24; 7:25)

La vie de tous ceux qui ont cru en Jésus est examinée devant Dieu dans l'ordre où ils sont inscrits. Commençant par les premiers habitants de la terre, notre avocat présente les cas des croyants de chaque génération successive, et termine par ceux des vivants. Chaque nom est mentionné, chaque cas est pesé avec le plus grand soin. Des noms sont acceptés, d'autres sont rejetés. Quand un

dossier indique des péchés non confessés et non pardonnés, le nom est radié du livre de vie, et l'inscription des bonnes actions est effacée du livre de mémoire. Le Seigneur disait à Moïse : « C'est celui qui a péché contre moi que j'effacerai de mon livre. » (Exode 32:33) Et au prophète Ézéchiel : « Si le juste se détourne de sa justice, s'il commet l'iniquité, ... on ne lui tiendra compte d'aucun des actes de justice qu'il aura accomplis. » (Ézéchiel 18:24, version Synodale).

Tous ceux qui se sont réellement repentis de leurs péchés et se sont, par la foi, réclamés du sang de Jésus-Christ comme sacrifice expiatoire ont eu leur pardon consigné dans les livres. Si leur vie a répondu aux exigences de la loi, leurs péchés sont effacés, et ils sont jugés dignes de la vie éternelle. Le Seigneur dit par le prophète Ésaïe: « C'est moi, moi qui efface tes transgressions pour l'amour de moi, et je ne me souviendrai plus de tes péchés. » (Ésaïe 43:25) Jésus déclare : « Celui qui vaincra sera revêtu ainsi de vêtements blancs; je n'effacerai point son nom du livre de vie, et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges. » «

Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux; mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux. » (Apocalypse 3:5; Matthieu 10:32-33)

La scène dans la salle d'audience

L'émotion intense avec laquelle les hommes attendent les décisions d'un tribunal terrestre ne peut donner qu'une faible idée de l'intérêt avec lequel est suivi, dans les cours célestes, l'appel des noms écrits dans le livre de vie sous le regard scrutateur du Juge de toute la terre. On y entend le divin intercesseur demander que tous ceux qui ont vaincu par la foi en son sang reçoivent le pardon de leurs transgressions, que la demeure édénique leur soit rendue, et qu'ils soient couronnés en qualité de cohéritiers de « l'ancienne domination ». (Michée 4:8) En entraînant la famille humaine dans le mal, Satan avait cru pouvoir déjouer le dessein en vue duquel Dieu avait créé l'homme. Mais le Sauveur demande maintenant que ce plan soit mis à

exécution comme si l'homme n'avait jamais péché. Il requiert en faveur de son peuple non seulement un acquittement total mais aussi une part à sa gloire et une place sur son trône.

Pendant que Jésus plaide pour les objets de sa grâce, Satan les accuse devant Dieu comme transgresseurs. Le grand séducteur s'est efforcé de leur inoculer le doute et la défiance à l'égard de Dieu, de les séparer de son amour et de les pousser à transgresser sa Loi. Mais maintenant il souligne, dans le dossier de leur vie, leurs défauts, leur dissemblance d'avec Jésus -- ces imperfections qui ont déshonoré leur Rédempteur -- en un mot, tous les péchés dans lesquels il les a entraînés, et, en raison de ces faits, il les réclame comme ses sujets.

Jésus n'excuse pas leurs péchés; mais, en vertu de leur repentir et de leur foi, il demande leur pardon. Il lève devant le Père et ses saints anges ses mains percées et il dit : Je les connais par leur nom. Je les ai gravés sur les paumes de mes mains. « Les sacrifices qui sont agréables à Dieu, c'est un esprit brisé: O Dieu! Tu ne dédaignes pas un coeur brisé et contrit. » (Psaumes 51:19) Se tournant alors vers l'accusateur de son peuple, il lui dit : « Que l'Éternel te réprime, lui qui a choisi Jérusalem ! N'est-ce pas là un tison arraché du feu ? » (Zacharie 3:2) Et, enveloppant ses fidèles de sa justice, le Sauveur présente à son Père une « Église glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible. » (Éphésiens 5:27) Leurs noms sont maintenus dans le livre de vie, et le Seigneur déclare : « Ils marcheront avec moi en vêtements blancs, parce qu'ils en sont dignes. » (Apocalypse 3:4)

Ainsi s'accomplira cette promesse de la nouvelle alliance : « Je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché. » « En ces jours, en ce temps-là, dit l'Éternel, on cherchera l'iniquité d'Israël, et elle n'existera plus; le péché de Juda, et il ne se trouvera plus. » (Jérémie 31:34; 50:20) « En ce temps-là, le germe de l'Éternel aura de la magnificence et de la gloire, et le fruit du pays aura de l'éclat et de la beauté pour les réchappés d'Israël. Et les restes de Sion, les restes de Jérusalem, seront appelés saints, quiconque à

Jérusalem sera inscrit parmi les vivants. » (Ésaïe 4:2-3)

L'instruction du jugement et l'effacement des péchés auront lieu avant le retour du Seigneur. Puisque les morts doivent être jugés d'après ce qui est écrit dans les livres, leurs péchés ne peuvent pas être effacés avant que leurs cas aient été examinés. L'apôtre Pierre déclare que les péchés des croyants seront effacés avant que « des temps de rafraîchissement viennent de la part du Seigneur, et qu'il envoie celui qui vous a été destiné, Jésus-Christ » (Actes 3:19-20). L'instruction du jugement terminée, le Seigneur viendra, « et sa récompense sera avec lui pour rendre à chacun selon ses oeuvres ».

Les scènes de clôture du service antitypique

Comme, dans les rites symboliques, le souverain sacrificateur sortait du sanctuaire pour bénir la congrégation, après avoir fait l'expiation pour Israël, de même, au terme de son sacerdoce, Jésus « apparaîtra sans péché une seconde fois à

ceux qui l'attendent pour leur salut » (Hébreux 9:28); et leur donnera la vie éternelle. Le sacrificateur, en éliminant les péchés du sanctuaire, les confessait sur la tête du bouc émissaire; Jésus placera, pareillement, tous ces péchés sur la tête de Satan, qui en est l'auteur et l'instigateur. Le bouc émissaire, chargé des péchés d'Israël, était envoyé « dans le désert » (Lévitique 16:22) ainsi, Satan, chargé de tous les péchés dans lesquels il a fait tomber le peuple de Dieu, sera condamné à errer mille ans sur une terre désolée et privée de ses habitants. Il portera enfin la peine intégrale du péché dans le lac de feu, où il sera consumé avec les perdus. Le grand plan de la rédemption se consommera ainsi par l'extirpation définitive du péché et par la délivrance de tous ceux qui ont accepté de se séparer du mal.

Juges d'après les registres infaillibles

L'instruction du jugement et l'effacement des péchés ont commencé exactement au temps fixé, à la fin des deux mille trois cents jours, en 1844. Tous ceux qui se sont une fois réclamés du nom de

chrétiens doivent subir cet examen minutieux. Les vivants et les morts sont alors « jugés selon leurs oeuvres, d'après ce qui est écrit dans ces livres » (Apocalypse 20:12).

Au jour de Dieu, les péchés dont on ne s'est pas repenti et qu'on n'a pas délaissés ne seront ni pardonnés ni effacés et s'élèveront en témoignage contre le violateur. Qu'on ait péché à la lumière du jour ou dans les ténèbres, tout est découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte. Les anges de Dieu, témoins de chacune de nos fautes, les ont infailliblement enregistrées. On peut les nier, les cacher à son père, à sa mère, à sa femme, à ses enfants et à ses amis; le coupable peut être le seul à connaître ses torts, mais ils sont mis à nu devant les esprits célestes. Les ténèbres de la plus sombre nuit, le mystère le plus impénétrable, la duplicité la plus consommée ne réussissent pas à dissimuler aux yeux de l'Éternel une seule de nos pensées. Dieu tient un compte exact de tous les actes faux, de tous les procédés injustes. Il ne se laisse pas tromper par des apparences de piété. Il ne commet point d'erreur dans l'appréciation des caractères. Un homme corrompu peut tromper ses semblables, mais Dieu déchire tous les voiles et lit les secrets des coeurs.

Combien solennelle est la pensée que, jour après jour, tout ce que nous pensons, disons ou faisons est porté sur les registres du ciel ! Une parole prononcée, un acte commis ne peuvent plus être retirés. Les anges ont enregistré le bien et le mal. Le plus puissant conquérant de la terre ne peut arracher de ces registres la page d'une seule de ses journées. Nos actions, nos paroles, nos intentions les plus secrètes même contribueront à déterminer notre destinée heureuse ou malheureuse. On peut les oublier, mais elles n'en déposeront pas moins soit pour notre justification, soit pour notre condamnation.

Le caractère de chacun est reproduit sur les livres du ciel avec la même exactitude que les traits du visage sur le cliché du photographe. Et pourtant, combien peu on se soucie de ces inscriptions qui paraîtront sous les yeux des êtres célestes! Si le voile qui sépare le monde visible du monde

invisible se levait soudain, nous permettant de voir un ange enregistrer fidèlement chacune des paroles et des actions dont nous serons appelés à rendre compte au jour du jugement, combien de paroles seraient retenues, et combien d'actions ne seraient jamais commises!

Au jour du jugement, l'usage que nous aurons fait de toutes nos facultés sera examiné avec le plus grand soin. Quel emploi faisons-nous du capital que le ciel nous a prêté ? Le Seigneur le retrouverat-il avec les intérêts ? Avons-nous cultivé et utilisé à la gloire de Dieu et pour le relèvement de les talents manuels, affectifs 1'humanité intellectuels qui nous ont été confiés ? Comment avons-nous usé de notre temps, de notre plume, de notre parole, de notre argent, de notre influence ? Qu'avons-nous fait pour le Sauveur dans la personne des pauvres, des affligés, des orphelins et des veuves ? Dieu nous a constitués dépositaires de sa sainte Parole : quel usage avons-nous fait de la lumière de la vérité destinée à rendre les hommes sages à salut ? Une simple profession de foi en Jésus-Christ est sans valeur; seul l'amour qui se traduit en actes est considéré comme authentique. Aux yeux des êtres célestes l'amour seul donne de la valeur à nos actions. Tout acte accompli par amour, si insignifiant qu'il soit aux yeux des hommes, est accepté et récompensé par Dieu.

Sur les registres du ciel, l'égoïsme secret du coeur humain est mis en pleine lumière. On y trouve la liste des devoirs non accomplis tant envers nos semblables qu'envers le Sauveur. On y voit combien d'heures, de pensées et de forces qui appartenaient à Dieu ont été données à Satan. C'est une lamentable documentation que les anges accumulent. Des êtres intelligents, de soi-disant disciples du Christ, se laissent absorber par l'acquisition de biens terrestres ou par le plaisir. L'argent, le temps, les forces vont au luxe ou à la concupiscence, tandis que de rares moments sont consacrés à la prière, à l'étude des Écritures, à l'humiliation et à la confession des péchés.

Satan invente d'innombrables prétextes pour occuper notre attention ailleurs qu'aux objets qui devraient le plus nous absorber. Le grand séducteur

hait les glorieuses vérités qui mettent en évidence un sacrifice expiatoire et un tout-puissant Médiateur. Il sait qu'il ne réussira dans ses entreprises qu'en détournant les esprits loin de Jésus et de sa vérité.

En achevant notre sanctification dans la crainte de dieu

Ceux qui veulent se mettre au bénéfice de la médiation du Sauveur ne doivent pas se laisser détourner par quoi que ce soit du devoir de travailler à leur sanctification dans la crainte de Dieu. Les heures précieuses gaspillées dans le plaisir, le faste et l'amour de l'argent devraient être consacrées à la prière et à une étude assidue de la Parole de Dieu. Le peuple de Dieu devrait comprendre parfaitement le sujet du sanctuaire et du jugement. Chacun devrait être au courant de la position et de l'oeuvre de notre souverain sacrificateur. Sans cette connaissance, il n'est pas possible d'exercer la foi indispensable en ce tempsci, ni d'occuper le poste que Dieu nous assigne. Chacun a une âme à sauver ou à perdre. Le cas de

chacun est inscrit à la barre du divin tribunal. Chacun sera appelé à comparaître face à face devant le Juge éternel. Il importe donc au plus haut point de penser souvent à cette scène du jugement, où les livres sont ouverts, et où, comme Daniel, chacun « sera debout pour son héritage à la fin des jours » (Daniel 12:13)!

Ceux qui ont reçu la lumière doivent rendre témoignage des grandes vérités que Dieu leur a confiées. Le Sanctuaire Céleste est le centre même de l'oeuvre de Dieu en faveur des hommes. Il intéresse tous les habitants de la terre. Il nous expose le plan de la rédemption, nous amène à la fin des temps et nous révèle l'issue triomphante du conflit entre la justice et le péché. Il est donc important que chacun l'étudie à fond et soit en état de rendre raison de l'espérance qui est en lui.

L'intercession du Sauveur en faveur de l'homme dans le sanctuaire Céleste est tout aussi importante dans le plan du salut que sa mort sur la croix. Depuis sa résurrection, Jésus achève dans le ciel l'oeuvre commencée par lui sur la croix. Nous

devons par la foi aller auprès de lui au-delà du voile où il « est entré pour nous comme précurseur » (Hébreux 6:20). Là se reflète la lumière du Calvaire. Là nous acquérons une plus claire intelligence du mystère de la rédemption. Nous comprenons que c'est à un prix infini que le ciel a opéré le salut de l'homme et que le sacrifice consenti est à la hauteur des plus dures exigences de la loi transgressée. Jésus nous a frayé la voie qui mène au trône du Père; désormais, grâce à sa médiation, tout désir sincère exprimé par ceux qui vont à lui par la foi peut être présenté devant Dieu.

« Celui qui cache ses transgressions ne prospère point, mais celui qui les avoue et les délaisse obtient miséricorde. » (Proverbes 28:13) Satan cherche constamment à dominer sur nous par nos défauts, sachant bien que si nous les caressons, il finira par réussir. Pour cela, il nous trompe par ce fatal sophisme : il ne t'est pas possible de vaincre ce penchant. Si ceux qui cachent et excusent leurs fautes pouvaient voir Satan triompher à leur sujet, ils se hâteraient de les confesser et de les délaisser, en se rappelant que Jésus présente devant Dieu ses

mains meurtries et son côté percé, et dit à tous ceux qui veulent le suivre : « Ma grâce te suffit. » (2 Corinthiens 12:9) « Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de coeur; et vous trouverez du repos pour vos âmes. Car mon joug est doux, et mon fardeau léger. » (Matthieu 11:29-30) Que nul donc ne considère ses défauts comme incurables. Dieu vous donnera foi et grâce pour les surmonter.

Maintenant, le jour des expiations

Nous vivons à l'époque du grand jour des expiations. Dans le culte mosaïque, pendant que le souverain sacrificateur faisait l'expiation pour Israël, chacun devait se repentir de ses péchés et s'humilier devant le Seigneur, sous peine d'être retranché de son peuple. Maintenant, de même, pendant les quelques jours de grâce qui restent encore, tous ceux qui veulent que leur nom soit maintenu dans le livre de vie doivent affliger leur âme devant Dieu, ressentir une véritable douleur de leurs péchés et faire preuve d'une sincère conversion. Un sérieux retour sur soi-même est

nécessaire. Il faut, chez un bon nombre de ceux qui se disent disciples du Christ, que la légèreté et la frivolité disparaissent. Au prix d'une guerre sérieuse, on parviendra à vaincre ses tendances mauvaises et à remporter la victoire, car cette oeuvre de préparation est une affaire individuelle. Nous ne sommes pas sauvés par groupe. La pureté et la consécration de l'un ne sauraient compenser le défaut de ces qualités chez un autre. Quoique toutes les nations doivent passer en jugement, Dieu examinera le cas de chaque individu avec autant de soin que si celui-ci était seul sur la terre.

Solennelles sont les scènes qui marquent l'achèvement de l'expiation. Cette oeuvre comporte des intérêts d'une valeur infinie. Le tribunal suprême siège maintenant depuis plusieurs années. Bientôt, nul ne sait quand, les dossiers des vivants y seront examinés. Bientôt, notre vie passera sous le redoutable regard de Dieu. Il convient donc plus que jamais de prendre garde à cette exhortation du Sauveur : « Prenez garde, veillez et priez; car vous ne savez quand ce temps viendra. » (Marc 13:33) « Si tu ne veilles pas, je

viendrai comme un voleur, et tu ne sauras pas à quelle heure je viendrai sur toi. » (Apocalypse 3:3)

Lorsque l'instruction du jugement sera terminée, la destinée de chacun sera décidée soit pour la vie, soit pour la mort. Le temps de grâce prendra fin un peu avant l'apparition de notre Seigneur sur les nuées du ciel. Dans une allusion à ce temps-là, il nous est dit dans l'Apocalypse : « Que celui qui est injuste soit encore injuste, que celui qui est souillé se souille encore; et que le juste pratique encore la justice, et que celui qui est saint se sanctifie encore. Voici, je viens bientôt, et ma rétribution est avec moi, pour rendre à chacun selon ce qu'est son oeuvre. » (Apocalypse 22:11-12)

Justes et méchants seront encore sur la terre dans leur état mortel. Dans l'ignorance des décisions finales et irrévocables qui auront été prises dans le Sanctuaire Céleste, on plantera, on bâtira, on mangera et on boira. Avant le déluge, dès que Noé fut entré dans l'arche, Dieu l'y enferma, excluant toute possibilité pour les impies d'y

pénétrer. Sept jours durant, ne se doutant pas que leur sort était définitivement scellé, ils continuèrent, imperturbables, à s'adonner au plaisir et à se moquer de l'idée d'une catastrophe imminente. « Il en sera de même, dit le Sauveur, à l'avènement du Fils de l'homme. » (Matthieu 24:39) C'est silencieuse, inattendue et inaperçue, comme le voleur dans la nuit, que viendra l'heure décisive scellant la destinée de tout homme, l'heure où l'offre de la miséricorde sera retirée aux coupables.

« Veillez donc. ... Craignez qu'il ne vous trouve endormis. » (Marc 13:35-36) Périlleuse est la condition de ceux qui, se lassant de veiller, se tournent vers le monde. Pendant que le négociant se laisse absorber par le gain, que l'amateur du plaisir suit ses inclinations, que l'esclave de la mode pense à ses atours, à ce moment même, le Juge de toute la terre prononce peut-être cette sentence : « Tu as été pesé dans la balance, et tu as été trouvé léger! » (Daniel 5:27) [2]

Notes:

- 1. La Tragédie des siècles, p. 495 ou La Grande Controverse, p. 288
- 2. La Tragédie des siècles, p. 521-534 ou La Grande Controverse, p. 303-310

Questions d'étude

- 1. Que se passa-t-il lors de la « venue » du Christ décrite dans Daniel 7:13-14?
- 2. Quels sont les seuls cas considérés lors du jugement investigatif?
- 3. Certains noms seulement sont inscrits dans le livre de Vie. Qui sont-ils ?
- 4. Combien le livre du souvenir en contient-il?
- 5. Quel est l'autre « registre » précieusement gardé ?
- 6. Lors du jugement investigatif, quelles sont les deux choses qui se passent si des péchés demeurent inscrits dans les registres célestes ?
- 7. Quand les péchés sont-ils effacés: lorsqu'ils sont pardonnés, ou au jugement final ?

- Pourquoi?
- 8. Quelle culpabilité Satan portera-t-il ? Comment ceci est-il illustré dans le service du sanctuaire de l'Ancien Testament ?
- 9. En plus des actions, quelles sont les autres choses qui sont considérées lors du jugement ?
- 10. Comment chaque acte que nous commettons a-t-il de la valeur ?
- 11. Deux actions de Christ ont une valeur égale dans le plan du Salut. Quelles sont-elles ?
- 12. Comment Satan « raille »-t-il Christ et ses saints anges lors du jugement ? Que prétend-t-il être impossible aux hommes de faire ? Quelle est la réponse à cette prétention ?
- 13. Comment devrions-nous utiliser les jours de sursis qui nous restent ?